

Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)

De Washington à Bagdad, le pouvoir des idées sur la construction d'une guerre

*Une lecture constructiviste de l'invasion
américaine de l'Irak en 2003*

Auteure : Laroussi Wysssem [14061700]

Promoteur : Ait-Chaalal Amine

Lecteur : Liégeois Michel

Année académique : 2024 – 2025

Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales

*Les États-Unis et la guerre forment, depuis 1774, et
en dépit de brouilles passagères, un des couples les
plus solides qui soient.*

Thomas Rabino, 2013

Déclaration de déontologie

Je déclare sur l'honneur que ce travail a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie.

Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiant.e.s en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses en ce compris l'usage des outils d'intelligence artificielle générative et savoir qu'un plagiat ou que toute autre forme d'irrégularité est une faute grave et est susceptible de donner lieu aux procédures et sanctions prévues aux articles 107 à 114 du Règlement des études et des examens (RGEE).

*Lu et approuvé par **Wyssem Laroussi***

Remerciements

*Cher **Baba**, Merci d'être le Père que tu es. Très tôt, tu m'as appris à lire, à penser et à agir. Tu m'as appris à croire en mes idées, et à les défendre en toutes circonstances. Ce parcours universitaire, c'est également le fruit de tes sacrifices et de ton soutien inconditionnel.*

*Chère **Mama**, Merci d'être la Mère que tu es. Ta résilience, ton soutien et ta tendresse m'accompagnent, au gré des rires et des larmes. Ce parcours universitaire, c'est également le fruit de tes sacrifices et de ton soutien inconditionnel.*

*Chère **Yamen**, Merci d'être la Sœur que tu es. Des moments de joie aux moments de tristesse, tu es simplement mon alliée dans cette vie. Ce parcours universitaire, c'est également le fruit de tes sacrifices et de ton soutien inconditionnel.*

*Cher **Professeur Ait-Chaalal**, Merci pour votre accompagnement bienveillant, vos conseils éclairés et votre patience tout au long de ce travail. Tout en guidant ma réflexion avec rigueur, vous m'avez encouragée à trouver ma propre voie. Votre exigence et votre disponibilité ont été essentielles à l'aboutissement de ce mémoire.*

*Chers **Amis**, Merci pour les rires, Merci pour les pleurs, Merci pour les moments doux, Merci pour les émotions, Merci pour les expériences, et Merci pour le soutien.*

Liste des abréviations

ADM	<i>Armes de destruction massive</i>
APE	<i>Analyse de la politique étrangère</i>
AUMF	<i>Authorization for Use of Military Force Against Iraq</i>
CIA	<i>Central Intelligence Agency</i>
COTW	<i>Coalition of the willing</i>
DPG	<i>Defense Planning Guidance</i>
FBI	<i>Federal Bureau of Investigation</i>
INOC	<i>Iraq National Oil Company</i>
IPC	<i>Iraq Petroleum Company</i>
NSA	<i>National Security Agency</i>
NSC	<i>National Security Council</i>
NSS	<i>National Security Strategy</i>
ONU	<i>Organisation des Nations unies</i>
OTAN	<i>Organisation du traité de l'Atlantique nord</i>
PIB	<i>Produit international brut</i>
PNAC	<i>Project for the New American Century</i>
SBS	<i>Snyder, Bruck et Sapin</i>
SDN	<i>Société des Nations</i>
TPC	<i>Turkish Petroleum Company</i>
URSS	<i>Union des républiques socialistes soviétiques</i>

Table des matières

Introduction	4
1. Prisme historique : Les États-Unis et l'Irak durant le XX^e siècle.....	7
1.1. De l'ancienne Mésopotamie à la découverte de l'or noir	7
1908, les premières gouttes de pétrole au Moyen-Orient.....	8
1917, la conquête britannique de la Mésopotamie ottomane.....	11
1927, la découverte du pétrole en Irak.....	13
1932, l'indépendance irakienne et la consolidation du royaume hachémite	13
1.2. De la sphère occidentale à la sphère soviétique	15
1945, les prémisses de la guerre froide.....	15
1947, la doctrine Truman	19
1957, la doctrine Eisenhower.....	19
1958, le coup d'État du Général Kassem et la fin du royaume hachémite	21
1963, l'essor de Baath et la montée au pouvoir des frères Aref.....	22
1968, le coup d'État baathiste.....	23
1969, la doctrine Nixon	24
1972, la nationalisation pétrolière irakienne.....	25
1973, la guerre du Kippour.....	26
1979, la révolution islamique d'Iran.....	27
1980, l'invasion irakienne de l'Iran.....	28
1981, la doctrine Reagan	29
1988, une victoire irakienne ou iranienne ?.....	31
1989, l'effondrement du bloc soviétique.....	32
1.3. Des sanctions à l'invasion	33
1990, l'invasion irakienne du Koweït.....	33
1991, la réaction de l'Administration G. H. W. Bush	34
1993, la doctrine Clinton.....	37
2001, les attentats du 11 septembre	39
2002, la doctrine Bush.....	41
2003, la Liberté en Irak.....	42
2. Prisme théorique : L'essence constructiviste de la politique étrangère	44
2.1. L'analyse de la politique étrangère.....	44
2.1.1. La genèse de l'analyse de la politique étrangère.....	44
2.1.2. La définition de la politique étrangère.....	46
2.1.3. La pertinence de l'étude de la politique étrangère.....	46
2.2. Les apports constructivistes.....	47
2.2.1. L'école constructiviste.....	47
2.2.2. Les inflexions idéelles de l'identité nationale américaine	49
2.2.3. Les structures cognitives, idéologiques et culturelles	53
3. Prisme empirique : La construction d'une guerre	54
3.1. De la cognition, Le Président G.W. Bush	54
3.1.1. Ses fonctions présidentielles.....	54
3.1.2. Son éducation	55
3.1.3. Son système de croyances.....	56
3.1.4. Son style présidentiel.....	57
3.1.5. Son équipe décisionnelle	58
3.2. De l'idéologie, le néoconservatisme.....	60
3.2.1. La genèse de l'idéologie.....	60

3.2.2.	<i>L'hégémonie bienveillante.....</i>	63
3.2.3.	<i>Le Grand Moyen-Orient.....</i>	64
3.2.4.	<i>La doctrine Bush, une victoire néoconservatrice.....</i>	65
3.3.	De la culture, la guerre aux États-Unis	70
3.3.1.	<i>La violence.....</i>	72
3.3.2.	<i>Le consentement à la guerre.....</i>	74
3.3.3.	<i>La mission civilisatrice.....</i>	75
Conclusion		77
Bibliographie.....		79
1.	Monographies et ouvrages corédigés	79
2.	Ouvrages collectifs.....	84
3.	Articles de revues spécialisées	89
4.	Allocutions officielles.....	96
5.	Rapports, documents et sites officiels	98
6.	Mémoires académiques	98
7.	Articles de presse	98
8.	Sources audiovisuelles et médiatiques	98
Annexes.....		99
1.	Annexe 1 : Carte de l'Irak	99
2.	Annexe 2 : Carte du Moyen-Orient	100
3.	Annexe 3 : Liste des Présidents des États-Unis.....	101
4.	Annexe 4 : Les Quatorze Points de Wilson	102
5.	Annexe 5 : Le style présidentiel selon Thomas Preston	104

Introduction

De la conquête de l'Ouest à la lutte contre le terrorisme, les États-Unis entretiennent un rapport singulier à la guerre. Depuis la guerre d'indépendance (1775 – 1782), les États-Unis d'Amérique mènent plus de soixante interventions militaires, faisant de la guerre un élément constitutif de la culture américaine. Apprivoisée par des récits historiques fondateurs, cette culture de la guerre se consolide au fil des siècles grâce à un usage répété de la force (Rabino, 2013). C'est dans ce cadre qu'il convient d'analyser l'invasion américaine de l'Irak en 2003. Plus qu'une opération militaire, elle représente un moment charnière où s'articulent histoire, cognition et identité. Le choix de renverser Saddam Hussein ne découle pas uniquement d'impératifs sécuritaires ou d'intérêts géopolitiques, mais aussi d'une construction discursive et culturelle où la guerre se pense comme légitime, nécessaire et même salvatrice. Étudier cette guerre, c'est ainsi interroger la manière dont une démocratie fabrique la légitimité de la violence, mobilise ses mythes fondateurs et engage son opinion publique dans un conflit durable aux conséquences funestes.

D'aucuns lui prêtent l'invention de l'écriture moderne, d'autres encore se l'imaginent à l'époque du mythe de l'édification de la tour de Babel, l'Irak (voir Annexe 1), considéré comme le berceau des civilisations, est historiquement reconnu pour son influence éminente sur l'humanité. Situé au cœur de la Mésopotamie – du grec *Mesos* (milieu) et *Potamos* (fleuve), soit « la terre entre les deux fleuves », le Tigre et l'Euphrate –, l'Irak moderne présente un héritage culturel particulièrement riche. C'est aux alentours de l'an 6000 av. J.-C. que le peuplement de cette région s'intensifie. Des communautés humaines émergent, donnant naissance aux premières cités et micro-États, structurés autour d'activités d'artisanat et de commerce (Benraad, 2023). Des Sumériens aux Assyriens, les anciennes civilisations orientales s'y développent. Les Arabes islamisent ensuite la région mésopotamienne dès le VII^e siècle, laissant place à une succession de califats et d'empires, influençant son identité historique et culturelle (Chautard, 2005). Berceau des civilisations, l'Irak incarne à lui seul la richesse d'une histoire millénaire. Pourtant, au XXI^e siècle, cette terre devient le théâtre d'une invasion justifiée au nom de la sécurité et de la civilisation. C'est à partir du XIX^e siècle que les Américains découvrent, lentement, les richesses de cette région, qui près d'un siècle plus tard, devient le théâtre d'une invasion dont les conséquences funestes se font encore ressentir à l'heure actuelle.

La guerre d'Irak s'inscrit, ainsi, dans ce siècle de relations entre les États-Unis et le Moyen-Orient (voir Annexe 2). Au carrefour de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, le Moyen-Orient se définit à la fois par sa centralité géographique, son importance géopolitique et ses ressources pétrolières d'envergure. L'Irak, cœur de l'ancienne Mésopotamie, incarne à lui seul ce carrefour de civilisations et d'intérêts stratégiques. Depuis le XIX^e siècle, les Présidents américains (voir Annexe 3) façonnent successivement une relation marquée par des continuités et des ruptures :

du temps des missionnaires et des premiers échanges commerciaux, aux alliances et affrontements nés des guerres mondiales, de la guerre froide et de la rivalité énergétique. Pourtant, la guerre ne s'explique pas uniquement par des facteurs matériels tels que le pétrole, la sécurité ou l'équilibre des puissances. Elle relève aussi d'une dimension idéelle, que met en lumière la cognition, l'idéologie, et la culture guerrière, toutes causes d'une invasion stratégique de l'Irak.

Alors que la plupart des analyses classiques expliquent l'invasion de 2003 par des considérations matérielles ou stratégiques, ce mémoire choisit de mettre en lumière une autre dimension, souvent négligée, celle des représentations idéelles et identitaires qui structurent l'imaginaire américain de la guerre. Sur le plan scientifique, très peu d'écrits s'intéressent à l'application de la grille de lecture de la culture de guerre américain au cas irakien. Ce cadre théorique, inspiré du constructivisme, permet d'analyser comment des récits fondateurs s'articulent à des pratiques politiques et militaires, rendant la guerre non seulement possible mais légitime aux yeux des élites et de l'opinion. En ce sens, ce mémoire enrichit les études constructivistes en relations internationales en démontrant que la guerre ne peut être comprise uniquement à travers ses causes matérielles, mais aussi comme le produit d'une culture politique et symbolique profondément enracinée. Sur le plan sociopolitique, ce travail éclaire l'imaginaire national américain qui continue de justifier des interventions extérieures au nom de valeurs universelles, tout en renforçant l'unilatéralisme et l'hégémonie. En analysant l'Irak à travers ce prisme, le mémoire offre une lecture complémentaire des causes de la guerre et fournit une clé d'interprétation utile pour comprendre les orientations futures de la politique étrangère des États-Unis.

Ce mémoire s'articule en trois parties principales, chacune adoptant un prisme d'analyse spécifique afin d'éclairer la guerre d'Irak de 2003 dans toute sa complexité. Le premier chapitre, à travers un prisme historique, retrace l'évolution des relations entre les États-Unis et l'Irak tout au long du XX^e siècle. Elle montre comment l'ancien berceau de la Mésopotamie, progressivement inséré dans les logiques géopolitiques du pétrole et de la guerre froide, devient un enjeu majeur des rivalités internationales. De la découverte des premières ressources pétrolières en 1908 aux doctrines successives de Truman, Eisenhower, Nixon et Reagan, en passant par la révolution iranienne et la guerre Iran-Irak, cette partie éclaire les continuités et ruptures de la politique américaine au Proche-Orient. Elle se conclut par l'étude du tournant décisif des années 1990, marqué par l'effondrement du bloc soviétique, la guerre du Golfe, les sanctions internationales et les attentats du 11 septembre, qui préparent le terrain à l'invasion de 2003.

Le second chapitre présente le cadre théorique mobilisé. En partant de l'analyse de la politique étrangère comme champ autonome, il met en évidence la pertinence d'une approche constructiviste, qui insiste sur le rôle des idées, des identités et des représentations dans la

définition de l'intérêt national. Les structures cognitives, idéologiques et culturelles sont étudiées comme des éléments décisifs qui façonnent les choix stratégiques. L'accent est mis sur les inflexions idéelles de l'identité nationale américaine qui constituent autant de repères pour comprendre l'entrée en guerre. Ce cadre théorique permet d'éclairer la décision d'envahir l'Irak non pas seulement comme une réponse rationnelle à des menaces, mais comme l'expression d'une culture de guerre profondément enracinée.

Le troisième et dernier chapitre applique le cadre constructiviste au cas irakien. La figure présidentielle G.W. Bush est tout d'abord présentée, ainsi que son rôle dans la construction de la guerre. Ce chapitre examine ensuite l'influence du néoconservatisme comme idéologie matrice de l'élaboration progressive de la doctrine Bush. La dernière section de ce chapitre se concentre sur les trois piliers de la culture de guerre. La **violence** est analysée comme un fait social, banalisé par l'état d'exception et incarné par Guantánamo et Abu Ghraib. Le **consentement** à la guerre est étudié à travers les mécanismes de propagande, de guerre juste et de cadrage idéologique qui transforment une guerre controversée en entreprise moralement légitime. Enfin, la **mission civilisatrice** est examinée comme dimension constitutive de l'imaginaire américain. Ce chapitre démontre que la guerre n'est pas seulement menée contre un ennemi extérieur, mais qu'elle s'inscrit au cœur même de l'identité américaine, en mobilisant la société et en réactivant ses mythes fondateurs.

L'ensemble du mémoire vise ainsi à démontrer que l'invasion de l'Irak ne peut être comprise sans considérer l'importance des idées, produits de l'histoire, de l'identité et des représentations collectives, et qui constituent un prisme essentiel pour analyser la politique étrangère des États-Unis.

1. Prisme historique : Les États-Unis et l'Irak durant le XX^e siècle

Comprendre les fondements d'une guerre, c'est remonter le fil d'une mémoire longue. L'invasion de l'Irak par les États-Unis ne peut être saisie qu'à travers le prisme des événements du 11 septembre. Cette guerre s'inscrit, en effet, dans une histoire dense, traversée par une perception orientaliste de l'Irak, une quête américaine de la sécurité énergétique et une logique impérialiste déjà à l'œuvre au XX^e siècle. Le présent chapitre propose ainsi d'ancrer l'analyse dans une contextualisation historique, en retraçant les principales phases de l'engagement américain au Moyen-Orient, et plus spécifiquement en Irak. L'objectif est de mettre en lumière les continuités et ruptures stratégiques qui façonnent progressivement la vision américaine de l'Irak, jusqu'à justifier au début du XXI^e siècle, une intervention armée d'envergure. Ainsi, l'étude identitaire de l'invasion de l'Irak, à l'aune de la culture de guerre américaine et de sa construction, ne peut s'opérer qu'à la lumière de cette mémoire commune.

La première section de ce chapitre (1.1) retrace les premiers pas américains en Irak. Durant cette première période, les États-Unis mènent une politique étrangère largement isolationniste, adoptant un positionnement relativement marginal en Irak. La deuxième section (1.2) analyse le basculement stratégique de l'Irak dans le contexte de la guerre froide, marqué par une instabilité politique, une affirmation du nationalisme arabe et un rapprochement oscillant entre Américains et Soviétiques. Enfin, la troisième section (1.3) revient sur l'évolution des relations entre Washington et Bagdad, depuis le rapprochement tactique opéré durant la guerre Iran-Irak jusqu'à la rupture des années 1990. Cette période est alors marquée par la guerre du Golfe, l'imposition d'un embargo et la marginalisation croissante du régime irakien.

1.1. De l'ancienne Mésopotamie à la découverte de l'or noir

Les premières relations entre la Mésopotamie et les États-Unis se tissent à la fin du XIX^e siècle. À l'origine, ce sont des missionnaires chrétiens qui s'intéressent à cette région. Les premiers envoyés américains, Eli Smith et Harrison Gray Otis Dwight, y effectuent un voyage dès 1829, afin d'exporter le modèle américain de chrétienté. S'ensuit une série de missions religieuses établissant écoles, universités, hôpitaux et églises entre l'Euphrate et le Tigre (Hahn, 2012). Ces premiers pas américains illustrent déjà un sentiment de destinée manifeste, doctrine selon laquelle les États-Unis ont pour mission divine de civiliser le monde. L'auteure Wafa Harrar Masmoudi (2009) définit cette notion comme une obligation morale fondée sur la puissance économique et sociale des États-Unis d'exporter leur mode de vie, perçu comme modèle universel. La Mésopotamie, située au cœur du Moyen-Orient, attire également les commerçants américains, qui y voient une terre d'intrigues, de mysticisme et d'exotisme, à l'image des contes des Mille et

Une Nuits. Sindbad, Ali Baba, Aladin et Shéhérazade sont ainsi à l'origine de la fascination américaine pour les divans, tapis et mets venant tout droit de la région (Hahn, 2012). Cet engouement contribue à la construction d'un orientalisme américain, tel que conceptualisé par Edward W. Saïd en 2003. L'universitaire définit l'orientalisme comme une représentation idéologique de l'Orient, forgée par des artistes, chercheurs et commerçants « occidentaux ». Il s'agit, selon l'auteur, d'un processus de construction de l'altérité, reposant sur des stéréotypes qui essentialisent et infériorisent les sociétés orientales (Saïd, 2003).

Au début du XX^e siècle, la politique étrangère américaine demeure profondément ancrée dans une tradition isolationniste, héritée de la pensée des Pères fondateurs. Dès 1796, George Washington, 1^{er} Président des États-Unis (1789 – 1797), recommande de limiter les engagements politiques à l'étranger, privilégiant les relations commerciales tout en préservant l'indépendance diplomatique (Lefebvre, 2022). Cette orientation, renforcée en 1823 par la doctrine Monroe, du nom du Président James Monroe (1817 – 1825), pose les bases d'une posture stratégique de neutralité sur la scène internationale, d'opposition à toute intervention européenne dans les affaires américaines, de non-ingérence dans le Vieux Continent, et de rejet de toute forme de colonisation outre-mer. À l'orée du vingtième siècle, le Président Theodore Roosevelt (1901 – 1909) s'approprie la doctrine Monroe, et en formule son corollaire. Le 26^{ème} Président des États-Unis affirme que les Américains sont en droit de déroger au principe de neutralité en cas de menace à leurs intérêts économiques et militaires (Fauquert, 2019).

1908, les premières gouttes de pétrole au Moyen-Orient

Dès 1908, les compagnies pétrolières américaines posent leur regard sur la région. Lorsqu'un important gisement de pétrole est découvert au sein du Khouzistan iranien, en 1908, les puissances européennes, dont la Couronne britannique, déduisent que la Mésopotamie regorge d'hydrocarbures, étant donné sa ressemblance géologique avec l'Iran (Bazin, 2021). Dans son ouvrage, le géographe Marcel Bazin (2021 : 116) explique effectivement que « [...] le gouvernement britannique tourna ses regards vers la Mésopotamie ottomane où la continuité de la structure géologique du Zâgros par rapport à la Perse laissait espérer des ressources significatives en pétrole dans la région de Mossoul ». L'intérêt européen pour le pétrole mésopotamien se matérialise par la fondation de la Turkish Petroleum Company (TPC) en 1912, marquant le début de l'histoire de l'exploitation pétrolière au Moyen-Orient, et en Irak. Initiative de l'homme d'affaires britannique William Knox D'Arcy, l'entreprise vise à exploiter les ressources pétrolières du territoire ottoman tout en assurant les intérêts des puissances européennes. Initialement, l'entreprise réunit Britanniques, Allemands et Néerlandais. De fait, la *National Bank of Turkey*, contrôlée par des capitaux britanniques, possède 50% des parts. La *Deutsche Bank* en détient 25 %, et les 25 % restants appartiennent à l'*Anglo-Saxon Petroleum Company – Royal Dutch Shell*. À la fin de la Première Guerre mondiale, les Français s'emparent

des parts allemandes (Bazin, 2021). La fondation de la compagnie, précédant la découverte effective du pétrole irakien en 1927, illustre l'ampleur de la convoitise pétrolière conditionnant l'implication conséquente des puissances coloniales en Irak. Pour l'Empire britannique, l'objectif est de sécuriser les ressources pétrolières nécessaires à l'entretien de la *Royal Navy*. L'Amirauté britannique transmet, en 1918, un *mémorandum* à l'attention de son Premier ministre David Lloyd George, affirmant la richesse pétrolière de Mossoul. L'amiral auteur du document affirme que le contrôle des terres mésopotamiennes constitue un enjeu stratégique majeur, en prévision d'un futur conflit mondial. Ainsi, ce consortium devient un instrument au service des intérêts britanniques dans la course à l'or noir (Auzanneau, 2015).

En parallèle, les États-Unis s'affirment graduellement comme première puissance économique aux relents impérialistes (Mélendri, 2019). Le processus débute après la guerre de Sécession (1861 – 1865). Avant 1861, les Américains s'attelaient uniquement à la conquête de territoires accessibles par voie terrestre. La guerre de Sécession transforme les États-Unis, qui effectuent une transition décisive, passant d'un expansionnisme territorial et continental à un expansionnisme économique et international (Guerlain, 2007 ; LaFeber, 2012). L'Union du Nord, sous l'égide d'Abraham Lincoln, 16^{ème} Président des États-Unis (1861 – 1865), s'oppose à la Confédération du Sud présidée, quant à elle, par Jefferson Davis. Victorieux d'une bataille contre le Sud agricole et esclavagiste, le Nord, industrialisé et abolitionniste, favorise le développement thermo-industriel du pays par la production significative de nouvelles technologies, d'armement et de moyens de transport (Keegan, 2020). La prospérité américaine, de 1860 à 1890, pose les fondations d'une nation industrielle et d'un complexe financier incontournable, qui domine rapidement les affaires internationales. Elle permet également l'accès à de nouveaux marchés outre-mer, et mondialise, de fait, les biens et services états-uniens. Ainsi, sont établies les bases économiques du nouvel empire – mercantile – américain (LaFeber, 2012).

Par ailleurs, le déploiement de la flotte américaine, l'*US Navy*, couplé à la production accrue d'armement, permet la transformation de l'appareil militaire états-unien. De fait, lorsque la colonie espagnole de Cuba se rebelle contre l'Espagne, William McKinley, 25^{ème} Président américain (1897 – 1901), n'hésite pas à déclarer la guerre à l'Empire hispanique (LaFeber, 2012). En s'emparant de Cuba et des Philippines, les États-Unis d'Amérique combattent, pour la première fois depuis la guerre d'indépendance (1775 – 1782), une puissance européenne d'envergure (Fauquert, 2019). Bien que l'indépendance soit octroyée au peuple cubain, la mainmise américaine subsiste, en prenant le contrôle de la base navale de Guantanamo. De plus, la conquête des Philippines ouvre la voie au continent asiatique et à ses marchés. C'est ainsi que les fondations politiques du nouvel empire sont tracées. Selon plusieurs auteurs, dont notamment Élisabeth Fauquert (2019) et Maya Kandel (2018), cette victoire historique marque la

réincarnation de l'impérialisme américain, dont William McKinley et Theodore Roosevelt sont les précurseurs :

Les présidents qui gouvernent les États-Unis sont presque exclusivement républicains jusqu'à l'élection de Woodrow Wilson en 1912. William McKinley (1897-1901) et Theodore Roosevelt (1901-1908) lancent leur pays dans une véritable stratégie impériale. Suivant les thèses populaires de l'amiral Alfred Mahan, une flotte puissante est mise en chantier. Elle fait le tour du monde en 1908, et se hisse en 1914 au troisième rang mondial.

Lefebvre (2022 : 14)

Le pétrole, essentiel à l'essor impérial des États-Unis, devient, de ce fait, un catalyseur de l'expansion économique et politique du nouvel empire. Le premier gisement est découvert en Pennsylvanie, en 1859. John Davison Rockefeller fonde rapidement la *Standard Oil Company* en 1870, une entreprise d'exploitation pétrolière, qui deviendra la compagnie industrielle la plus productive au cours des années 1900 (LaFeber, 2012). C'est le début de « l'ère de la plus gigantesque compétition économique internationale de l'Histoire » (Laïdi, 2024 : 571). Le géostratège Jean-Michel Valantin l'illustre par ses propos dans sa monographie du nom de *L'Aigle, le Dragon et la Crise planétaire* :

Dès le début du XIX^e siècle, la puissance géopolitique européenne et américaine est transformée par la révolution industrielle. La puissance de la combustion du charbon, puis du pétrole, pour faire tourner les moteurs des machines industrielles, des trains et des navires fait émerger une capacité de projection de force des armées et des flottes anglaise, française, européenne et américaine sans équivalent dans l'histoire.

Valantin (2020 : 27)

Les puits américains, bien que très abondants, montrent des signes d'essoufflement dès le début du XX^e siècle. La demande énergétique, pour sa part, ne cesse de croître, tant à l'échelle domestique qu'internationale. Les Américains saisissent rapidement l'urgence de la situation : une solution externe est essentielle à la sécurité énergétique américaine (Chomsky, 1991). Des disruptions en approvisionnement énergétique peuvent avoir de sérieuses conséquences domestiques (Burke & Matisek, 2020). Dans ce contexte, le Moyen-Orient, en particulier l'Irak, apparaissent comme une source d'approvisionnement stratégique (Dodge, 2012). Or, la Couronne britannique contrôle fermement l'exploitation pétrolière au Moyen-Orient. Les États-Unis sont complètement mis à l'écart des discussions liées à la question. De plus, les Britanniques s'inquiètent. Ils soupçonnent Paris et Washington d'encourager la Turquie à envahir Mossoul, en vue d'obtenir un meilleur accès aux ressources irakiennes. Ankara soutient, en effet, les insurrections kurdes contre les forces britanniques, créant troubles et de l'instabilité dans la région. Par conséquent, Londres conclut, en 1922, qu'il serait plus stratégique d'octroyer 12% des parts de la TPC aux Américains afin de stabiliser la situation politique en ancienne Mésopotamie. De fait, quatre géants américains intègrent le consortium : *Gulf Oil*, *Texaco*, *Standard Oil of New Jersey* et la *Standard Oil Company of New York* (Auzanneau, 2015).

1917, la conquête britannique de la Mésopotamie ottomane

Outre son héritage mésopotamien, l'Irak moderne résulte de découpages coloniaux historiques. Dès 1638, l'Empire ottoman conquiert la région. Néanmoins, les Ottomans se désintéressent progressivement de la zone correspondant à l'Irak moderne à partir du début du XX^e siècle. La région est alors composée de trois *vilayet*¹ : Bassora, Bagdad et Mossoul. Considérée peu rentable, notamment pour son climat torride, la région est largement délaissée et sous-développée (Luizard, 2002). Paradoxalement, les Britanniques y voient un potentiel économique et géostratégique considérable. Ainsi, de 1917 à 1920, l'occupation britannique, violente et répressive, s'empare de la région, combinant les trois *vilayets* ottomans – différenciés par leur ethnicité et leur religion – sans véritable projet politique (Luizard, 2003). Au-delà de la situation géographique stratégique de l'Irak, qui est situé sur la Route des Indes, la Grande-Bretagne est particulièrement intéressée par les ressources pétrolières mésopotamiennes. De fait, dans un contexte d'industrialisation accrue de la Grande-Bretagne, et d'un besoin en chars, aviation et armement élevé, le pétrole irakien constitue un enjeu militaire majeur (Buresi et al., 2018).

Au sortir de la Première Guerre mondiale, Woodrow Wilson, 28^{ème} Président des États-Unis (1913 – 1921), énonce ses « Quatorze Points », un célèbre discours (voir Annexe 4) prononcé devant le Congrès américain le 8 janvier 1918. L'allocution constitue le premier catalyseur de la politique étrangère américaine au sein du Moyen-Orient. Dans un environnement international instable et fracturé, le Président s'inquiète quant à l'avenir des États-Unis (Dodge, 2003). Est alors évoqué un programme assurant la paix, la liberté, la justice, la stabilité et la sécurité dans le monde (Wilson, 1918). Le chef d'État américain appelle notamment à l'extension du principe westphalien de souveraineté nationale aux pays dits « en voie de développement ». En promouvant la souveraineté étatique, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et l'ouverture économique, le Président entend prévenir toute résurgence de conflits à l'échelle mondiale. La scène internationale serait protégée des ambitions impérialistes de certaines puissances, garantissant, selon lui, la protection des intérêts états-uniens (Dodge, 2003). Inspiré d'un moralisme profond, Woodrow Wilson s'oppose, de fait, à l'impérialisme et colonialisme européen, ainsi qu'à la guerre :

La politique étrangère du président Thomas Woodrow Wilson reposait sur des principes moraux bannissant l'impérialisme, le colonialisme et la guerre. Le moralisme et la « destinée manifeste » étaient profondément enracinés en lui : « Le droit est plus précieux que la paix ! » Il se considérait comme l'instrument de la providence. Le président ainsi que son secrétaire d'État W. J. Bryan étaient

¹ L'Empire ottoman divisé en vilayet, des divisions administratives qui s'apparentent à des provinces.

convaincus qu'ils étaient investis d'une mission sacrée, celle d'enseigner aux pays sous-développés l'État de droit et l'éthique.

Harrar Masmoudi (2009 : 164-165)

Le dernier point du discours suggère la création de la Société des Nations (SDN), une organisation ayant pour but d'établir un ordre libéral mondial, à l'image des Quatorze Points de Wilson. En 1920, est alors créée la SDN, confiant la tutelle de l'Irak à la Couronne britannique. L'organisation accueille la Conférence de San Remo, le 20 avril 1920, où est défini le système de mandats conformément à l'article 22 du Pacte de la Société des Nations (Yakoubi, 2021).

Animée par une mission civilisatrice et progressiste, la SDN instaure ce dispositif censé guider les peuples anciennement colonisés par les Empires ottoman et allemand vers l'indépendance. Les puissances mandataires sont tenues d'aider les populations sous tutelle à devenir des États modernes. L'objectif affiché est de rompre avec l'impérialisme colonial classique (Yakoubi, 2021). L'historienne Anne-Laure Dupont définit d'ailleurs le mandat comme « une tutelle que des nations développées exercent au nom de la SDN sur des peuples non encore capables de se diriger eux-mêmes, dans les conditions particulièrement difficiles du monde moderne » (Dupont, 2023 : 223). En dépit de sa vocation émancipatrice, et ce dans un contexte d'aversion pour la colonisation, le mandat constitue, de fait, un instrument de domination. Trois catégories mandataires sont créées : A, B et C, selon le degré de « développement » du territoire concerné. Les provinces arabes historiquement ottomanes sont classées « A », leur indépendance étant jugée possible, moyennant le soutien d'une puissance mandataire, soit la France, soit la Grande-Bretagne. Les territoires sous mandat de type B, anciennement allemands, sont essentiellement situés en Afrique centrale et également administrés par les Français et Britanniques. Ces terres sont considérées comme ayant atteint un niveau intermédiaire de développement. Bien que les puissances mandataires y détiennent une large compétence administrative et législative, ces territoires bénéficient d'une certaine autonomie politique. Enfin, les mandats de catégorie C, qui concernent l'actuelle Namibie ainsi que certains territoires du Pacifique, sont considérés comme les moins développés. Ces régions sont soumises à une administration directe et complète de l'Afrique du Sud, du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (Dupont, 2023).

L'administration du Moyen-Orient, mandat de type A, est ainsi divisée entre Français et Britanniques (Yakoubi, 2021). Tandis que la France obtient la tutelle de la Syrie et du Liban, la Grande-Bretagne, pour sa part, prend en charge la Palestine et la Mésopotamie (Auzanneau, 2015). S'ensuit alors l'intronisation de Faisal I^{er}, fils du chérif Hussein de La Mecque et premier roi du royaume hachémite d'Irak. Au trône de 1921 à 1933, Faisal I^{er} devient roi d'un État sous mandat britannique. En dépit de sa vertu émancipatrice, et ce dans un contexte d'aversion pour la colonisation, le mandat demeure un instrument de domination. En effet, l'Empire britannique se montre très totalitaire, renforçant son autorité sur le royaume (Yakoubi, 2015).

1927, la découverte du pétrole en Irak

Quelques années plus tard, le 14 octobre 1927, le pétrole jaillit pour la première fois en terre irakienne, sur le site de forage de Baba Gurgur, non loin de Kirkouk (Auzanneau, 2021). La puissance américaine s'invite rapidement à la table des négociations, désirant également profiter de la richesse mésopotamienne (Thomas, 2006). Britanniques, Français, Néerlandais et Américains entament alors de longues discussions, aboutissant à la création de *l'Iraq Petroleum Company* (IPC) en 1929, succédant à la TPC. La nouvelle compagnie regroupe plusieurs géants de l'énergie :

L'Anglo-Persian Oil Company (23,75 %, devenue par la suite *British Petroleum*), la *Royal Dutch-Shell* (23,75 %), la Compagnie Française des Pétroles [ancêtre de *Total*] (23,75 %) et deux compagnies américaines se partageant le dernier quart, la *Standard Oil du New Jersey* et la *Socony Vacuum* (11,875 % chacune). Les 5 % restants rémunéraient le négociateur de l'accord Calouste Gulbenkian, alias « Monsieur Cinq pour cent », qui accrut ainsi une fortune déjà considérable.

Bazin (2021 : 117)

Deux ans après sa formation, l'IPC autorise, en mars 1931, la construction de deux pipelines, partant tous deux de Kirkouk et se dédoublant pour déboucher, d'une part, à Haïfa en Palestine et d'autre part à Tripoli au Liban. L'inauguration des deux oléoducs marque le début de l'industrialisation pétrolière en Irak (Auzanneau, 2021). Cette phase constitue également le point de catalyseur de l'institutionnalisation de la mainmise occidentale sur les ressources irakiennes. L'Irak devient un terrain d'affrontement entre puissances étrangères, s'inscrivant durablement dans une logique de dépendance économique. La fondation de l'IPC révèle également l'appétit croissant des États-Unis pour le pétrole du Moyen-Orient, amorçant une implication qui ne cessera de s'intensifier tout au long du XX^e siècle (Thomas, 2006). En somme, ce tournant marque un double enracinement : celui du pétrole comme pilier de l'économie irakienne, et celui de la dépendance économique du pays.

1932, l'indépendance irakienne et la consolidation du royaume hachémite

Le nationalisme arabe, né à la fin du XIX^e siècle, connaît un essor politique majeur à la suite de la Première Guerre mondiale. S'imposant comme une idéologie anti-impérialiste, le nationalisme arabe est alimenté par le démantèlement de l'Empire ottoman et le rejet des mandats imposés par les puissances européennes (Hafez, 2004). En Irak, cette aspiration à l'autodétermination s'exprime dès les années 1920, à travers la contestation populaire du mandat britannique. La mise sous tutelle, perçue comme coloniale, suscite une hostilité grandissante au sein de la population irakienne, qui s'insurge immédiatement contre les troupes britanniques. La révolte éclate, au large de l'Euphrate, le 2 juillet 1920 avec la Grande Révolution irakienne, *al-Thawra al-'Iraqiyya al-Kubra* (Benraad, 2023). Cent trente et un mille hommes irakiens issus de divers groupes ethniques et religieux s'unissent contre les Britanniques, devenant la première forme

d'insurrection irakienne face aux ambitions impériales européennes. Cette révolte marque définitivement la mémoire collective irakienne, jouant un rôle fondamental dans la construction du sentiment national irakien (Dodge, 2003). En dépit de leurs différences, les élites urbaines, les autorités religieuses sunnites et chiites et les chefs de tribu font cause commune et s'insurgent contre les Britanniques. Cet événement devient le symbole national du succès du nationalisme, au-delà du confessionnalisme et des tensions ethniques (Amarilyo, 2015). L'Irak tente, à maintes reprises, de développer des relations avec Washington tout en écartant une domination américaine totale. Dans son article publié en 2015, Amarilyo résume ainsi l'influence d'*al-Thawra al-'Iraqiyya al-Kubra* sur la mémoire collective irakienne :

[...] the 1920 Revolution has been established in the Iraqi collective memory as a war of independence and a formative event symbolizing the unity of the Iraqi people, their national solidarity and their patriotic spirit to fight any foreign occupier to preserve their freedom and national independence.

Amarilyo (2015 : 72)

Cette montée en puissance du nationalisme arabe en Irak se renforce notamment grâce aux Quatorze Points du Président Woodrow Wilson. Présenté en 1918, le Point Cinq affirme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, appelant à un ordre fondé sur les intérêts des populations locales, et non sur les ambitions impérialistes des puissances européennes. Cette convergence entre aspiration nationaliste et discours international sur l'autodétermination accélère la pression exercée sur les tutelles française et britannique (Hafez, 2004). C'est ainsi le cas en Irak, où l'aversion pour les Britanniques croît tout particulièrement. À Londres, la pression monte : l'opinion publique britannique dénonce le mandat irakien (Dodge, 2003).

Dès 1928, Faisal I^{er} exige l'indépendance de son nouvel État. Jugée prématurée, la Grande-Bretagne ne répond pas directement en faveur de cette requête. La Couronne britannique souhaite effectivement assurer ses intérêts en premier lieu. Dès lors, un accord est signé entre les deux nations en 1930, encadrant leurs relations bilatérales après l'indépendance de l'Irak (Yakoubi, 2015). Le traité garantissant ses intérêts, la Grande-Bretagne soumet la candidature irakienne au Conseil de la SDN pour une reconnaissance d'indépendance. Les membres du Conseil ne sont toutefois pas convaincus par le projet irakien et doutent des capacités du pays à devenir autonome. De plus, la SDN s'inquiète quant au sort des minorités ethniques. Malgré ses craintes, le Conseil reconnaît l'indépendance de l'État irakien en octobre 1932 et Faisal I^{er} comme roi d'Irak. Le royaume est dès lors intégré à l'institution internationale (Yakoubi, 2021). Jusqu'en 1932, date de l'indépendance irakienne, Londres conserve un contrôle quasi-absolu sur les affaires politiques, militaires et économiques irakiennes, évinçant de fait toute influence américaine en ancienne Mésopotamie (Luizard, 2002).

Par la suite, l'instabilité, l'inégalité et l'hostilité règnent sur l'Irak. À partir de 1932, les gouvernements irakiens se succèdent, le mandat britannique est alors au cœur du débat politique.

Tandis que le traité anglo-irakien de 1928 impose à Bagdad de soutenir la Grande-Bretagne en situation de conflit, l'anglophobie est en pleine croissance en Irak (Howorth, 2017). De fait, au début de la Seconde Guerre mondiale, Rashid Al-Gaylani, alors Premier ministre (1940 – 1941), déclare effectivement la guerre à l'Allemagne. Al-Gaylani refuse néanmoins l'application du traité anglo-irakien stipulant le libre passage des forces britanniques en situation de conflit. Ainsi, le Premier ministre irakien tente de maintenir à l'écart de son pays l'influence britannique. Cette forme de neutralité n'est guère appréciée du côté de Londres. Par conséquent, Winston Churchill, alors Premier ministre du Royaume-Uni (1940 – 1945), envoie ses troupes dès 1941, en vue de rétablir l'influence britannique au sein de l'Irak (Rey, 2017). C'est alors que Nouri Al-Saïd, « anglophile convaincu » tel que le qualifie l'historien Pierre-Jean Luizard (2002 : 40), prend le rôle de Premier ministre plus d'une quinzaine de fois, et ce jusqu'en 1958 (Howorth, 2017). Ce dernier acte renforce la mainmise britannique, le Royaume-Uni y conservant une présence militaire importante et le contrôle de la monnaie irakienne. En définitive, les relations irako-américaines demeurent largement restreintes de 1932 à 1945, en grande partie en raison de la prééminence britannique dans la région (Rey, 2017).

1.2. De la sphère occidentale à la sphère soviétique

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la politique étrangère américaine au Moyen-Orient connaît un tournant stratégique. La montée des tensions Est-Ouest inaugure l'ère de la guerre froide, qui structure désormais la politique extérieure états-unienne, notamment au Moyen-Orient. L'Irak, jusqu'alors zone d'influence britannique, devient un enjeu géostratégique pour les États-Unis, soucieux de contenir l'expansion soviétique tout en sécurisant leurs intérêts dans la région (Lefebvre, 2022). Sous l'égide du Président Harry S. Truman (1945–1953), les États-Unis entendent contenir l'influence soviétique dans la région. Jusqu'à la fin de la guerre froide, l'Irak constitue un maillon essentiel de cette doctrine d'endiguement et par conséquent, de la politique étrangère américaine impérialiste, orientaliste et interventionniste (Dodge, 2012). Washington s'appuie sur l'ancrage britannique pour renforcer sa présence en Irak (Louis, 2020). Dès le 28 décembre 1946, la légation américaine à Bagdad est élevée au rang d'ambassade, symbolisant le rapprochement diplomatique entre les deux pays (U.S. Department of State, 2025). Par la suite, Bagdad devient le théâtre d'une rivalité d'influence, oscillant tour à tour entre alignement occidental, neutralité et rapprochement avec le bloc soviétique (Gresh, 2020). Dans un contexte d'affrontement idéologique avec l'Union soviétique, l'Irak apparaît comme un État qu'il convient d'intégrer à la sphère d'influence américaine (Dodge, 2012).

1945, les prémisses de la guerre froide

À l'origine de la guerre froide, se trouve une fracture idéologique entre l'Union soviétique et les États-Unis, qui se cristallise au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Le processus débute au

cours du XX^e siècle, lorsque des transformations socio-économiques bouleversent les États-Unis d'une part, et l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) d'autre part (Westad, 2017). Les Américains, porteurs d'un projet libéral basé sur le capitalisme et la démocratie, s'opposent aux Soviétiques, qui incarnent un modèle communiste inspiré du marxisme-léninisme (Saull, 2012).

Les États-Unis, fondés sur le libéralisme économique et la démocratie, connaissent une apogée économique sans précédent au cours du XIX^e siècle. L'essor du modèle capitaliste américain, combiné à la révolution industrielle, favorise l'émergence des États-Unis comme puissance politique, économique et technologique aux ambitions impériales (LaFeber, 2012). De la guerre de Sécession à la Première Guerre mondiale, le produit intérieur brut (PIB) américain se multiplie par sept. Dès 1913, les États-Unis deviennent le premier déposant mondial de brevets industriels, leurs ressources naturelles étant particulièrement abondantes. Cette réussite nourrit une idéologie singulière, articulée autour des notions d'unicité nationale, de mission civilisatrice et d'abondance. Ces concepts deviennent des piliers latents de la politique étrangère américaine, marquée par la conviction de posséder un modèle universel de modernité à exporter, à l'image de la destinée manifeste (Westad, 2017).

À l'inverse, l'Union soviétique incarne une idéologie communiste, issue du marxisme-léninisme. C'est en 1917 que la Révolution bolchévique, dirigée par Vladimir Ilitch Lénine, secoue la Russie tsariste, et fonde l'URSS en 1922. Le léninisme, à l'origine du communisme soviétique, considère les relations internationales comme l'expression des rapports de force entre classes sociales (Tissier, 2019). Réfutant le capitalisme américain, il en dénonce la perversité morale, et soutient les mouvements anticapitalistes à travers l'Europe. Ainsi, le Komintern, organisation visant à soutenir les partis communistes à l'étranger, est fondé en 1919 par Lénine. Sa création, marque, de fait, la genèse d'une politique étrangère soviétique idéologique et universaliste, portée par la transformation de l'ordre international (Westad, 2017).

Si cette opposition idéologique demeure jusqu'alors latente, la Seconde Guerre mondiale en cristallise les termes, marquant la transition d'un conflit global à une guerre froide. Engagée dans une alliance de circonstance pour vaincre l'ennemi commun, l'Axe Allemagne – Japon – Italie, la Grande Alliance, composée des États-Unis, de l'URSS et de la Grande-Bretagne, s'unit (Durandin, 2023). Tandis que les États-Unis veulent répondre à l'attaque japonaise de Pearl Harbour survenue en décembre 1941, les Soviétiques veulent se défendre contre l'opération allemande Barbarossa lancée quelques mois auparavant, en juin de la même année (Westad, 2017). Les Britanniques, quant à eux, considèrent avec gravité l'expansion allemande et jugent nécessaire d'agir en s'alliant à leurs homologues américains et soviétiques (Durandin, 2023).

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, la France et la Grande-Bretagne perdent considérablement en influence, laissant place à une montée en puissance d'une part, des États-Unis et d'autre part, de l'Union soviétique (Schmidt, 2012). Les Conférences de Yalta et de Potsdam (1945), censées établir les contours du nouvel ordre mondial, exposent des désaccords profonds entre les deux nations. Malgré leur coopération militaire, les alliés divergent sur leurs conceptions du nouvel ordre mondial (Durandin, 2023). Tant les modalités de reconstruction de l'Europe que le sort de l'Allemagne font l'objet de dissensions. Tandis que les Américains cherchent à instaurer un ordre libéral fondé sur la souveraineté étatique et l'ouverture des marchés, les Soviétiques défendent l'imposition de régimes communistes en leur faveur. Au sein de l'Europe, une nouvelle ligne de front idéologique se dessine, matérialisée par la division de l'Allemagne. Dans ce contexte d'affrontement, l'expansion du communisme soviétique constituerait une menace aux valeurs américaines (Westad, 2017). Ainsi, l'historien Odd Arne Westad démontre l'importance de la compréhension de cet ancrage idéologique :

L'ardeur du conflit idéologique a sans nul doute largement contribué à la bipolarité de la guerre froide. L'idéologie prédominante américaine, avec l'accent porté sur les marchés, la mobilité et la mutabilité, était universaliste et téléologique, forte de la conviction que toutes les sociétés d'origine européenne allaient nécessairement dans la même direction que leur voisin d'outre-Atlantique. Dès le tout début, le communisme – cette forme particulière de socialisme développée par l'Union soviétique – a pris le contre-pied de l'idéologie capitaliste représentée par les États-Unis : il s'agissait d'une autre perspective d'avenir, pour ainsi dire, accessible à tous les peuples, partout dans le monde.

Westad (2017 : 11)

À partir de 1947, cette rupture idéologique s'institutionnalise : l'Ouest de l'Europe est sous influence américaine, l'Est est, quant à lui, sous influence soviétique (Schmidt, 2012). Les recherches combinées de l'historienne Lilly Marcou (1987) et du politologue Richard Saull (2012) attribuent quatre actes à cette institutionnalisation : la doctrine Truman, le plan Marshall, le Kominform et l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN).

La doctrine du Président Harry S. Truman, annoncée le 12 mars 1947, marque un premier acte, scellant la fin de l'ère isolationniste américaine au profit d'un interventionnisme international. L'historien Jean-Michel Lacroix (2013 : 463) l'affirme : « Les lois de la géopolitique américaine veulent que désormais leurs engagements cessent d'être locaux ou régionaux pour devenir internationaux ». Truman présente le devoir américain envers les peuples libres qu'il déclare vouloir soutenir contre toute pression extérieure, désignant implicitement l'URSS comme nouvelle menace globale. Le Chef d'État demande au Congrès une aide massive pour la Grèce et la Turquie, justifiant cette assistance par la défense de la liberté et de la démocratie dans le monde. C'est ainsi que Truman vise à endiguer l'expansion du communisme soviétique, initialement en Grèce et en Turquie, puis à l'échelle mondiale (Marcou, 1987). Cette doctrine ne se réduit néanmoins pas à une simple stratégie de politique étrangère : elle constitue une projection manifeste des valeurs américaines domestiques. Tel que le politologue Richard Saull le présente

en 2012, une analyse identitaire de cette institutionnalisation met en évidence la défense d'un mode de vie démocratique libéral, propre à l'identité américaine, désormais érigé en modèle universel à promouvoir face à la menace soviétique. Libéralisme économique, démocratie parlementaire et liberté individuelle, les principes enracinés dans l'identité états-unienne sont ainsi mobilisés pour justifier une politique étrangère d'endiguement (Saul, 2012).

Vient ensuite le plan Marshall, deuxième acte de la guerre froide et seconde forme d'institutionnalisation de l'idéologie américaine (Saul, 2012). Annoncé le 5 juin 1947 par le secrétaire d'État américain George C. Marshall (1947 – 1949), ce programme d'assistance économique vise à prévenir l'effondrement des démocraties occidentales, fragilisées par la Seconde Guerre mondiale. Le plan propose aux pays européens de coordonner leur reconstruction, tout en bénéficiant du soutien financier américain. Cette aide est conditionnée à l'adoption du libéralisme comme modèle économique. L'URSS dénonçant ce programme comme une manœuvre impérialiste, refuse d'y participer. La fracture Est-Ouest est désormais scellée. Le plan Marshall symbolise l'ancrage économique et politique du « monde libre » (Marcou, 1987). Un regard constructiviste permet de mettre en lumière la volonté idéale motivant le plan Marshall, il s'agit effectivement de reconstruire une Europe alignée sur les valeurs de la démocratie libérale et de l'économie de marché. L'objectif n'est pas seulement de rétablir les économies européennes, mais de forger une hégémonie internationale fondée sur les valeurs américaines, face aux idées jugées menaçantes du communisme (Saul, 2012).

Le troisième acte de cette institutionnalisation prend forme en septembre 1947 avec la création du Kominform, le Bureau d'information des partis communistes. Cette initiative soviétique constitue une réplique directe au plan Marshall, perçu par Moscou comme une matérialisation de l'hégémonie américaine (Westad, 2017). Le Kominform, rassemblant les partis communistes de l'URSS, d'Europe de l'Est, ainsi que ceux de France et d'Italie, vise à coordonner la propagande communiste. Plus qu'un simple outil de communication, il s'agit d'un organe de centralisation destiné à affirmer l'unité du bloc soviétique sous la tutelle de Moscou. Le Kominform marque la matérialisation de la polarisation de l'Europe en deux sphères d'influence irréconciliables (Marcou, 1987). Concrètement, cette institutionnalisation reflète la dimension anti-libérale du projet soviétique. Le Bureau d'information matérialise non seulement la polarisation de l'Europe, mais également la tentative soviétique d'unifier idéologiquement le monde communiste contre la sphère occidentale considérée impérialiste (Saul, 2012).

La création de l'OTAN marque le quatrième et dernier acte de l'institutionnalisation de la guerre froide. L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, édifiée le 4 avril 1949 à Washington, est une alliance militaire défensive regroupant à l'origine douze pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord (Lacroix, 2013). La fondation de l'organisation incarne la réponse occidentale à la menace croissante d'une expansion soviétique. L'OTAN permet de structurer

militairement le bloc occidental autour d'un *leadership* américain, tout en institutionnalisant le dispositif d'endiguement à l'échelle transatlantique. Au regard du prisme constructiviste, l'alliance militaire transatlantique constitue un instrument effectif de projection de la puissance américaine (Saul, 2012).

1947, la doctrine Truman

À l'aube de la guerre froide, le Moyen-Orient devient un espace d'affrontement stratégique entre les États-Unis et l'Union soviétique. Lorsque plusieurs nations arabes accèdent à l'indépendance au cours des années quarante, elles sont immédiatement sommées de choisir un camp. Washington, se reposant sur l'influence britannique qui demeure dans la région, cherche à consolider un ordre régional anticommuniste. Moscou, en revanche, tire profit des ressentiments anti-impérialistes pour étendre son influence (Louis, 2020). Au croisement de trois continents, abritant des routes commerciales essentielles et regorgeant de ressources pétrolières majeures, le Moyen-Orient devient un enjeu sécuritaire et économique (Gresh, 2020). Dès lors, la région s'impose comme l'un des premiers terrains d'application de la doctrine Truman par un soutien économique et militaire aux régimes alliés (Gresh, 2020).

Tandis que les Soviétiques soutiennent substantiellement la montée du communisme et du socialisme, les Américains tentent d'étendre leur influence dans le Moyen-Orient (Leffler, 1992). Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Administration Truman (1945 – 1953) cherche à préserver une « prépondérance stratégique » au Moyen-Orient en se reposant sur l'influence britannique (Leffler, 1992 : 25). C'est notamment le cas en Irak, où le retour de Nuri al-Saïd au poste de Premier ministre, dès 1949, initie un rapprochement stratégique entre Bagdad et Washington. En engageant une consolidation autoritaire du régime, notamment via la répression du Parti communiste, le Premier ministre irakien s'aligne, *de facto*, avec le camp occidental (Rey, 2017). Dès 1951, la nationalisation du pétrole en Iran par le Premier ministre iranien Mohammad Mossadegh (1951 – 1953) et le coup d'État du 19 août 1953 – l'opération Ajax orchestrée par les services de renseignement britannique et américain, qui renverse son gouvernement – causent un éloignement diplomatique entre Iraniens et Américains, offrant à l'Irak une opportunité de renforcer sa stratégie de rapprochement avec la Maison-Blanche (Gresh, 2020). Bagdad se positionne comme allié fiable de la sphère occidentale et obtient, par conséquent, une meilleure répartition des revenus pétroliers dès 1954. La même année, les États-Unis, médiateurs clés des négociations, assurent une livraison de chars à l'Irak. Ce rapprochement, enclenché en 1949, culmine en 1955 par l'adhésion irakienne au Pacte de Bagdad (Rey, 2017).

1957, la doctrine Eisenhower

Signé en 1955 sous l'égide de l'Administration Dwight D. Eisenhower (1953 – 1961), le Pacte de Bagdad marque les prémisses de la doctrine Eisenhower. S'inscrivant dans une logique de

guerre froide, le traité vise à enrôler le Royaume-Uni, l'Irak, la Turquie, le Pakistan et l'Iran dans une alliance anticomuniste sous une tutelle britanno-américaine. Loin d'être un simple traité de défense mutuelle, il répond à une volonté américaine d'endiguer l'influence soviétique dans une région jugée essentielle à l'approvisionnement énergétique mondial. Bien que les États-Unis n'y soient pas signataires, le pacte est pensé comme un prolongement de la doctrine Truman (Dodge, 2012). Dès sa signature, le traité incarne une fracture idéologique nette au sein du monde arabe, opposant régimes favorables au camp occidental aux régimes non-alignés et davantage proches de Moscou (Louis, 2020). Cette rupture s'appuie sur une lecture binaire du monde où tout nationalisme est suspecté d'être instrumentalisé par le communisme soviétique (Dodge, 2012). En Irak, la participation au traité est portée par le Premier ministre Nuri al-Saïd, qui y voit une opportunité d'affirmer son rôle régional tout en obtenant un soutien militaire et économique occidental. Le pacte favorise également la naissance d'une vague de répression anticomuniste en Irak : les autorités irakiennes ferment l'ambassade soviétique et révoquent la nationalité de nombreux militants communistes. Ainsi, Bagdad se positionne clairement en faveur du camp occidental (Rey, 2017).

L'Égypte du Président Gamal Abdel Nasser (1956 –1970), qui devient la figure de proue d'un nationalisme arabe refusant l'alignement avec l'un ou l'autre bloc, se présente pour sa part à la tête des pays arabes non-alignés. Ce positionnement, qui inquiète les anciennes puissances coloniales, déclenche la crise de Suez en 1956. Lorsque le Président égyptien annonce la nationalisation de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, jusque-là contrôlée majoritairement par des capitaux français et britanniques, une coalition militaire formée par la France, le Royaume-Uni et Israël lance une offensive contre l'Égypte le 29 octobre 1956. En réaction, les États-Unis et l'Union soviétique s'imposent comme les deux nouveaux arbitres de l'ordre international, scellant la fin de la domination européenne (Carrère d'Encausse, 1975). Tout d'abord, l'Union soviétique soutient diplomatiquement Le Caire, se présentant comme défenseur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. De plus, Moscou menace d'intervenir nucléairement. Washington, pour sa part, désavoue ses alliés européens et refuse de les assister, craignant une escalade en faveur aux Soviétiques (Gresh, 2020). Ainsi, l'Égypte devient un modèle de nationalisme arabe, prônant la souveraineté économique et le rejet de l'impérialisme. En effet, la victoire égyptienne, combinée au non-alignement de Nasser, érige l'Égypte comme symbole de résistance au bloc occidental (Louis, 2020).

Face au réalignment égyptien, le Président Eisenhower présente au Congrès, le 5 janvier 1957, un programme de coopération économique et militaire destiné aux pays de la région en cas de menace communiste. Ce discours fonde ce que l'on appelle désormais la doctrine Eisenhower. Cette politique reflète une volonté claire des États-Unis de prendre le relais de la Grande-Bretagne dans la région, en devenant le pilier central de l'architecture sécuritaire régionale. Le

Président Eisenhower affirme la primauté de la puissance impériale américaine en adoptant une lecture géopolitique binaire : le Moyen-Orient devient un théâtre direct de la guerre froide, et les États-Unis prennent la responsabilité de contenir l'expansion soviétique dans la région. Dans ce contexte, l'Irak apparaît comme un partenaire stratégique pour les Américains (Carrère d'Encausse, 1975).

Dans le monde arabe, la crise de Suez marque la progression du nationalisme arabe et de la stratégie du non-alignement. Les Soviétiques se présentent comme alternative au camp américain, qu'ils considèrent impérialistes (Gresh, 2020). Dans ce contexte, le gouvernement de Nuri al-Saïd, déjà contesté pour son alignement occidental et le pacte de Bagdad, est largement fragilisé (Rey, 2017). De plus, l'adhésion irakienne à la doctrine Eisenhower accentue les tensions internes. L'opinion publique se radicalise ; le camp américain est perçu comme complice de l'agression contre Nasser (Gresh, 2020). Cette dynamique, combinée aux répressions internes, déstabilise le régime et favorise l'émergence de nombreuses forces d'oppositions : communisme, baathisme, républicanisme et un corps des militaires sunnites. C'est d'ailleurs ce corps, le Comité suprême des Officiers libre, qui prépare le coup d'État de 1958, qui verra la fin de la monarchie et le retrait de l'Irak du pacte de Bagdad (Rey, 2017).

1958, le coup d'État du Général Kassem et la fin du royaume hachémite

Le Comité suprême des Officiers libres renverse le royaume par un coup d'État, le 14 juillet 1958, donnant naissance à la république irakienne administrée par le général Abdel Karim Kassem. Le putsch militaire entraîne une rupture brutale entre Bagdad et Washington. C'est la fin d'un régime aligné avec les États-Unis au profit d'un gouvernement républicain dirigé par le Premier ministre Abdel Karim Kassem (1958 – 1963), dont les orientations vont inquiéter fortement les Américains (Howorth, 2017). Dès les premières semaines suivant la révolution, la république affiche une nouvelle politique étrangère résolument indépendante. Malgré cette neutralité, le pays entame rapidement un rapprochement stratégique avec l'URSS. La politique d'alignement est remplacée par une ouverture vers le bloc soviétique (Rey, 2017). Ce changement se concrétise par une reconnaissance du Parti communiste irakien (PCI), une montée politique des Kurdes et une hostilité croissante à l'égard d'Israël. Par conséquent, l'écart se creuse entre les États-Unis et l'Irak qui devient, selon les Américains, un pays perturbateur dans l'équilibre régional et un allié des adversaires de l'Occident : Nasser et l'URSS. Kassem se retire rapidement du pacte de Bagdad et réfute l'application de la doctrine Eisenhower. De pilier de la politique américaine au Moyen-Orient, l'Irak devient un acteur essentiel du mouvement neutraliste, dégradant ainsi ses relations avec ses partenaires états-unis. C'est dans ce contexte que les Soviétiques se présentent comme alliés des pays arabes porteurs de revendications souverainistes des pays arabes, et ce face à l'impérialisme américain (Luizard, 2002).

Additionnellement à la montée du nationalisme arabe, Bagdad exige la nationalisation de ses ressources énergétiques. Dénonçant l'exploitation étrangère jugée impérialiste, les autorités irakiennes exigent une augmentation des parts irakiennes dans les revenus pétroliers. Le contrôle du pétrole devient un enjeu symbolique et stratégique (Thomas, 2006). Un processus de nationalisation pétrolière se met progressivement en place. Dès 1958, le général Abdel Karim Kassem exige de l'IPC une hausse de la production et une redistribution plus équitable des revenus (Bazin, 2021). Deux années plus tard, le 14 septembre 1960, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) est fondée à Bagdad par cinq pays producteurs : Venezuela, Iran, Irak, Arabie saoudite et Koweït. Ayant pour objectif la reconquête du marché pétrolier accaparé par les consortiums occidentaux (Auzanneau, 2015), deux stratégies sont déployées : la hausse des prix du pétrole d'une part et l'augmentation des parts nationales des revenus pétroliers d'autre part. (Bazin, 2021). Cette dynamique réduit progressivement l'influence économique des États-Unis sur le pétrole irakien. En effet, en contestant les termes imposés par l'IPC, portée par des intérêts britanniques et américains, l'Irak dispute la domination impériale sur ses ressources. S'inscrivant dans une volonté régionale de souveraineté nationale, cette réappropriation des ressources coïncide avec un recul progressif de l'influence américaine. Les États-Unis voient ainsi leur capacité à orienter les politiques énergétiques de l'Irak s'effriter, tandis que l'OPEP devient un instrument de contestation du monopole des multinationales européennes et américaines sur les hydrocarbures du Moyen-Orient (Auzanneau, 2015).

1963, l'essor de Baath et la montée au pouvoir des frères Aref

Ces revendications souverainistes, tant politiques qu'économiques, laissent place à la montée du baathisme au sein des factions politiques du pays. Initialement syrien, le parti politique Baath s'étend ensuite à l'Irak, à la Jordanie et au Liban à partir de 1954. Le parti fonde sa pensée sur le nationalisme arabe, défendant l'idée d'une entité arabe linguistique, ethnique et religieuse. En s'inspirant du modèle européen d'État-nation, les baathistes évoquent l'existence d'une nation arabe irakienne et tentent d'éveiller un sentiment de cohésion nationale. Instrumentaliser cette solidarité nationale permet ainsi de libérer le territoire de la mainmise des puissances occidentales, qu'elle soit politique, économique ou culturelle. De fait, le baathisme prône la lutte contre la domination étrangère (Haghighat, 1991), marquant à nouveau la mémoire collective irakienne qui tente de se libérer continuellement d'un joug colonial, qu'il soit britannique ou américain (Amarilyo, 2015). Dès 1963, le parti orchestre un premier coup d'État militaire contre le général Abdel Karim Kassem bénéficiant du soutien américain. Les États-Unis, inquiets pour leurs intérêts stratégiques et pétroliers dans la région, dénoncent la proximité entre le général Kassem et les Soviétiques. Ainsi, Washington fournit aux nouveaux services irakiens des listes de communistes à éliminer, facilitant la répression menée par le régime. Malgré les aspirations nationalistes et anti-impérialistes du parti, le coup d'État paradoxalement appuyé par une

puissance occidentale, révèle les contradictions de la lutte irakienne pour la souveraineté (Saleh, 2020).

Toutefois, le régime baathiste, issu du coup d'État de février 1963, ne parvient pas à consolider son pouvoir. Divisé de l'intérieur, le gouvernement est rapidement renversé en novembre de la même année. Le pouvoir passe alors entre les mains d'Abdel Salam Aref (1963 – 1966), ancien compagnon de Kassem, qui marginalise les baathistes et consolide son autorité. Après sa mort accidentelle² en 1966, son frère Abdel Rahman Aref (1966 – 1968) lui succède. Les frères Aref instaurent un régime autoritaire, nationaliste et militaire, tout en recentrant le pouvoir sur une identité irakienne, à l'image du modèle nassérien. Le baathisme, affaibli, poursuit alors son implantation clandestine au sein de l'armée et de l'administration, en attendant son retour au pouvoir en 1968 (Luizard, 2020).

Les relations entre les États-Unis et l'Irak sous le règne des frères Aref (1963-1968) sont marquées par une distance croissante. Dès 1958, l'Irak s'engage sur une voie nationaliste et anti-impérialiste, influencée par le modèle nassérien et une vision nationale du panarabisme. La montée du Baathisme et l'instauration du régime des frères Aref après 1963 accentuent cette tendance. Ainsi, l'Irak adopte une politique plus centrée sur ses propres ambitions nationales et régionales, se démarquant de l'influence américaine dans la région. Dans le contexte de la guerre froide, la politique américaine, guidée par la nécessité de contrer l'influence soviétique, se désintéresse de l'Irak notamment en raison de ses orientations nationalistes arabes, souvent en opposition aux intérêts états-uniens (Luizard, 2002). La guerre des Six Jours, opposant Israël à l'Égypte, la Jordanie et la Syrie, renforce cette distanciation. Survenu en 1967, ce conflit se clôture par une victoire israélienne stratégique qui s'empare du Sinaï, de Gaza, de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est et du plateau du Golan. Ce conflit bouleverse l'équilibre régional et marque profondément la mémoire collective des pays arabes, qui se sentent humiliés par cette défaite. L'Irak réagit à cette défaite par un renforcement de son discours contre l'Occident et particulièrement contre les États-Unis (Gresh, 2020 ; Rey, 2017). La fermeture de l'Ambassade américaine à Bagdad et la rupture des relations diplomatiques entre Irakiens et Américains alimentent davantage un climat de méfiance idéologique (Boutz & Williams, 2015).

1968, le coup d'État baathiste

Malgré leur éviction en 1963, les Baathistes ne disparaissent pas de la scène politique irakienne. Le parti, bien que marginalisé sous les présidences des frères Aref, poursuit son enracinement en

² Abdel Salam Aref meurt le 13 avril 1966 dans un accident d'hélicoptère près de Bassora, alors qu'il se rendait à une visite officielle. Selon les rapports officiels irakiens, l'accident aurait été causé par de mauvaises conditions météorologiques combinées à une défaillance technique (Tripp, 2007).

cultivant une idéologie nationaliste, socialiste et autoritaire. Il s'impose progressivement comme une force politique incontournable, bénéficiant de l'affaiblissement du régime des Aref (Luizard, 2020). En juillet 1968, le Baath orchestre un nouveau coup d'État qui marque son retour définitif au pouvoir. Cette fois, le renversement est préparé rigoureusement, s'appuyant sur une infiltration des institutions. Ahmed Hassan Al-Bakr, aux commandes du putsch militaire, devient alors Président de la République irakienne de 1968 à 1979 (Benraad, 2023). La méfiance vis-à-vis des États-Unis au cours des années soixante s'intensifie sous le régime baathiste. Entre 1968 et 1978, les relations diplomatiques entre les États-Unis et l'Irak demeurent largement stagnantes, voire dégradées. Dès leur retour en 1968, les Baathistes, porteurs d'un nationalisme anti-impérialiste, sont perçus par Washington comme des alliés potentiels de l'Union soviétique (Kodmani-Darwish, 1990).

En effet, les Baathistes poursuivent une politique étrangère relativement isolationniste, avant d'entamer un rapprochement avec le bloc soviétique au lendemain du décès de Nasser en 1970 (Kodmani-Darwish, 1990). Lorsqu'Anouar el-Sadate devient le nouveau Président d'Égypte (1970 – 1981), Le Caire s'éloigne rapidement de l'idéologie socialiste et nationaliste du modèle nasserien. Une perte de confiance s'observe au sein du camp soviétique, tandis que l'Égypte amorce un rapprochement spectaculaire avec les États-Unis. Par conséquent, Moscou montre, peu à peu, une volonté de trouver un nouveau pilier stratégique au Moyen-Orient. En effet, l'URSS cherche à repositionner son influence régionale en se tournant vers l'Irak (Luizard, 2002). Ce choix stratégique aboutit à la signature d'un traité d'amitié et de coopération en 1972. L'Union soviétique prend alors à sa charge l'équipement militaire du régime irakien en fournissant armement et formations militaires, misant sur l'importance géostratégique de l'Irak, riche en pétrole et disposé à jouer un rôle régional fort. Simultanément, l'Irak, porté par le baathisme, tente de s'émanciper de la domination occidentale sur ses ressources naturelles. Ainsi, cette orientation anti-impérialiste rapproche davantage le pays de Moscou et l'éloigne de l'influence américaine considérée impérialiste (Kodmani-Darwish, 1990).

1969, la doctrine Nixon

Du côté américain, l'attention n'est guère portée sur l'Irak. En effet, Richard Nixon, à la tête de la présidence américaine de 1969 à 1974, redéfinit l'engagement états-unien au Moyen-Orient. Formulant une nouvelle doctrine dans un contexte de « désengagement difficile du bourbier vietnamien » (Lacroix, 2013 : 455), l'administration Nixon vise à limiter l'implication directe des États-Unis en déléguant la sécurité régionale à des puissances locales alliées (Dodge, 2012). La Maison-Blanche choisit alors l'Iran et, dans une moindre mesure, l'Arabie saoudite comme piliers de son influence régionale. Cette politique, dite des *Twin Pillars*, reflète la volonté américaine de contrebalancer la puissance soviétique au niveau global. En ce sens, les États-Unis s'engagent à répondre favorablement à toutes les demandes d'armement du Chah, à l'exception

de technologies nucléaires. En plaçant Téhéran au cœur de l'architecture sécuritaire régionale, Washington espère endiguer les ambitions hégémoniques de l'Irak (Yetiv, 2008). L'Iran est considéré comme le seul allié régional capable de contenir le nationalisme arabe, perçu comme une menace pour la survie de l'État d'Israël en raison de son soutien à la cause palestinienne. L'Irak, quant à lui, est perçu comme l'acteur le plus inquiétant de la région, en raison de son rapprochement avec l'URSS, son aversion pour Israël et son discours anti-occidental, ce qui motive son exclusion du dispositif sécuritaire américain (Roy, 2019). Cette marginalisation stratégique renforce la rhétorique anti-impérialiste et panarabe du régime irakien (Kodmani-Darwish, 1990),

1972, la nationalisation pétrolière irakienne

Dès 1972, l'Irak officialise la nationalisation de ses ressources pétrolières. Depuis la montée de Baath au gouvernement irakien, la volonté du régime est claire. Il s'agit de mettre fin au monopole des compagnies étrangères, contrer l'influence américaine et réaffirmer le contrôle national sur une ressource perçue comme un pilier de l'indépendance économique de l'Irak (Thomas, 2006). C'est pourquoi, Bagdad franchit une étape décisive en 1972 et nationalise intégralement l'IPC, à l'instar de plusieurs pays membres de l'OPEP, s'inscrivant dans une dynamique régionale de souveraineté énergétique. La nationalisation de l'industrie pétrolière constitue une victoire symbolique pour l'Irak baathiste face aux compagnies exerçant un quasi-monopole sur la production irakienne (Etourneau, 2021). Dans cette optique, le slogan du Baath devient « le pétrole arabe aux Arabes », se proclamant, de fait, « le défenseur des Arabes du Golfe » (Martinez, 2010 : 73). L'or noir cesse d'être un instrument de domination occidentale pour devenir, aux yeux du pouvoir irakien, un levier d'affirmation nationale et de puissance régionale. Luis Martinez résume ainsi la dynamique :

Investi de toutes les vertus, le pétrole doit à la fois être l'arme contre le sous-développement, la clé qui va ouvrir la porte de la modernité, le nerf de la guerre contre l'impérialisme et le sionisme. En somme, il est, pour ces pays [l'Algérie, la Lybie et l'Irak], la juste récompense octroyée à tous ceux qui ont été maltraités et humiliés par l'histoire contemporaine. Mais en réalité, la capture de la rente dans les années 1970 va les aveugler.

Martinez (2010 : 63)

Concrètement, l'Irak connaît un flamboyant essor économique au cours des années 1970. La production pétrolière augmente considérablement : le nombre de barils produits par jour passe de 100.400 en 1960 à 251.500 en 1978 (Thomas, 2006). Cette croissance économique permet de satisfaire un besoin de domination, formé, semble-t-il, en réaction à l'occupation coloniale. C'est effectivement la théorie défendue par le politologue Luis Martinez, qui, dans son ouvrage *Violence de la rente pétrolière* publié en 2010, tente de démontrer les retombées négatives de l'explosion de la rente pétrolière durant les années 1970. L'auteur affirme que la Lybie, l'Algérie et l'Irak sont aveuglés par l'abondance financière subséquente à la nationalisation pétrolière. Les

pays producteurs tombent alors dans une forme d'illusion de puissance et sont submergés par des ambitions de domination économique, militaire et régionale. En ce qui concerne le cas de l'Irak, l'occupation britannique, puis l'influence américaine, auraient nourri une rancœur coloniale qui, par conséquent, pousse l'Irak à atteindre « une suprématie militaire et une domination économique sur [sa] région » (Martinez, 2010 : 64).

1973, la guerre du Kippour

La guerre du Kippour, déclenchée en octobre 1973 par l'Égypte et la Syrie contre Israël, dans le but de récupérer les territoires perdus en 1967, provoque un bouleversement régional majeur. Les États-Unis, fidèles à leur alliance avec Israël, organisent un pont aérien massif pour soutenir militairement le Tsahal³, connu sous le nom d'opération *Nickel Grass* (Schillo, 2024). Ce soutien américain suscite une vague de colère, déclenchant une riposte des pays arabes. L'OPEP, dominée par les pays arabes du Golfe producteurs, impose un embargo sur les exportations de pétrole vers les États-Unis et leurs alliés, ce qui provoque un quadruplement du prix du baril entre octobre et décembre 1973 (Castiglioni, 2016). L'Irak, membre influent de l'OPEP, soutient pleinement l'embargo pétrolier. D'une part, ce positionnement en faveur de la cause palestinienne renforce son attractivité auprès des pays arabes. D'autre part, il lui permet d'affirmer son autonomie tout en contestant l'ordre énergétique international dominé par le bloc occidental. Le pétrole devient alors un instrument de puissance, au service d'une stratégie de désalignement face aux blocs (Luizard, 2002). La guerre du Kippour et le choc pétrolier qui s'ensuit, ne font donc qu'approfondir la distanciation de l'Irak vis-à-vis des États-Unis (Kodmani-Darwish, 1990).

Redoutant une marginalisation politique, l'Irak se rapproche par conséquent des pétromonarchies du Golfe ainsi que des Européens, en particulier des Français, en vue d'assurer une diversité d'alliances, de maintenir sa neutralité, et sortir d'une dépendance exclusive de Moscou (Razoux, 2024). Ce choix s'inscrit dans une volonté plus large de se libérer de toute tutelle idéologique et stratégique. Dès 1975, la France devient un partenaire privilégié pour Bagdad. Paris voit en l'Irak un pays riche, doté de vastes projets de développement et non aligné sur Washington. À l'échelle régionale, l'Irak s'impose comme partenaire clé. La militarisation de l'Irak, amorcée lors de l'explosion de la rente pétrolière, s'accompagne d'une politique étrangère régionale affirmée. Bagdad renforce ses ambitions régionales en se présentant comme une puissance militaire arabe. Dans ce contexte, l'Irak cherche à se rapprocher des monarchies du Golfe, tout en prenant ses distances avec Moscou (Kodmani-Darwish, 1990).

³ Le Tsahal est l'armée nationale d'Israël, chargée de la défense de l'État israélien, de ses citoyens et de ses intérêts.

1979, la révolution islamique d'Iran

En 1979, l'Irak accueille son nouveau Président, Saddam Hussein (1979 – 2003), succédant à Ahmed Hassan al-Bakr. Bras droit du Président sortant et figure majeure du parti Baath depuis les années 1960, Saddam Hussein met en œuvre un régime baathiste centralisé, répressif et militarisé. Le Président irakien développe une idéologie fondée sur le nationalisme arabe, l'indépendance politique et économique de l'Irak et la mise en place d'un État fort, en mesure de rivaliser avec les grandes puissances régionales. Saddam Hussein se présente comme le garant de l'unité nationale face aux minorités internes et à l'ingérence étrangère. Son ascension marque une nouvelle phase de consolidation d'un pouvoir personnel, ouvrant une décennie de tension croissante avec son voisin iranien (Razoux, 2024).

La même année, la révolution iranienne bouscule une nouvelle fois l'équilibre géostratégique au Moyen-Orient. Sous la direction du guide révolutionnaire Rouhollah Khomeini (1979 – 1989), le régime du Chah est renversé, ouvrant la voie à la naissance d'une République islamique fondée sur un rejet total de l'influence occidentale. Alors que la révolution islamique vient de renverser le Chah d'Iran, Mohammad Reza Pahlavi (1967 – 1979), le nouveau régime de l'ayatollah Khomeini adopte une politique particulièrement hostile envers ses voisins arabes (Leu, 2025). Téhéran affiche sa volonté d'exporter la révolution chiite dans les pays arabes. Ce discours inquiète profondément les monarchies du Golfe et les régimes arabes à majorité sunnite, qui y perçoivent une menace pour leur stabilité politique. La volonté de Téhéran est claire, il s'agit de fédérer les minorités chiites des pays du Golfe contre leurs dirigeants et d'établir des régimes théocratiques à l'image de la République islamique (Razoux, 2024). De fait, le 21 mars 1980, Ahmed Khomeini, bras droit et fils de l'ayatollah Khomeini, prône ouvertement l'exportation de la révolution iranienne : « Nous devons déployer tous les efforts nécessaires afin d'exporter la révolution dans les autres pays et rejeter l'idée de la contenir dans nos seules frontières » (cité dans Balta, 1988 : 136).

Dans ce cadre, l'Irak, où la population chiite est majoritaire, constitue une cible clé de ces ambitions expansionnistes iraniennes. Le 15 mars 1980, dans une allocution télévisée, le Chef d'État iranien confirme ses aspirations à l'égard de l'Irak : « Ô peuple irakien, méfie-toi de tes dirigeants et fais la révolution jusqu'à la victoire » (cité dans Balta, 1988 : 136). Concrètement, Khomeini appelle à la chute du régime baathiste, qu'il accuse de complaisance avec l'Occident. En réaction, Bagdad demande la fermeture des représentations diplomatiques iraniennes, autorise l'expulsion massive d'Irakiens d'origine iranienne, et surveille les zones chiites en Irak. Redoutant une insurrection inspirée par la rhétorique impériale révolutionnaire et expansionniste de Téhéran, Saddam Hussein considère peu à peu l'option militaire (Razoux, 2024).

La révolution iranienne, en installant un régime théocratique dirigé par l'ayatollah Khomeini, bouleverse l'ordre régional. En effet, la jeune république islamique rompt avec l'alignement occidental du Chah, provoquant une dégradation immédiate des relations avec les États-Unis de Jimmy Carter (1977 – 1981). En novembre 1979, la prise d'otages de 52 diplomates américains au sein de l'Ambassade des États-Unis en Iran durant 444 jours scelle la rupture diplomatique entre les deux nations, officialisée le 7 avril 1980. Cette crise, déclenchée par l'accueil du Chah en exil aux États-Unis, trouble le prestige national américain et constitue une menace aux intérêts américains dans la région. Les Américains perdent alors un allié régional majeur, et ce, dans un contexte d'affrontement saillant avec les Soviétiques (Roy, 2019). De plus, l'invasion parallèle de l'Afghanistan par l'Union soviétique, le 24 décembre 1979, inquiète les États-Unis. L'offensive est perçue à Washington comme une forme d'expansionnisme. Dans ce contexte, les États-Unis, bien qu'encore méfiants à l'égard du régime baathiste, perçoivent l'Irak comme un rempart face à l'Iran. Ainsi, la Maison-Blanche réévalue ses priorités régionales et, paradoxalement, envisage un rapprochement avec l'Irak (Hurst, 2009).

L'Irak de Saddam Hussein s'impose alors comme le principal rempart régional contre la révolution iranienne. À l'échelle régionale, le renversement du Chah et l'accession au pouvoir de l'ayatollah Khomeini (1979 – 1989) inquiètent les pays arabes qui y perçoivent une forme d'impérialisme chiite menaçant l'équilibre régional. Saddam Hussein s'impose comme partenaire clé de ses voisins arabes et « se présente comme le bouclier naturel des Arabes face à l'impérialisme iranien » (Razoux, 2024 : 68). L'Irak dispose alors de capacités militaires et stratégiques substantielles : une armée bien équipée depuis la nationalisation pétrolière de 1972 et une diplomatie active qui lui permet de s'imposer comme un acteur régional. Ainsi, dans le contexte de la rupture irano-américaine, l'Irak se positionne comme nouveau pilier de l'architecture sécuritaire au Moyen-Orient (Razoux, 2024).

1980, l'invasion irakienne de l'Iran

Dans ce climat de tensions, l'Irak estime que la conjoncture régionale est favorable à une intervention militaire. En effet, le régime iranien est substantiellement déstabilisé, son armée est particulièrement affaiblie. De surcroît, la rupture des relations entre l'Iran et les États-Unis isole diplomatiquement Téhéran. Saddam Hussein, convaincu de l'effondrement imminent de la République islamique, choisit de passer à l'offensive le 22 septembre 1980. C'est une guerre de choix, justifiée par la volonté du Président de contenir la révolution chiite, asseoir la prééminence militaire irakienne sur la région et consolider son statut de *leader* du monde arabe. À 13h30, l'aviation irakienne engage une série de frappes contre les principales bases aériennes iraniennes. Environ 250 missions sont menées, visant à neutraliser l'aviation iranienne. Cependant, faute de précision et d'armement adapté, ces frappes échouent à paralyser durablement le système iranien. Dès le lendemain, le 23 septembre, l'Iran riposte en lançant une contre-offensive aérienne contre

les raffineries, dépôts pétroliers et bases militaires irakiennes. Simultanément, dix divisions irakiennes franchissent la frontière terrestre iranienne. L'objectif immédiat est de s'emparer des villes stratégiques d'Abadan, Khorramchahr et Ahwaz, de sécuriser le contrôle du Chatt al-Arab, et de renverser la République islamique (Razoux, 2024).

Le 1^{er} octobre, Téhéran décrète un blocus maritime à l'encontre de l'Irak, entravant ses exportations pétrolières depuis le terminal de Fao. Face à l'enlisement de l'offensive, Saddam Hussein ordonne une pause opérationnelle le même jour, espérant ouvrir des négociations avec Téhéran. Cependant, les combats s'intensifient. Le 14 octobre, le siège d'Abadan commence et la ville pétrolière est encerclée par les troupes irakiennes. Le 24 octobre, les forces irakiennes s'emparent de Khorramchahr après d'intenses affrontements urbains, infligeant une lourde défaite symbolique à l'Iran. La réaction iranienne s'organise. Le 27 novembre, les forces navales iraniennes remportent une victoire décisive à Chatt al-Arab, neutralisant la marine irakienne dans cette zone. L'Irak perd ainsi la maîtrise des eaux littorales, compromettant ses capacités stratégiques dans le Sud. Le 24 décembre, Saddam Hussein ordonne l'élargissement du conflit par le bombardement du terminal pétrolier de Kharg, vital pour les exportations iraniennes, et l'ouverture d'un nouveau front au Kurdistan iranien. Ces initiatives militaires n'apportent toutefois aucune victoire stratégique. Ces premières semaines d'affrontement révèlent l'échec de la guerre rapide espérée par Bagdad. L'Iran riposte avec rapidité et efficacité. L'armée irakienne, incapable de porter un coup décisif, s'enlise dans un conflit long, coûteux et meurtrier (Razoux, 2024).

Durant la guerre entre l'Irak et l'Iran (1980 – 1988), la politique américaine se caractérise par une approche fondamentalement attentiste, sans ligne directrice stable. Dès le déclenchement du conflit, l'Administration Carter (1977–1981) adopte une position neutre. Washington, alors absorbé par la crise des otages, refuse de soutenir l'un ou l'autre des belligérants. Selon le politologue Steve Yetiv (2008), cette politique américaine ne constitue pas une stratégie claire de type « *balancer* ». En effet, les États-Unis ne cherchent pas à établir un véritable équilibre des puissances dans le Golfe, mais réagissent constamment aux événements sans plan directeur. Washington ne soutient ni l'Irak ni l'Iran de manière constante, modulant son implication selon ses intérêts géostratégiques immédiats. Ainsi, tout au long du conflit, la Maison-Blanche navigue entre l'endiguement des expansionnismes iranien et soviétique, la sécurisation de ses intérêts pétroliers et le maintien de ses relations avec ses alliés régionaux (Yetiv, 2008).

1981, la doctrine Reagan

À partir de janvier 1981, l'arrivée de Ronald Reagan à la présidence des États-Unis (1981 – 1989) inaugure une politique étrangère à l'égard de l'Irak plus active, mais particulièrement ambivalente. Tandis que l'Administration de Jimmy Carter (1977 – 1981) se contente d'une

posture prudente et neutre, l'Administration Reagan fonde sa politique régionale autour de la gestion de la puissance soviétique (Yetiv, 2008). L'Union soviétique, qualifiée d'« Empire du mal » par le Président Ronald Reagan, le 8 mars 1983 lors d'un discours devant l'Association nationale des évangélistes, est considérée comme la principale menace militaire à la survie de la nation américaine (Dodge, 2012 : 207). Endiguer l'expansionnisme soviétique devient l'objectif principal guidant la politique étrangère américaine au Moyen-Orient (Dodge, 2012). L'expansionnisme du régime iranien s'inscrit dans cette même logique. La révolution islamique de 1979 et la crise des otages subséquente transforment radicalement la perception américaine de l'Iran. Pour de nombreux politiques et citoyens américains, la République islamique apparaît désormais comme un régime « fanatique, irrationnel et profondément hostile » (Yetiv, 2008 : 51). Une victoire iranienne au cours du conflit Iran–Irak constituerait, dès lors, un danger pour les intérêts géostratégiques américains dans la région. Cette nouvelle orientation de la politique extérieure états-unienne s'inscrit dans le cadre plus large de la doctrine Reagan, visant à contrer l'expansion des régimes perçus comme hostiles aux intérêts nationaux et stratégiques américains (Yetiv, 2008).

Dans cette perspective, Washington entame un rapprochement tactique avec l'Irak de Saddam Hussein. Dès 1982, les États-Unis retirent l'Irak de leur liste de pays soutenant le terrorisme, où le pays figurait depuis 1979. De plus, l'Administration Reagan autorise la vente d'armement à l'Irak via les pays tiers que constituent la Jordanie et le Koweït. Au printemps de l'année suivante, l'Iran semble gagner du terrain stratégique, l'Irak est affaibli. Les États-Unis se doivent d'agir rapidement. En décembre 1983, Donald Rumsfeld, envoyé spécial du Président Reagan (1983 – 1984), rencontre Saddam Hussein à Bagdad. Aucune alliance formelle n'est conclue, mais un accord tacite est établi. Rumsfeld y affirme l'aspiration américaine d'entamer un rapprochement diplomatique avec l'Irak. L'envoyé spécial du Président Reagan évoque également l'intérêt stratégique que constituerait une victoire irakienne à l'issue du conflit (Yetiv, 2008). Cette rencontre ouvre la voie au rétablissement des relations bilatérales, avec la réouverture officielle de l'Ambassade américaine à Bagdad en novembre 1984 fermée depuis la guerre des Six Jours. Ce rapprochement diplomatique s'accompagne d'un soutien économique à l'Irak, matérialisé par l'octroi de crédits agricoles, à hauteur de 4,5 milliards de dollars entre 1983 et 1989 (Parker & Labonski, 1991). Bien que présenté comme civil, ce support économique s'inscrit dans une stratégie globale de renforcement indirect de l'effort de guerre irakien. De surcroît, l'Administration Reagan fournit à Bagdad un accès à des renseignements stratégiques sur l'Iran et à du matériel à double usage, civil et militaire (Javan Shahraki, 2013).

Tandis que l'usage irakien d'armement chimique est déjà avéré à cette date, Washington choisit de ne pas en faire un obstacle à cette coopération. L'Administration Reagan émet quelques protestations symboliques, mais ferme délibérément les yeux sur les violations du droit

international commises par Bagdad, justifiant ce soutien par la nécessité stratégique de contenir la révolution iranienne et de prévenir le basculement de la région sous l'influence chiite (Riedel, 2013). Toutefois, cette politique est ternie par la vente secrète d'armes aux Iraniens. En 1985, l'Administration Reagan autorise secrètement la vente d'armement à l'Iran, avec l'aide d'intermédiaires israéliens et ce, en échange de la libération de sept otages américains détenus au Liban par le Hezbollah. Cette opération, conduite à l'insu du Congrès, contredit frontalement la politique officielle en faveur de l'Irak. (Yetiv, 2008). Le double jeu américain suscite la défiance des deux camps. D'une part, l'Iran interprète ces livraisons comme insuffisantes et opportunistes. L'Irak, d'autre part, perçoit la duplicité de Washington comme une trahison (Blight et al., 2012).

Ainsi, tout au long du conflit, la politique étrangère américaine se caractérise par une ambiguïté stratégique profonde. Officiellement, l'Administration Reagan affirme son soutien à l'Irak dans le cadre d'une politique d'endiguement de l'Iran. Ce soutien s'exprime à travers la fourniture de renseignements militaires, la vente de matériel à double usage, l'octroi de crédits agricoles et le rétablissement des relations diplomatiques. Pourtant, en parallèle, Washington autorise des ventes secrètes d'armes à l'Iran. Cette opération clandestine, motivée par le désir d'obtenir la libération d'otages américains au Liban, fragilise la cohérence de la stratégie américaine. Elle discrédite l'image des États-Unis auprès des deux belligérants qui y perçoivent une politique opportuniste, davantage fondée sur des intérêts immédiats que sur des principes clairs. Comme le souligne le politologue Steve Yetiv (2008), la Maison-Blanche ne suit pas une réelle stratégie d'équilibre des puissances, au sens réaliste des relations internationales, mais plutôt une série de réactions dictées par la conjoncture géopolitique.

1988, une victoire irakienne ou iranienne ?

Face à l'enlisement du conflit, les Nations Unies s'engagent progressivement dans un processus de médiation. Sous l'impulsion du Secrétaire général Javier Pérez de Cuéllar (1982 – 1991), des discussions entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité aboutissent à l'adoption de la résolution 598, le 20 juillet 1987 (Decaux, 1988). Le texte appelle à un cessez-le-feu immédiat, au retrait des troupes aux frontières, à la libération des prisonniers de guerre et à un règlement « juste, honorable et durable » du conflit (Conseil de sécurité des Nations Unies, 1987 : 6). Tandis que l'Irak accepte rapidement le texte, l'Iran rejette la résolution, dénonçant l'absence de condamnation explicite de l'agression irakienne. Ce n'est qu'au mois d'août 1988, lorsque son armée s'essouffle, que Téhéran accepte l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Ce dernier met un terme officiel à huit années de guerre sans qu'aucune des causes profondes du conflit ne soit réellement résolue (Decaux, 1988).

Aucun des deux camps ne sort véritablement vainqueur de la guerre Iran-Irak. D'une part, l'Iran, militairement affaibli et isolé diplomatiquement, se résigne à accepter un cessez-le-feu sans avoir

renversé le régime de Saddam Hussein. D'autre part, l'Irak, bien qu'ayant repris les territoires disputés, sort du conflit surendetté, militairement épuisé et économiquement fragilisé. Pourtant, l'Irak se pense grand bénéficiaire stratégique de la guerre. Saddam Hussein se considère désormais comme une puissance régionale incontournable, légitimée par sa résistance face à une république iranienne théoriquement plus puissante (Nouschi, 2014).

Durant la guerre, l'Irak bénéficie d'un soutien économique massif des pétromonarchies du Golfe, soucieuses de contenir l'expansion de la révolution islamique. Les pays du Golfe auraient versé près de 80 milliards de dollars à Bagdad, une somme nécessaire au financement de l'arsenal irakien (Luizard, 2002). En termes de matériel militaire, les Européens, les Américains, les Chinois, les Soviétiques, les monarchies du Golfe et d'autres encore y participent substantiellement (Razoux, 2024). Ainsi, ces pays dotent l'Irak de ressources militaires stratégiques tout au long du conflit, et participent à l'effort de guerre irakien de manière durable. Toutefois, à l'issue de ce conflit, une réalité structurelle demeure. L'Irak est accablé par une dette extérieure dépassant les 80 milliards de dollars, notamment envers ses voisins arabes (Luizard, 2002).

1989, l'effondrement du bloc soviétique

À l'orée des années 1990, l'effondrement du bloc soviétique transforme l'ordre mondial. La chute du mur de Berlin en 1989, suivie de l'effondrement de l'Union soviétique en décembre 1991, scellent la fin de la guerre froide et inaugure l'unipolarité dominée par les États-Unis (Westad, 2017). Pour les Américains, l'effondrement soviétique confirme la conviction messianique de la destinée manifeste : la paix mondiale ne peut exister qu'à travers la disparition du système soviétique, jugé incompatible avec l'ordre libéral. Ce basculement reconfigure immédiatement la politique étrangère américaine sous la présidence de George H. W. Bush (1989 – 1993).

Tandis que la logique bipolaire de la guerre froide pousse Washington à instrumentaliser Bagdad contre la révolution iranienne, l'effondrement de l'Union soviétique modifie l'architecture régionale. Dans ce nouveau contexte unipolaire, la Maison-Blanche, sous l'Administration George H. W. Bush (1989 – 1993), adopte à l'égard de l'Irak, une stratégie d'« engagement constructif » (Yetiv, 2008 : 66). Le politologue Steve Yetiv (2008) définit la notion comme une stratégie diplomatique de gestion d'un régime autoritaire, non pas par l'isolement ou la confrontation directe, mais par le dialogue, l'ouverture économique et son intégration progressive dans l'ordre international. Dans le cas de l'Irak, il s'agit d'intégrer le régime de Saddam Hussein dans un système mis en place par les États-Unis. Cette approche se traduit par l'octroi de crédits agricoles et un appui indirect à l'intégration économique de Bagdad, malgré les atteintes du régime de Saddam Hussein aux droits humains et au droit international au cours du conflit Iran-Irak. Bagdad est devenu un acteur régional stratégique central que l'on tente de modérer par

l'ouverture. Cette stratégie de modération atteint toutefois ses limites en août 1990, lorsque l'Irak envahit le Koweït. Saddam Hussein, en défiant l'ordre émergent, rend impossible la coopération. Dès lors, la politique américaine bascule vers une logique de confrontation, inaugurant l'ère des interventions directes des années 1990 (Yetiv, 2008).

1.3. Des sanctions à l'invasion

L'année 1990 marque l'histoire des relations entre les États-Unis et l'Irak. Tandis que l'Administration George H. W. Bush (1989 – 1993) poursuit initialement une stratégie d'engagement constructif en vue de contenir les ambitions régionales l'Irak de Saddam Hussein, l'invasion du Koweït transforme radicalement cette dynamique, après plus d'une décennie de relative coopération. L'intervention irakienne au Koweït pousse effectivement l'Administration Bush (1989 – 1993) à adopter une posture de dissuasion militaire et de sanctions, incarnée par les résolutions 661, 665 et 670 du Conseil de sécurité, puis par l'offensive armée de la coalition en janvier 1991. L'Irak cesse d'être un partenaire pour devenir un ennemi à contenir. En définitive, l'année 1990 clôt l'entente entre les États-Unis et l'Irak, et inaugure une période de confrontation durable, rythmée par des sanctions, des inspections onusiennes, des frappes punitives et, *in fine*, le renversement du régime irakien en 2003.

1990, l'invasion irakienne du Koweït

À la suite de la guerre contre l'Iran, qui se solde par un endettement colossal de l'Irak, la république de Hussein se trouve dans une situation financière regrettable, incapable de redresser son économie sans support extérieur. Or, la monarchie saoudienne et l'émirat koweïtien refusent catégoriquement l'effacement de la dette irakienne. Bagdad y perçoit un acte de trahison ultime, d'autant plus que ces nations bénéficiaient de l'endiguement irakien de l'Iran. Concrètement, ce conflit coûte à Bagdad environ 80 à 100 milliards de dollars, dont près de 40 milliards sous forme de prêts contractés auprès du Koweït et de l'Arabie saoudite (Hurst, 2009). Saddam Hussein, ruiné, compte sur l'effacement de cette dette, estimant avoir agi comme bouclier du monde arabe face à la Révolution islamique. Mais l'Iran n'étant plus une menace, les créanciers deviennent moins enclins à accorder de nouveaux crédits, ou à effacer les précédents (Haghighat, 1991).

Dans ce contexte, l'Irak, dont les infrastructures pétrolières sont complètement détruites par la guerre, demande aux membres de l'OPEP une diminution de leur production pétrolière. Saddam Hussein espère, ainsi, obtenir des parts de marché additionnelles et reconstruire son économie nationale. Or, le Koweït et les Émirats arabes unis réfutent cette demande et poursuivent une politique de surproduction, entraînant une chute importante des prix du baril. L'émirat koweïtien, en particulier, augmente sa production de 400 000 barils par jour, soit 20% au-delà du quota établi par l'OPEP (Hurst, 2009). De plus, l'Irak accuse le Koweït d'incursions sur le gisement frontalier

de Rumaila durant la guerre Iran-Irak, ainsi que le détournement de 2,4 milliards de dollars de pétrole, un acte assimilé à une agression militaire par le régime irakien. Pour Bagdad, cette stratégie équivaut à une véritable guerre économique, déclarée par le Koweït, qui risque de provoquer l'effondrement de son appareil étatique, déjà très affaibli par les huit années de conflit (Chardell, 2023). Une chute des prix cause, *de facto*, la baisse de la rente pétrolière, sur laquelle repose entièrement le système social irakien. Le régime de Hussein n'est plus en mesure de financer les subventions et infrastructures assurant la cohésion sociale. En outre, le conflit, n'assurant ni gain territorial ni prestige national, ne procure aucun bénéfice tangible pour la population irakienne (Hurst, 2009).

À cela s'ajoutent des revendications territoriales historiques. Selon l'Irak, le Koweït ne constitue qu'une création impériale britannique détachée de la province ottomane de Bassora au début du XX^e siècle. Dès les premières années de l'indépendance koweïtienne proclamée en 1961, Bagdad affirme que cet émirat appartient intégralement à l'Irak. En 1990, ces aspirations ressurgissent au moyen d'un mémorandum remis à la Ligue arabe le 18 mars, présentant cette séparation comme le résultat d'un « partage colonial » destiné à « affaiblir les pays qui présentent un potentiel de puissance » et à « maintenir la nation arabe dans un état de faiblesse » (Chipaux, 20 juillet 1990). Saddam Hussein estime ainsi que cette intervention militaire ne fait que restaurer les « frontières originaires et légitimes de l'Irak » (Corten, 1991 : 24). L'histoire nuance toutefois cette prétention. Si le Koweït est bien placé sous souveraineté ottomane au XIX^e siècle, sa dynastie dirigeante, Al-Sabah, exerce une autonomie politique significative dès 1756 (Corten, 1991).

En pratique, l'invasion du Koweït débute le 2 août 1990, lorsque les troupes irakiennes pénètrent le petit émirat, atteignant rapidement la frontière saoudienne. La petite armée koweïtienne est rapidement submergée par l'invasion et s'incline inéluctablement face à une armée irakienne qui prend aisément le contrôle de la capitale koweïtienne en moins de vingt-quatre heures. Le 8 août 1990, le régime irakien proclame alors l'annexion de l'émirat, présenté comme la dix-neuvième province de l'Irak. Cette décision déclenche une série de réactions internationales qui aboutissent en janvier 1991, à l'opération Tempête du désert censée contenir les aspirations du régime de Saddam Hussein (Haghighat, 1991).

1991, la réaction de l'Administration G. H. W. Bush

Face à la conquête du Koweït, l'Administration G. H. W. Bush (1989 – 1993) adopte une posture particulièrement ferme, influencée par plusieurs facteurs stratégiques. Tout d'abord, la Maison-Blanche s'inquiète quant au risque de déstabilisation régionale. Washington redoute qu'un contrôle irakien des ressources koweïtiennes confère à Saddam Hussein une puissance économique mondiale sans précédent (Gresh, 2020). En effet, Richard Cheney, alors secrétaire à la Défense, insiste sur la menace directe que représente Bagdad pour la sécurité énergétique

mondiale. En contrôlant le Koweït, l'Irak accèderait à près de 21 % des réserves mondiales de pétrole et plus de 28 % de celles de l'OPEP, le plaçant à égalité avec l'Arabie saoudite. De plus, si l'Irak parvient à maîtriser Riyad et Abou Dhabi militairement, le pays serait en mesure de dominer près de 55 % des réserves mondiales et d'imposer son hégémonie sur la politique énergétique mondiale. À terme, cela ferait de l'Irak un acteur capable d'imposer sa volonté sur les marchés énergétiques internationaux, menaçant par conséquent la sécurité nationale américaine qui repose en partie sur l'approvisionnement énergétique (Hurst, 2009).

Par ailleurs, dans l'ère post-guerre froide dominée par les États-Unis, cette invasion constitue une épreuve pour l'hégémonie américaine. Selon Lawrence Eagleburger, secrétaire d'État américain (1992 – 1993), si Saddam Hussein parvient à annexer le Koweït sans représailles, cela ouvrirait la voie à d'autres violations impunies du droit international (Hurst, 2009). En outre, les autorités américaines soupçonnent l'Irak de poursuivre un programme nucléaire, qui, combiné à sa puissance de feu, peut constituer une menace sérieuse à l'Europe et à Israël (Luizard, 2002). C'est une réelle campagne de diabolisation de Saddam Hussein qui débute, désormais présenté comme un dictateur expansionniste et agressif, comparable à Hitler (Record, 2005).

L'historien Douglas Little démontre d'ailleurs l'orientalisme qui teinte cette posture. Little explique en 2004 que l'orientalisme, qui structure la vision américaine du Moyen-Orient, joue un rôle déterminant dans la perception de Saddam Hussein. Le Président est présenté comme l'incarnation du despote oriental : irrationnel, expansionniste et imperméable aux normes du droit international. Cette lecture essentialiste renforce l'idée selon laquelle seul l'usage de la force, et non la médiation, permet de contenir un régime jugé fondamentalement incompatible avec l'ordre international défendu par Washington (Little, 2004). De fait, le 8 août 1990, le Président George H. W. Bush annonce le déploiement des forces américaines dans le nord saoudien, dont l'objectif est de dissuader de toute offensive irakienne vers le sud du Koweït, et effectue une comparaison entre les ambitions hitlériennes et husseïniennes :

Si l'histoire nous enseigne quelque chose, c'est bien que l'on doit résister à l'agression, ou que cette agression détruit nos libertés. L'apaisement ne marche pas. À l'image des années 1930, il faut voir en Saddam Hussein un dictateur agressif qui menace ses voisins.

Extrait de l'allocution à la nation sur l'Irak (G.H.W. Bush, 8 août 1990)

En parallèle, les Nations unies adoptent une série de résolutions marquant une escalade progressive de la pression diplomatique contre l'Irak. Le 29 novembre 1990, la résolution 678 pose l'ultimatum final autorisant le recours aux moyens militaires si l'Irak ne se retire pas du Koweït avant le 15 janvier 1991. Cette dernière résolution trace ainsi les bases légales de l'intervention armée qui débute le 17 janvier 1991, après l'expiration de l'ultimatum fixé par l'ONU (Corten, 1991). La coalition, composée de trente-quatre États et sous commandement états-unien, lance l'opération Tempête du désert. C'est une vaste campagne de bombardements

aériens qui s'abat sur Bagdad et ses principales infrastructures militaires, hydrauliques et électriques, causant entre 130 000 et 180 000 morts irakiennes. Cette attaque aérienne prouve « qu'il est possible de détruire un pays sans engager un seul soldat au sol » (Luizard, 2002 : 307). Un mois plus tard, le 24 février, les forces armées débutent la campagne terrestre au Koweït. En moins de cinq jours, les troupes irakiennes sont expulsées de l'émirat. Le 28 février, un cessez-le-feu est proclamé par les États-Unis, mettant fin à l'occupation irakienne du Koweït (Haghighat, 1991).

À la suite du conflit, c'est un nouveau tournant que prend l'ordre régional. Dès 1991, les États-Unis écartent Bagdad de l'architecture régionale et favorisent l'émergence de l'Arabie saoudite comme nouvel acteur central, bénéficiant du déploiement massif de troupes et de bases américaines sur son territoire. Saddam Hussein est désormais considéré comme la principale menace à la stabilité régionale, mais Washington renonce à renverser son régime, préférant l'isoler et le contenir. C'est dans ce contexte, qu'une série de sanctions onusiennes étouffent l'Irak durant plus de dix années (Luizard, 2002). C'est certainement, tel que l'affirme l'historien Pierre-Jean Luizard (2002 : 313), le « régime de sanctions le plus dur et le plus sévère jamais imposé à un pays à l'époque moderne ».

Les sanctions imposées à l'Irak s'inscrivent dans une stratégie internationale à l'initiative des États-Unis, ayant pour objectif de neutraliser durablement le régime irakien sans recourir à la force. Dès le 6 août 1990, soit quatre jours après l'invasion du Koweït, la résolution 661 du Conseil de sécurité impose un embargo économique, commercial et financier total à l'Irak. La décision onusienne interdit tout échange avec l'Irak, à l'exception des fournitures médicales et des denrées humanitaires strictement nécessaires (Haghighat, 1991). À cette mesure s'ajoute la résolution 670, adoptée en septembre 1990, qui étend les sanctions à l'aviation civile. Après la guerre, en avril 1991, la résolution 687 exige le démantèlement de l'ensemble de ses armes de destruction massive (ADM) et impose des inspections de la part de la Commission spéciale des Nations unies en Irak (UNSCOM). Sur le plan humanitaire, les conséquences sont dramatiques. L'effondrement des infrastructures, le manque de médicaments, la malnutrition, et la désorganisation totale du système sanitaire entraînent une détérioration brutale des conditions de vie irakiennes (Benraad, 2023).

Par conséquent, les Nations unies mettent en place, en 1996 le programme « pétrole contre nourriture » matérialisé par l'adoption de la résolution 986, qui autorise l'Irak à vendre une quantité limitée de pétrole sous contrôle onusien, en échange de biens de première nécessité (Luizard, 2002). Néanmoins, les besoins nationaux excèdent largement les aides autorisées. En somme, les années suivant la guerre du Golfe (1990 – 1991) se transforment en une décennie d'asphyxie pour le peuple irakien. C'est ainsi que le chercheur Luizard qualifie, dans son ouvrage publié en 2002, la relation qui lie les États-Unis et l'Irak durant la fin du XX^e siècle :

Légitimées par des votes à l'ONU, les sanctions ont aussi introduit un nouveau mode de relation entre les États-Unis et le régime de Saddam Hussein. Il y avait désormais un vainqueur et un vaincu, et le vaincu savait qu'il était redevable aux États-Unis de son maintien, passé et futur. Officiellement, dans les discours américains, les sanctions étaient censées faire tomber Saddam Hussein. Or il devint vite évident que non seulement elles ne le feraient pas tomber, mais qu'au contraire elles le renforçaient. Le régime des sanctions se transforma en marchandage permanent entre Washington et Bagdad, dont l'enjeu était le degré de soumission des dirigeants irakiens à la volonté américaine. Ce théâtre d'ombres pouvait donner l'impression d'un affrontement entre ennemis déclarés. C'était en réalité un dialogue musclé, à coups de bombardements limités, mais parfois meurtriers (« Frappe du désert » en septembre 1996, puis, « Renard du désert » en décembre 1998), d'ultimatums, de ruptures, suivis de négociations.

Luizard (2002 : 313)

Les conséquences socio-économiques du régime de sanctions imposé à l'Irak à partir de 1990, frappent durement la population civile tout en bouleversant la structure étatique irakienne (Luizard, 2002). Tout d'abord, le secteur pétrolier, principale source de revenus, est particulièrement touché. Les sanctions économiques privent l'Irak du contrôle de ses exportations pétrolières, lesquelles représentent à elles seules près de 61% du PIB irakien avant 1991. Ainsi, l'embargo détruit l'économie nationale, tout en empêchant la reconstruction du pays à la sortie de la guerre. En outre, le revenu par habitant chute drastiquement, passant de 3.510 dollars en 1989 à 450 dollars en 1996, accompagné par une dévaluation massive du dinar irakien. Les systèmes de santé et d'éducation sont, quant à eux, ébranlés. Les conditions de vie sont par conséquent nettement détériorées, entraînant une augmentation de la malnutrition, des maladies infectieuses et de la mortalité infantile. L'agriculture s'effondre, les infrastructures sanitaires et éducatives se désagrègent, et l'analphabétisme progresse rapidement, surtout parmi les filles (Benraad, 2023).

Paradoxalement, les conséquences funestes du blocus constituent une réelle opportunité stratégique pour Saddam Hussein, qui instrumentalise la situation en vue de rétablir sa position stratégique sur la scène régionale. Le Président renforce effectivement son contrôle sur la population. Le régime distribue des petits privilèges à ses partisans, réprime toutes oppositions et met en place un système de clientélisme (Benraad, 2023). Le dirigeant irakien instaure, de fait, une « dictature des besoins » (Benraad, 2023 : 55), et se présente comme :

[...] le dernier rempart contre l'impérialisme occidental, le dernier héraut du panarabisme et du panislamisme, face à ce qu'il dépeint comme une volonté de l'Occident et des États-Unis notamment de détruire l'Irak et la « nation » arabo-musulmane.

Benraad (2023 : 55)

1993, la doctrine Clinton

Le Président Bill Clinton (1993 – 2001) accède à la Présidence dans un contexte mondial où la guerre froide prend fin, et où les États-Unis dominent désormais le système international. Très rapidement, Clinton voit en ce moment unipolaire, l'occasion d'affirmer l'hégémonie américaine, ainsi que la supériorité de son modèle capitaliste. En effet, une année avant son élection, le 42^{ème}

Président déclare : « L'objectif de l'Amérique dans le monde n'est pas seulement d'être une grande puissance de plus dans l'histoire » (cité dans Hanhimäki, 2011 : 510). Ainsi, les États-Unis connaissent une flamboyante croissance économique, maintenant le pays au rang de première puissance militaire et économique tout au long de sa Présidence. En 1999, les États-Unis assurent environ un tiers des dépenses militaires mondiales (O'Hanlon, 2003). En 2000, l'Administration Clinton annonce un surplus budgétaire de plus de 200 milliards de dollars, soit presque le quadruple de celui de 1998. Cette année-là, les États-Unis représentent également 23,7 % du PIB mondial (Hanhimäki, 2011).

Sur le plan extérieur, l'Administration Clinton évite d'intervenir militairement de manière prolongée, en particulier depuis l'échec de l'Opération *Restore Hope* en Somalie. Ordonnée par George H.W. Bush après l'obtention de l'aval onusien décrété par la résolution 751, l'opération débute le 9 décembre 1992. Son objectif est de mettre fin à la famine et à l'instabilité sévissant en Somalie depuis l'éclatement de la guerre civile, quelques mois auparavant. Les États-Unis, aux côtés d'autres nations, envoient ainsi leurs troupes en vue de restaurer l'ordre, délivrer de l'aide humanitaire, rétablir les institutions gouvernementales somaliennes et désarmer les factions miliciennes. Dès le mois de janvier 1993, Bill Clinton hérite de cette opération. Cependant, en octobre 1993, l'intervention tourne au désastre lors de la bataille de Mogadiscio, où 18 soldats américains sont tués, plusieurs autres blessés. Des images choquantes, notamment celle du corps d'un soldat américain traîné dans les rues, sont largement diffusées par les médias, provoquant un retournement de l'opinion publique américaine et par conséquent, une reconsidération rapide de l'engagement militaire en Somalie. Les troupes américaines sont retirées en mars 1994. L'échec de l'opération révèle les limites de l'interventionnisme militaire américain, marquant la définition de la politique étrangère de Clinton (Duroselle & Kaspi, 2017).

Ainsi, Clinton affirme la prééminence des États-Unis sur la scène mondiale tout en adoptant une politique étrangère qui, loin de se concentrer sur des interventions militaires prolongées, privilégie une approche fondée sur le multilatéralisme sélectif et la sécurité collective. En effet, bien que l'Administration Clinton cherche à renforcer l'hégémonie des États-Unis sur les plans économique et militaire, elle préfère agir dans un cadre multilatéral, en travaillant avec ses alliés (Leriche, 2016). Dans cette logique multilatérale, l'Administration Clinton adopte à l'égard de l'Irak une posture ambivalente. Bien que l'endiguement du régime de Saddam Hussein reste une priorité affichée depuis la guerre du Golfe, l'Administration refuse toute nouvelle intervention terrestre de grande envergure, privilégiant un ensemble de mesures coercitives indirectes. Cette stratégie vise notamment à contenir la menace posée le développement potentiel d'armes chimiques, biologiques et nucléaires (Duroselle & Kaspi, 2017).

L'absence de renversement du régime husseignien et le maintien de la menace irakienne révèlent la stratégie de Clinton, qui privilégie l'endiguement à la confrontation. Cette orientation

s'enracine dans les principes de la théorie de la paix démocratique, dont Bill Clinton est un fervent défenseur (Leriche, 2016). La théorie de la paix démocratique, formalisée en 1983 par le politologue américain Michael W. Doyle, postule que les démocraties libérales ne se font jamais la guerre entre elles. Doyle soutient que les régimes républicains, fondés sur l'État de droit, ont une propension naturelle à résoudre pacifiquement leurs différends lorsqu'ils interagissent avec d'autres démocraties. L'auteur considère que la diffusion progressive de la démocratie dans le monde permet d'établir une paix durable (Battistella et al., 2019). S'inscrit dans cette perspective la stratégie clintonienne, qui espère, à long terme, favoriser une transition démocratique en Irak, et plus généralement dans le Moyen-Orient (Leriche, 2016).

Cette doctrine libérale se heurte toutefois à des critiques croissantes dans les milieux néoconservateurs. Selon ces derniers, la gestion clintonienne de l'Irak incarne l'échec d'un endiguement inefficace, qui permet à un dictateur hostile aux valeurs états-uniennes de se maintenir au pouvoir malgré ses violations répétées du droit international (Leriche, 2016). Dans cette perspective, les néoconservateurs considèrent le « relativisme moral » de Clinton comme un danger pour la sécurité nationale des États-Unis, ils critiquent la prudence du Président (Gueldry, 2005 : 60). Au cours des années 1990, ils prônent la nécessité d'une intervention en Irak. Ces penseurs estiment que seule une action militaire résolue et un changement de régime permettraient d'éliminer durablement les menaces sécuritaires au Moyen-Orient, et d'y implanter un ordre libéral fondé sur les institutions démocratiques (Leriche, 2016).

En définitive, la politique étrangère de Clinton en Irak est marquée par une pression constante sur Saddam Hussein. Contrairement aux résultats escomptés, cette politique contribue à maintenir l'instabilité régionale sans parvenir à éliminer les menaces posées par le régime irakien. La stratégie menée par l'Administration Clinton pose les bases de la transition vers la politique davantage unilatérale et interventionniste de George W. Bush (Zaborowski, 2008).

2001, les attentats du 11 septembre

Dès son arrivée à la présidence, le 20 janvier 2001, George Walker Bush affiche l'ambition de mener une politique étrangère peu interventionniste. Ancien gouverneur du Texas, le 43^{ème} Président ne dispose que de peu d'expérience en relations internationales (David, 2015). Bush met alors l'accent sur la politique intérieure, avec pour objectifs de réduire le taux d'imposition et de réformer l'éducation nationale. Sur le plan international, il promet d'éviter les interventions humanitaires jugées secondaires. Contrairement à son père, il favorise une approche plus humble de la politique étrangère, marquant ainsi une rupture avec son prédécesseur, qui lui laisse un important héritage en matière de sécurité nationale (Elkaïm, 2023).

Le 11 septembre 2001, quatre attentats-suicides visant les bâtiments symboliques de la côte Est sont perpétrés par le groupe terroriste Al-Qaïda. Deux avions de ligne s'écrasent sur les tours jumelles du

World Trade Center à Manhattan, un troisième s'écrase sur le Pentagone (le ministère de la Défense) et le quatrième, qui prend la direction de Washington, s'écrase dans la campagne pennsylvanienne.

(Fauquert, 2019 : 219-220)

L'histoire américaine bascule brutalement au lendemain des attentats, lorsqu'une série d'attaques aériennes frappe les États-Unis en plein cœur, touchant leur centre économique avec le World Trade Center et leur centre militaire avec le Pentagone (Rielly, 2008). Sur l'antenne de la chaîne de télévision américaine CNN, Henry Kissinger, ancien secrétaire d'État (1973 – 1977), compare ces événements à l'attaque japonaise de Pearl Harbor, survenue soixante ans plus tôt (CNN, 2001). Kissinger insiste sur la nécessité d'une réponse d'envergure, comparable à celle adressée au Japon en 1941, qui s'était traduite par une déclaration de guerre et, quatre ans plus tard, par les bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki (Coppolani, 2011). La perception des attaques du 11 septembre au sein de la Maison-Blanche, comme événement historique et tragique, catalyse une redéfinition radicale de la politique étrangère américaine (Elkaïm, 2023).

Dès le lendemain, Al-Qaïda devient la principale menace à la sécurité nationale américaine. C'est face au Congrès, le 20 septembre 2001, que G.W. Bush prononce un discours annonçant une « guerre globale contre le terrorisme », visant prioritairement l'organisation dirigée par Oussama Ben Laden. La lutte globale contre le terrorisme représente dès à présent, la principale menace pour les États-Unis et le monde. Cherchant à se doter d'armes de destruction massive, cet adversaire est insensible à la dissuasion et impossible à localiser sur un territoire précis. Tous les moyens militaires, politiques et diplomatiques sont alors mis en place pour neutraliser les réseaux d'Al-Qaïda ainsi que les États voyous accusés de les soutenir.

The United States of America is fighting a war against terrorists of global reach. The enemy is not a single political regime or person or religion or ideology. The enemy is terrorism— premeditated, politically motivated violence perpetrated against innocents. [...] Afghanistan has been liberated; coalition forces continue to hunt down the Taliban and al-Qaida. But it is not only this battlefield on which we will engage terrorists.

Extrait de la Stratégie nationale de sécurité (The White House, 2002 : 5)

Le Président avertit les talibans au pouvoir en Afghanistan : s'ils ne livrent pas Ben Laden et les membres d'Al-Qaïda, tenus pour responsables des attentats survenus neuf jours plus tôt, ils seront frappés militairement. De ce fait, les attaques du 11 septembre ne sont pas perçues comme un dossier relevant de la seule compétence policière, mais comme une atteinte directe aux valeurs et à la sécurité des États-Unis, exigeant une réponse militaire (Fauquert, 2019).

En Afghanistan, la résolution 1368 de l'ONU et l'appui politique de l'OTAN, en vertu de l'article 5 de sa Charte, permettent aux États-Unis et au Royaume-Uni de lancer la première opération militaire *Enduring Freedom* dès le 7 octobre 2001, avec un engagement initial de troupes au sol limité. La mission vise à détruire les bases d'Al-Qaïda et à renverser le régime taliban (Lefebvre,

2022). Bien que l'opération aboutisse rapidement à la chute du régime taliban, elle inaugure un engagement militaire prolongé et coûteux, entraînant les États-Unis vers un second front en Irak et une guerre sans issue claire (Rees, 2021).

2002, la doctrine Bush

Parallèlement à ces mesures, l'Administration G.W. Bush élabore progressivement une nouvelle politique étrangère. Tout au long de l'année 2002, à travers une série de discours majeurs, le Président redéfinit la grande stratégie américaine, aboutissant à la formulation de la doctrine Bush (Elkaïm, 2023). Le 29 janvier, lors de son discours sur l'état de l'Union, Bush introduit la notion d'Axe du mal (*axis of evil*), désignant l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord comme des États voyous (*rogue states*). La notion d'État voyou qualifie, selon la définition formulée en 1994 par Anthony Lake, conseiller à la Présidence sous Bill Clinton, un pays qui développe des armes de destruction massive, utilise le terrorisme comme instrument de sa politique d'État et représente une menace pour les intérêts occidentaux, en particulier ceux des États-Unis (Sidani, 2017).

States like these [Iraq, Iran, and North Korea] and their terrorist allies constitute an axis of evil, arming to threaten the peace of the world. By seeking weapons of mass destruction, these regimes pose a grave and growing danger. They could provide these arms to terrorists, giving them the means to match their hatred. They could attack our allies or attempt to blackmail the United States.

Extrait de l'allocution sur l'état de l'Union (G.W. Bush, 29 janvier 2002)

Le 1^{er} juin 2002, à l'Académie militaire de *West Point*, annonce la fin de la stratégie d'endiguement héritée de la Guerre froide. Les États-Unis prônent désormais le recours à la préemption. C'est finalement la publication du *National Security Strategy* (NSS), le 17 septembre 2002, qui formalise la doctrine Bush, un ensemble de principes redéfinissant la politique étrangère américaine au lendemain du 11 septembre. Ainsi définie, la doctrine Bush prépare le terrain pour l'élargissement de la guerre contre le terrorisme à l'Irak. L'Administration affirme que Hussein incarne une menace triple justifiant une intervention préventive : détention supposée d'ADM, liens présumés avec Al-Qaïda et défiance envers les résolutions de l'ONU. L'inclusion de l'Irak s'accélère à l'automne 2002, lorsque, le 16 octobre, le Congrès adopte la résolution 114, connue sous le nom d'*Authorization for Use of Military Force Against Iraq* (AUMF), qui autorise le Président à utiliser toute la force nécessaire et appropriée contre l'Irak afin de défendre la sécurité nationale des États-Unis. Sur la scène internationale, l'Administration G.W. Bush obtient le 8 novembre 2002 l'adoption à l'unanimité de la résolution 1441 du Conseil de sécurité. Le texte impose à l'Irak de déclarer l'intégralité de ses programmes d'armes de destruction massive et d'accepter un retour immédiat des inspecteurs onusiens. Toutefois, dès décembre 2002, Washington considère que le rapport irakien est incomplet et trompeur, alimentant la conviction que Saddam Hussein dissimule des programmes d'armement de destruction massive (Rees, 2021).

Dans ce contexte, le Secrétaire d'État Colin Powell prononce, le 5 février 2003, un discours devant le Conseil de sécurité. Il narre, durant une heure, une vidéographie contenant des images satellites, des enregistrements audios et des photographies, censés démontrer le développement et la possession d'ADM biologiques, chimiques et nucléaires. Une multitude de preuves, dont une partie des éléments se révélera par la suite fabriquée ou manipulée (Rees, 2021).

First, biological weapons. *We have talked frequently here about biological weapons. [...] Less than a teaspoon of dry anthrax, a little bit -- about this amount. This is just about the amount of a teaspoon.*

Saddam Hussein has chemical weapons. *Saddam Hussein has used such weapons. And Saddam Hussein has no compunction about using them again -- against his neighbours and against his own people. And we have sources who tell us that he recently has authorized his field commanders to use them.*

Let me turn now to nuclear weapons. *We have no indication that Saddam Hussein has ever abandoned his nuclear weapons program. On the contrary, we have more than a decade of proof that he remains determined to acquire nuclear weapons.*

Extrait des remarques de Colin Powell au Conseil de sécurité le 5 février 2003

Additionnellement, le secrétaire d'État présente des photographies qui exposent des camps d'entraînement d'Al-Qaïda en Irak. Bien qu'une incertitude subsiste quant à la géolocalisation au sein même de l'Irak, l'Administration Bush renforce l'argumentaire selon lequel, Saddam Hussein risque de fournir des ADM à divers groupes terroristes (Kull, Ramsey & Lewis, 2003). Par cette démarche, Powell cherche à obtenir un mandat explicite de l'ONU pour l'usage de la force, illustrant une volonté d'ancrer l'action américaine dans un cadre multilatéral. Cependant, face au scepticisme de la France, la Russie et la Chine, aucune nouvelle résolution autorisant l'invasion n'est adoptée. L'échec de cette tentative marque la limite de la voie multilatérale et ouvre la voie à une décision unilatérale d'intervenir en Irak (Nojeim, & Kilroy, 2011).

2003, la Liberté en Irak

Le 17 mars 2003, G.W. Bush adresse un ultimatum à Saddam Hussein et à ses fils : quitter l'Irak sous 48 heures ou faire face à une intervention militaire. Le Président évoque l'échec de l'ONU à démanteler l'arsenal irakien ainsi que les accusations de liens avec le terrorisme pour justifier une rhétorique de guerre. En ce sens, G.W. Bush annonce que les États-Unis, à la tête d'une large coalition, envahiront l'Irak dans deux jours si la famille Hussein ne quitte pas le pays. À la population irakienne, il promet la fin de la dictature et l'avènement d'un Irak libre et démocratique. Le 19 mars 2003, à la veille de l'offensive, il annonce officiellement le déclenchement de l'Opération Liberté en Irak (*Iraqi Freedom*). Bush présente la guerre comme poursuivant trois objectifs : désarmer l'Irak, libérer son peuple et défendre le monde contre une menace grave et croissante (Rees, 2021 ; Nojeim, & Kilroy, 2011).

Le même jour, la Maison-Blanche annonce la formation de la Coalition des volontaires (*Coalition of the Willing – COTW*), rassemblant initialement 46 États, puis 63 à la fin de l'année 2003, qui soutiennent l'opération militaire contre l'Irak. L'alliance inclut des partenaires stratégiques majeurs tels que le Royaume-Uni, l'Australie, le Japon, la Pologne, l'Espagne ou encore le Koweït, mais aussi de nombreux petits États. Selon Newnham (2008), ce sont des incitations économiques et diplomatiques qui permettent la constitution de cette coalition. Son objectif est double : renforcer le dispositif militaire et donner à l'intervention une apparence de légitimité internationale, malgré l'absence de mandat explicite du Conseil de sécurité de l'ONU.

Dans la nuit du 19 au 20 mars 2003, l'Opération *Iraqi Freedom* est déclenchée. Les troupes américaines inaugurent l'opération par une campagne de bombardements ciblés, suivie d'une offensive terrestre coordonnée entre les forces américaines et britanniques. En trois semaines, Bagdad tombe et le régime baathiste s'effondre (Buhler, 2003). Le 1^{er} mai 2003, depuis le porte-avions *USS Abraham Lincoln*, Bush proclame la fin des opérations majeures (Rees, 2021). L'après-guerre se révèle néanmoins beaucoup plus difficile que prévu. La dissolution de l'armée irakienne et du parti Baath alimente une insurrection multiforme, marquée par des attaques asymétriques, la montée en puissance de milices confessionnelles et l'effondrement de l'ordre public (Elkaïm, 2023). L'absence d'ADM sur le terrain mine la crédibilité de l'Administration Bush et renforce l'idée que la décision d'envahir avait été arrêtée bien avant l'épuisement des voies diplomatiques (Rees, 2021). Sur le plan régional, l'intervention accroît paradoxalement l'influence iranienne et plonge l'Irak dans une instabilité chronique, ouvrant la voie à l'émergence de Daech dans les années 2010 (Elkaïm, 2023). S'inscrivant dans un contexte de lutte contre le terrorisme, la guerre d'Irak redistribue les cartes dans un monde post-guerre froide : les nations européennes, désormais pacifistes, s'opposent à la guerre menée par la puissance impériale américaine (Raynaud, 2023). Une contestation qui affecte drastiquement et durablement l'image des États-Unis sur la scène internationale (Joxe, 2004).

2. Prisme théorique : L'essence constructiviste de la politique étrangère

L'analyse de la politique étrangère (APE) en tant que branche du domaine d'étude des relations internationales des sciences politiques, explore les fondements du comportement des États et en propose diverses perspectives et conceptions. Tandis que certains penseurs considèrent que chaque approche est adaptée à l'étude d'une politique étrangère donnée, d'autres estiment qu'une superposition d'approches et de niveaux d'analyse est particulièrement pertinente pour un raisonnement nuancé et complet. Il n'existe pas une école de pensée unique ou une seule grande théorie qui explique exhaustivement la politique étrangère. En revanche, d'après les chercheurs Morin et Paquin, il existe diverses théories et approches à portée moyenne. Les deux auteurs soutiennent que les conceptions diverses de l'APE ne sont pas exclusives ou contradictoires, mais bien complémentaires, multidisciplinaires et multicausales (Morin & Paquin, 2018a).

Ce chapitre vise à définir le cadre théorique dans lequel s'inscrit ce mémoire, en mobilisant l'analyse de la politique étrangère articulée à un regard constructiviste. Dans un premier temps, il s'agit de revenir sur la genèse, la définition et la pertinence de l'APE, afin de comprendre les dynamiques décisionnelles conduisant à la guerre (2.1). Dans un second temps, l'attention se porte sur les apports constructivistes, dont la spécificité réside dans le placement des idées, des normes et des identités dans la politique étrangère (2.2). L'exposé débute par une présentation de l'école constructiviste et de ses hypothèses fondatrices, avant d'analyser les inflexions idéelles de l'identité nationale américaine. Enfin, ce chapitre présente les structures cognitives, idéologiques et culturelles comme déclinaisons analytiques des structures idéelles. Cette triple articulation fournit les bases conceptuelles nécessaires à l'analyse empirique de la guerre en Irak.

2.1. L'analyse de la politique étrangère

2.1.1. La genèse de l'analyse de la politique étrangère

L'histoire de l'analyse de la politique étrangère remonte au lendemain de l'entre-deux-guerres, parallèlement à l'émergence des théories des relations internationales. Initialement, les deux disciplines, l'analyse de la politique étrangère et les relations internationales, reposent sur les mêmes postulats réalistes. Tout d'abord, le « Prince » de Nicolas Machiavel, dont il propose une analyse dans son ouvrage du même nom et qu'il publie en 1954, est le chef d'État. Dans cet écrit, Machiavel le considère comme le principal décideur de la politique étrangère. Ensuite, la prise de décision du Prince serait caractérisée par des choix rationnels et motivée par des ambitions de domination. Enfin, le système international, dit anarchique, conditionnerait la formulation de la politique étrangère (Battistella et al., 2019 ; Jeangène Vilmer, 2023). Snyder, Bruck et Sapin (SBS) réfutent cette vision. Les auteurs refusent de considérer la politique étrangère comme le

simple résultat des décisions rationnelles du Prince. Dans ce contexte, les trois penseurs adoptent une perspective davantage procédurale et s'intéressent à la prise de décision du Prince ainsi qu'aux facteurs influençant ce processus. Ils y proposent une compréhension décisionnelle de la politique étrangère, en s'opposant au modèle réaliste de l'acteur rationnel. En 1954, SBS formalisent l'approche décisionnelle dans leur ouvrage *Foreign Policy Decision-Making as an Approach to the Study of International Politics*. Cette monographie est pionnière de l'étude décisionnelle (Hudson, 2002).

En 1966, est publié l'ouvrage *The Scientific Study of Foreign Policy* de James Rosenau. En appelant à la spécialisation scientifique de la politique étrangère, l'œuvre marque un tournant scientifique au sein de la discipline (Morin & Paquin, 2018b). La méthodologie scientifique, reposant sur la collecte de données et la modélisation théorique du processus, est désormais privilégiée au sein de l'APE. De nombreux écrits sont produits, mettant en lumière l'importance des limites organisationnelles, bureaucratiques ou même cognitives de la prise de décision (Hudson, 2016). Rosenau devient ainsi l'initiateur d'un courant proposant des théories générales qui peuvent être aisément testées. C'est à la suite de cette révolution scientifique qu'une frontière entre les théories des relations internationales et de l'APE se dessine (Jeangène Vilmer, 2023).

À partir de la fin des années 1970, les chercheurs commencent à s'intéresser aux causes fondamentales des dynamiques internationales. L'attention se porte alors sur la place des institutions au sein de la régulation des dynamiques internationales. Cette révolution ontologique marque le début du tournant structuraliste, axé sur l'étude des structures internationales qui conditionnent la formulation de la politique étrangère (Morin & Paquin, 2018b). C'est notamment le néoréalisme de Waltz et l'institutionnalisme libéral de Keohane qui privilégient l'analyse des interactions internationales plutôt que l'action spécifique d'un agent. En opposition à l'échelle microscopique favorisée par le courant scientifique, les auteurs structuralistes privilégient une échelle d'étude exclusivement macroscopique (Morin & Paquin, 2018b).

C'est finalement à la suite des travaux de Jervis (1976) que le débat agent-structure trouve un point de rencontre. S'inspirant de la discipline de la psychologie, l'auteur évoque l'importance de l'analyse des acteurs et des biais de perception qu'ils rencontrent lors de la formulation de la politique étrangère. De fait, les perceptions dites « erronées » de la structure internationale peuvent effectivement influencer la prise de décision. Par des processus de dissonance et consonance cognitive, les perceptions de l'agent sont ainsi affectées. Elles ne correspondent pas à la réalité objective d'une situation donnée et de la structure internationale. Ainsi, les décisions en matière de politique extérieure ne découlent pas directement et exclusivement de la réalité objective des ressources et du positionnement géographique, mais bien de l'idée que se font les acteurs de leurs moyens et de leur position. Par conséquent, en considérant la portée de la cognition, il est tout à fait possible d'allier l'étude des agents et des structures matérielles. Dès

lors, l'objet d'analyse de l'APE se transforme : il s'agit de comprendre la reconstitution de l'environnement tel qu'il est appréhendé par les dirigeants. Afin d'expliquer le comportement d'un État, il est nécessaire de comprendre comment ses dirigeants définissent leur situation (Battistella et al., 2019 ; Hudson, 2002 ; Morin & Paquin, 2018b). De surcroît, Snyder et ses collègues affirment que « la clef pour comprendre pourquoi un État se comporte de la façon dont il se comporte réside dans la façon dont les décideurs définissent leur situation » (Snyder, Bruck et Sapin cités dans Battistella et al., 2019 : 390).

2.1.2. La définition de la politique étrangère

La politique étrangère se définit, de ce fait, non seulement comme l'outil permettant à l'État de tracer les contours de son environnement international (Charillon, 2002), mais aussi le produit des interactions qu'entretient ce dernier avec les différentes composantes humaines, sociales et institutionnelles de l'État étudié. Similairement aux autres politiques publiques, Morin et Paquin (2018a) la considèrent comme le résultat de diverses procédures bureaucratiques. La définition au cœur de ce mémoire nous est d'ailleurs proposée par les deux auteurs qui qualifient la politique étrangère comme suit : « *a set of actions or rules governing the actions of an independent political authority deployed in the international environment* » (Morin & Paquin, 2018a : 14). Dans ce contexte, l'État tente de préserver les situations qui lui conviennent et de transformer les situations qui lui déplaisent, en vue de garantir son intérêt national (Battistella et al., 2019). Tandis que l'APE n'est pas considérée comme théorie des relations internationales, elle est bien définie comme un sous-domaine du champ des relations internationales (Jeangène Vilmer, 2023). Il est néanmoins nécessaire de ne pas distinguer trop nettement les relations internationales de l'analyse de la politique étrangère, qui, comme Morin et Paquin l'évoquent, constituent des « vases communicants » (2018b : 44). Tandis que les théories des relations internationales favorisent une approche systémique et étudient le système international dans son ensemble, l'analyse de la politique étrangère s'intéresse aux racines et à la constitution du comportement étatique (Stein, 1971). Ainsi, une combinaison des deux ensembles théoriques permet au chercheur de produire une analyse efficace (Morin & Paquin, 2018b).

2.1.3. La pertinence de l'étude de la politique étrangère

L'intérêt porté à l'analyse de la politique étrangère contemporaine se trouve renforcé au lendemain des attentats perpétrés par Al-Qaïda aux États-Unis en 2001, de façon concomitante avec l'envol du constructivisme en relations internationales mobilisé pour répondre à l'insatisfaction scientifique au sujet de « la fin de l'histoire » développée par Francis Fukuyama (1992 : 16). En effet, depuis la fin de la guerre froide, la majorité des écrits s'intéresse au nouvel ordre international, au déclin de la bipolarité de la scène internationale et à l'ascension de l'unipolarité. Toutefois, les attaques contre le World Trade Center et le Pentagone transforment

profondément le monde académique, incapable d'expliquer ces événements à l'aide exclusive d'une approche structuraliste ou réaliste (Smith et al., 2016). D'autres conceptions se révèlent nécessaires afin d'appréhender les attaques du 11 septembre ainsi que les guerres subséquentes de l'Afghanistan (2001) et de l'Irak (2003). L'intérêt se tourne, de fait, vers l'analyse de la prise de décision, tant des acteurs étatiques, que des acteurs non-étatiques. Ainsi, l'invasion de l'Irak est issue d'un processus décisionnel très complexe. Bien que les décisions soient finalement prises par un groupe restreint de personnes, le processus est particulièrement affecté par des facteurs cognitifs particuliers, des structures idéelles proéminentes et une dynamique bureaucratique relativement opaque et directive (David, 2011).

Dans ce contexte, les théories de l'APE et ses instruments d'étude observent un gain de popularité au sein de la communauté scientifique. Elles permettent de dépeindre une réalité plus complexe et diverse de la guerre d'Irak de 2003 en démontrant que celle-ci ne résulte pas seulement de conditions structurelles internationales. De plus, la richesse des théories de l'APE ouvrent le débat quant à l'impact de facteurs d'ordre cognitifs sur la prise de décision ayant mené l'administration de George W. Bush à privilégier l'option d'une guerre en Afghanistan en 2001 et en Irak en 2003. De manière générale, il s'agit de l'utilité première des théories : clarifier et rendre intelligible des réalités empiriques, mettre en évidence les éléments fondamentaux et soustraire les éléments secondaires à la compréhension d'un phénomène donné. La détermination des éléments fondamentaux demeure néanmoins moins évidente, voire subjective. Cette multitude d'éléments induisent la diversité d'approches de l'APE (Smith et al., 2016).

2.2. Les apports constructivistes

2.2.1. L'école constructiviste

L'universitaire Christopher Hill (2003) l'affirme, les structures – qu'elles soient politiques, culturelles, cognitives ou économiques – constituent des éléments clés du processus décisionnel. Ainsi, comme toute autre structure, les structures culturelles guident le comportement politique. À cet effet, le constructivisme, paradigme emprunté aux théories des relations internationales, propose de mettre la focale sur l'influence de la culture sur la sphère politique (Hill, 2003). Comme chacune des théories de relations internationales, le constructivisme permet de fait de mettre en lumière certaines variables explicatives d'une situation, au détriment d'autres :

Les théories sont ainsi comme des lunettes colorées qui renforcent certaines teintes au détriment d'autres : elles permettent de mettre en relief certains faits, de hiérarchiser les facteurs explicatifs principaux en fonction des situations, mais ne sont pas une description absolument fidèle de la réalité. Il faut ainsi prendre les théories comme des simplifications permettant d'identifier des facteurs plus importants que d'autres, et non pas comme des complexifications de la réalité.

David & Schmitt (2020 : 93)

Le constructivisme, qui émerge entre les années 1980 et 1990 vient sinon remplacer, tout du moins concurrencer les théories dites classiques, à savoir le réalisme et le libéralisme, échouant à prédire la fin de l'opposition des blocs Est-Ouest. En s'interrogeant sur la construction sociale du monde, la perspective constructiviste des relations internationales tente de mettre en exergue le rôle des idées et des identités dans la définition de l'intérêt national. Les constructivistes combinent une épistémologie positiviste, soit le fait de considérer qu'il existe une réalité indépendante qui existe libre de toute subjectivité humaine, et une ontologie post-positiviste, c'est-à-dire le fait de considérer que cette réalité est socialement construite par ceux qui la pensent, d'où l'importance consacrée aux idées (Jeangène Vilmer, 2023). En effet, selon Jutta Weldes (1996), chercheuse en relations internationales associée au courant constructiviste, l'identité des États, loin d'être figée et conditionnant la définition de l'intérêt national, est socialement, historiquement et politiquement construite.

En effet, le prisme constructiviste met en lumière les limites conceptuelles des perspectives réalistes et libérales, qui tendent à réduire l'importance de la vie sociale. Contrairement au postulat réaliste, qui considère l'intérêt national comme une entité objective, définie par la puissance et dépendant exclusivement de menaces tangibles, le courant constructiviste perçoit l'intérêt national comme une construction identitaire, façonnée notamment par des récits historiques et des représentations sociales (David & Schmitt, 2020). L'intérêt national, lui-même évolutif, guide ainsi la conduite de la politique étrangère en fonction de la construction discursive de l'identité. C'est dans ce cadre que l'analyse de la politique étrangère, en tant que sous-courant des relations internationales, emprunte des éléments au constructivisme pour proposer une approche alternative de l'analyse de la politique étrangère (Rowley & Weldes, 2012).

Au regard du constructivisme, les structures culturelles qui sont isolées, et leur influence sur la conduite de la politique étrangère est analysée (Lequesne & Meijer, 2018). Ainsi, la compréhension des idées, constitutives de la culture, permet l'étude de la violence de guerre :

Les idées ne sont plus seulement des croyances mentales, mais surtout des faits sociaux, des « idées soutenues collectivement », issus de repères mentaux comme « le savoir, les symboles, le langage et les règles ». Bref, les pratiques de la violence guerrière ne sont pas seulement le fait de soldats, mais aussi « des sociétés entières, avec leurs possibilités techniques, démographiques, économiques ».

Fleury (2011 : 2)

L'école de pensée constructiviste de Finnemore, Katzenstein et Onuf repose sur trois hypothèses fondamentales. La première hypothèse, énoncée par Martha Finnemore, suppose qu'une structure cognitive, constituée de croyances, idées, valeurs et normes conditionne le système international. L'auteure met effectivement l'accent sur la signification et la valeur sociale (Battistella et al., 2019). Ainsi, le système international et l'intérêt national résultent d'une construction sociale subjective et non d'une réalité objective (David & Schmitt, 2020). La seconde hypothèse,

développée quant à elle par Peter Katzenstein, met en lumière le rôle des idées dans la définition des identités, intérêts, idéologies et comportements sociaux. Ainsi, les auteurs mettent l'accent sur l'environnement culturel et son influence profonde sur l'identité nationale. Enfin, la troisième hypothèse de Nicholas Onuf, au cœur de la perspective constructiviste de l'APE, correspond au principe de co-constitution (Battistella et al., 2019). Ce postulat présuppose une constitution mutuelle entre acteurs et structures. Tandis que les structures idéelles forgent le comportement des acteurs, ces derniers reproduisent eux-mêmes cette structure au travers de discours et pratiques sociales (Lequesne & Meijer, 2018). C'est d'ailleurs ce qui différencie le réalisme du constructivisme. Tandis que les réalistes évoquent une logique de conséquences, conditionnant un comportement rationnel, les constructivistes prônent une logique d'appropriation, où les normes sociales, cultures et valeurs définissent la prise de décision (Battistella et al., 2019).

Au sein de ce cadre, la littérature constructiviste distingue trois dimensions des structures idéelles. Les structures cognitives regroupent les croyances et cadres interprétatifs qui orientent la perception du monde par les décideurs. Les structures idéologiques renvoient aux doctrines et systèmes de pensée qui guident l'action politique et légitiment l'usage du pouvoir. Les structures culturelles désignent les symboles, mythes, religions et récits historiques qui façonnent un socle identitaire partagé et influencent la définition des intérêts nationaux (Morin, 2013). Complémentaires, ces trois dimensions éclairent la façon dont les idées structurent la politique étrangère, en conditionnant la perception des menaces et opportunités.

2.2.2. Les inflexions idéelles de l'identité nationale américaine

L'identité nationale n'est pas une réalité figée, mais une construction évolutive, nourrie par les discours politiques, les pratiques sociales, les symboles et les récits historiques (Morin, 2013). Elle s'inscrit dans une logique opposant le « Soi » à l'« Autre », qu'il soit réel, imaginé ou hérité du passé (Morin, 2013 : 114). L'identité nationale peut également se renforcer par le pouvoir des alliances ou par l'appartenance à une communauté supranationale (Morin, 2013). Autrement dit, elle est toujours le produit d'un contexte culturel et historique, et façonne la définition des intérêts nationaux tout en étant façonnée par ces derniers. C'est pourquoi elle conditionne directement la manière dont un État perçoit les menaces et les opportunités, influençant de façon décisive la conduite de sa politique étrangère. Historiquement, sa consolidation résulte de processus politiques et culturels imbriqués, comme l'illustre la genèse américaine, qui façonnent substantiellement l'identité nationale par une série de mythes fondateurs (Tarver, 1992). Ces récits, rappelle Kandel (2018), ne sont pas de simples souvenirs : ils participent à la construction de l'identité nationale, incarnent les vertus que la nation se veut d'être, et servent de modèle moral pour guider l'action américaine. Historiquement construite, l'identité nationale américaine présente plusieurs composantes clés. De nombreux auteurs en évoquent les éléments fondateurs.

En se basant sur les travaux de Louis Balthazar (2022), Maya Kandel (2018) et Samuel Huntington (2004), ce mémoire fait le choix d'en retenir quatre en particulier.

L'exceptionnalisme

L'histoire des États-Unis s'enracine dans un récit fondateur décisif dans la genèse de l'identité nationale américaine. Bien avant l'indépendance, les terres nord-américaines, qui sont habitées par plus de deux-cent cinquante nations amérindiennes, sont progressivement déplacées ou exterminées par les colons européens (Durpaire, 2025). Cette colonisation européenne, principalement britannique, débute en 1607 avec la fondation de Jamestown. En 1620, le voyage du *Mayflower*, au cours duquel des puritains en quête de pureté spirituelle et de liberté s'installent à Plymouth, alimente l'un des premiers mythes fondateurs de Washington (Balthazar, 2022). Le puritanisme, né en Angleterre au XVI^e siècle, forme un courant religieux protestant qui prône une réforme radicale de l'Église anglicane, jugée trop proche du catholicisme. Les puritains aspirent à une foi épurée de tout rituel superflu, centrée sur la lecture de la Bible, la discipline morale et la vie communautaire. Persécutés sous les règnes de Jacques I^{er} et de Charles I^{er}, nombre d'entre eux choisissent l'exil, et c'est dans ce cadre que le voyage du *Mayflower* en 1620 les conduit en Amérique du Nord. Dès leur arrivée, les colons puritains portés par la conviction d'une mission divine, considèrent l'Amérique comme une véritable Terre promise. Ils y développent des communautés organisées autour de leurs idéaux religieux et politiques (Guétin, 2004). Le sermon de John Winthrop en 1630, présentant leur colonie comme une « cité sur la colline », illustre cette conviction. En associant mission divine et exemplarité morale, ce récit pose les bases de l'exceptionnalisme américain (Kandel, 2018 : 15).

L'exceptionnalisme confère aux Américains un sentiment de nation unique, fondée sur des principes libéraux immuables : l'État de droit, la démocratie représentative, la liberté religieuse et le capitalisme (Patman, 2006). Profondément enracinée dans la société américaine, cette conviction se double d'un sentiment de mission civilisatrice, selon les termes de Daniel Bell (1991 : 50-51) : “ [...] *the idea of exceptionalism ... assumes not only that the United States has been unlike other nations, but that it is exceptional in the sense of being exemplar*”. Dans cette perspective, la politique étrangère américaine se pense porteuse d'une mission civilisatrice. En effet, l'historien Pierre Mélandri (2019) affirme que l'exceptionnalisme américain alimente un messianisme national. Les États-Unis se perçoivent comme une expérience politique unique, appelée à guider le monde, tout en préservant leur liberté d'action.

Le fondamentalisme religieux

Le fondamentalisme religieux puise également ses racines dans le voyage du *Mayflower*, au cours duquel, l'expérience coloniale est conçue comme une mission divine (Balthazar, 2022). Ce récit, qui associe la fondation nationale à une terre sacrée guidée par la Providence, place la religion

au cœur de l’imaginaire collectif américain. En effet, Samuel Huntington (2004), dans son ouvrage traitant de l’identité nationale américaine, rappelle que les États-Unis se distinguent des nations européennes par leur haut niveau de religiosité. Tandis que l’Europe connaît une sécularisation croissante la religiosité reste centrale dans la définition de ce que signifie être Américain. La croyance en Dieu, la pratique religieuse et la référence constante à la foi dans le discours public y sont beaucoup plus présentes que dans la plupart des démocraties européennes. Huntington souligne que cette référence au christianisme alimente la conviction que les États-Unis ont une mission particulière dans le monde. Combiné à l’exceptionnalisme, le christianisme donne une tonalité religieuse à la politique étrangère : défendre la liberté et la démocratie y est présenté comme une responsabilité spirituelle.

Au fil de l’histoire, ce socle religieux se renforce au gré des conjonctures politiques. Comme le rappelle Guétin (2004), le discours politique américain s’appuie régulièrement sur la référence chrétienne. Ancrée dans la société civile, la religion transcende les appartenances confessionnelles particulières, confère une légitimité sacrée aux institutions démocratiques et alimente une rhétorique nationale où la liberté est indissociable de la Providence. Cette imbrication entre religion et politique trouve son prolongement dans la notion de destinée manifeste, popularisée au XIX^e siècle par le journaliste John O’Sullivan. Elle exprime l’idée que les États-Unis ont reçu de la Providence la mission d’étendre leurs institutions et leurs valeurs sur le continent nord-américain et au-delà (Guétin, 2004). Dans cette perspective, l’expansion territoriale vers l’Ouest, l’éviction des populations amérindiennes et l’annexion de nouveaux territoires sont justifiées comme autant d’étapes d’un projet divin (Harrar Masmoudi, 2009). La destinée manifeste combine ainsi le socle religieux hérité du puritanisme avec l’exceptionnalisme : les Américains se perçoivent comme un peuple choisi, chargé de répandre la liberté et la démocratie (LaFeber, 2012).

Le patriotisme

Le patriotisme constitue également une composante de l’identité nationale américaine (Huntington, 2004). Contrairement à d’autres nations où il se fonde sur une identité ethnique ou culturelle, le patriotisme américain repose sur une adhésion civique à des principes politiques et à des symboles partagés. Leonie Huddy et Nadia Khatib (2007) l’affirment, le patriotisme américain est d’abord défini par l’attachement aux idéaux démocratiques – liberté, égalité et droits individuels – ainsi qu’aux emblèmes de la nation, tels que le drapeau étoilé, l’hymne national ou la devise *E pluribus unum*. Le drapeau étoilé, adopté officiellement en 1777, devient l’emblème le plus puissant du patriotisme américain. Ses treize bandes rappellent les treize colonies originelles et les étoiles représentent les États de l’Union. Omniprésent dans l’espace public, il est mobilisé lors des grands moments de crise, par exemple après le 11 septembre 2001, comme signe de résilience et d’unité nationale. L’hymne national, *The Star-Spangled Banner*,

composé en 1814 après la guerre anglo-américaine, glorifie la résistance des Américains face à l'assaut britannique. Chanté lors de cérémonies officielles et d'événements sportifs, il constitue un rituel de cohésion civique et un rappel de la lutte pour la liberté. La devise *E pluribus unum* (De plusieurs, un), adoptée en 1782, exprime l'unité dans la diversité. Elle symbolise l'intégration des différents États et communautés d'immigrants dans une seule nation. Ces symboles rassemblent ainsi des populations issues d'origines diverses autour d'une communauté politique commune (Huddy & Khatib, 2007). Par ailleurs, Huntington (2004) souligne que les États-Unis se distinguent par l'intensité du rapport émotionnel que les citoyens entretiennent avec leur nation. Ce lien affectif, régulièrement ravivé lors de crises, notamment pendant la guerre d'indépendance, la guerre froide et les attentats du 11 septembre 2001, favorise la cohésion nationale et légitime les choix stratégiques en politique étrangère.

L'impérialisme

En relations internationales, l'impérialisme désigne une stratégie par laquelle un État cherche à étendre son pouvoir, son contrôle et son influence au-delà de ses frontières, que ce soit par la conquête militaire, la domination économique ou l'influence culturelle. Au sein de l'identité nationale américaine, l'impérialisme occupe une place ambivalente : longtemps nié comme contraire à l'idéal de liberté, il n'en demeure pas moins un élément structurant du récit national. Déjà au XIX^e siècle, la doctrine Monroe (1823) établit un principe fondateur : « l'Amérique aux Américains », rejetant les interventions européennes mais tout en affirmant une sphère d'influence continentale. Cette doctrine s'accompagne rapidement d'un projet expansionniste. La conquête de l'Ouest et la guerre contre le Mexique (1846-1848) traduisent une logique d'expansion territoriale justifiée par la Providence (Guétin, 2004). Dans ce cadre, l'éviction et l'extermination des populations amérindiennes apparaissent comme les revers tragiques d'un impérialisme porté par une mission civilisatrice.

Au tournant du XX^e siècle, cette dynamique prend une dimension internationale : la guerre hispano-américaine de 1898 inaugure l'entrée des États-Unis dans le cercle des puissances impériales (Huntington, 2004). Stanley Hoffmann (2003), professeur en sciences politiques, met en lumière le rapport paradoxal qu'entretiennent les États-Unis avec l'impérialisme. L'auteur défend l'idée selon laquelle l'Amérique s'affirme à la fois comme une puissance impériale et comme un modèle anti-impérialiste, justifiant ses interventions au nom d'une mission morale. L'impérialisme prend alors la forme d'une hégémonie mondiale, d'abord économique, puis militaire et culturelle. Balthazar (2022) souligne que cette projection de puissance s'accompagne d'un discours de légitimation : les États-Unis se présentent comme garants du monde libre. La guerre froide illustre d'ailleurs cette ambivalence, chaque intervention étant pensée comme une défense contre la tyrannie (Joxe, 2004). Ainsi, l'impérialisme américain ne s'affiche jamais comme une fin en soi, mais comme le prolongement d'une identité marquée par

l'exceptionnalisme et la mission civilisatrice. Aux États-Unis, l'impérialisme est rejeté sur le plan rhétorique, mais constamment reproduit dans la pratique, au point de devenir un trait constitutif de la politique étrangère américaine (Hoffmann, 2003).

2.2.3. Les structures cognitives, idéologiques et culturelles

Des structures constitutives de l'action politique, le constructivisme en distingue trois en particulier : les structures cognitives, idéologiques et culturelles. Les structures cognitives renvoient aux croyances, valeurs et normes partagées qui encadrent la compréhension du monde et la définition de l'intérêt national. William Flanik (2011), chercheur américain en relations internationales, le souligne, les représentations cognitives constituent des cadres métaphoriques qui structurent la perception et l'interprétation des événements internationaux. Les structures cognitives guident le processus décisionnel, réduisent l'incertitude et rendent certaines options préférables à d'autres. Dans une perspective constructiviste, ces structures sont socialement construites, et non objectivement données : elles reflètent les significations collectives qui conditionnent la rationalité des décideurs (Hopf, 1998). Les structures idéologiques, quant à elles, désignent l'ensemble des systèmes de pensée et des doctrines qui orientent l'action politique et légitiment l'usage du pouvoir. Elles fonctionnent comme des récits normatifs, permettant d'articuler une vision du monde et de définir les comportements jugés préférables. En ce sens, l'idéologie est une ressource constitutive de l'identité nationale et des intérêts de l'État (Hopf, 2013). Les structures culturelles, enfin, concernent les symboles, récits et pratiques sociales qui donnent un sens partagé à l'identité nationale et aux engagements internationaux. Elles englobent notamment la religion, le langage, l'histoire et les mythes fondateurs (Huntington, 2004). Zaid Eyadat et Mohammad Mahafza (2010) rappellent que la culture agit comme un instrument puissant de la politique étrangère, en orientant la définition des intérêts nationaux et en donnant une légitimité aux stratégies adoptées.

Cette triple dimension sert de fil conducteur dans le chapitre suivant. L'analyse de la Présidence G.W. Bush illustre la dimension cognitive, où l'univers cognitif du Président influence très certainement la décision américaine. L'étude du néoconservatisme, quant à elle, incarne la dimension idéologique, il s'agit d'un projet idéologique qui, après le 11 septembre, façonne le cadre d'interprétation des menaces et justifie l'usage préventif de la force. Enfin, l'exploration de la culture de guerre américaine met en évidence la dimension culturelle.

3. Prisme empirique : La construction d'une guerre

Plus que des ruines fumantes, les attentats du 11 septembre laissent dans l'imaginaire collectif une blessure symbolique et une redéfinition de l'identité nationale. Dans ce climat de sidération, la politique étrangère américaine ne peut se comprendre uniquement à travers des calculs matériels de puissance ou de sécurité : elle s'ancore dans un univers de croyances, d'idées et de récits qui orientent les choix des dirigeants et rendent la guerre possible. L'analyse empirique de ce chapitre propose ainsi d'explorer trois dimensions de l'invasion américaine de l'Irak. Premièrement, ce chapitre débute par la dimension cognitive, en explorant la figure Président G.W. Bush (3.1). Deuxièmement, c'est l'ancrage idéologique du néoconservatisme (3.2), fondement intellectuel de la doctrine Bush, qui brièvement étagé. Enfin, la dernière section de ce chapitre analyse la culture de guerre américaine (3.3), à travers trois dimensions principales : la violence, le consentement à la guerre et la mission civilisatrice.

3.1. *De la cognition, Le Président G.W. Bush*

3.1.1. *Ses fonctions présidentielles*

Le système politique américain repose sur une Constitution adoptée en 1787, ratifiée en 1789, et fondée sur une double logique de séparation des pouvoirs : une séparation horizontale entre les branches exécutive, législative et judiciaire, et une division verticale entre le gouvernement fédéral et les États fédérés (Vallet, 2022). Ce cadre constitutionnel vise à éviter la « tyrannie intérieure » et « l'aventurisme extérieur » (Hook & Scott, 2020 : 186). C'est dans cette optique que sont instaurés les mécanismes de freins et contrepoids – *checks and balances* – dont l'un des objectifs initiaux est d'empêcher l'engagement du pays dans des conflits armés sans approbation de la branche législative, à savoir le Congrès, et de freiner toute politique étrangère menée de manière unilatérale par l'exécutif, c'est-à-dire le Président. L'histoire américaine montre néanmoins que cette séparation des pouvoirs tend à s'effacer dans le champ de la politique étrangère, où la présidence acquiert progressivement une position dominante, notamment en temps de guerre (Vallet, 2022).

Tout d'abord, le Président, avec le Vice-président, est le seul acteur politique élu par l'ensemble du corps électoral, grâce au système des grands électeurs. Ce mode de désignation lui octroie une légitimité singulière et renforcée (Ait-Chaalal & Daelman, 2021). En outre, le Président possède cinq fonctions principales, directement confiées par l'Article 2 de la Constitution, lui conférant un pouvoir de décision d'envergure (Vallet, 2022). Dans leur chapitre sur la présidence américaine, Guy-Antoine Lafleur et Félix Grenier résument les cinq fonctions principales du Président :

L'article 2 de la Constitution américaine esquisse les pouvoirs explicites qui sont attribués au président. L'attribution de ces différents pouvoirs fait en sorte que le président est à la fois chef d'État et de la diplomatie américaine, commandant en chef des forces armées, chef de gouvernement et législateur en chef.

Lafleur & Grenier (2013: 123)

3.1.2. Son éducation

G. W. Bush est issu d'une lignée influente, tant sur le plan économique que politique. Son père, George H. W. Bush, était un riche homme d'affaires dans le secteur pétrolier, mais il a aussi occupé de nombreuses fonctions politiques significatives : élu représentant du Texas à la Chambre des représentants (1967 – 1971), il devient ensuite Ambassadeur auprès des Nations unies (1971 – 1973), président du Comité national républicain (1973 – 1974), puis Directeur de la *Central Intelligence Agency* (1976 – 1977), avant d'être élu Vice-Président du Président Reagan (1981 – 1989) puis Président des États-Unis (1989 – 1993). Prescott Bush, son grand-père, fut sénateur du Connecticut et banquier chez *Brown Brothers Harriman*, une institution de la finance new-yorkaise (Mansfield, 2003). Bush fils, quant à lui, naît dans le Connecticut, un État du nord-est des États-Unis, historiquement associé à une élite financière, politique et universitaire. Le Président grandit toutefois dans le village du Midland, au Texas, un État profondément conservateur, dont il adopte pleinement les valeurs conservatrices et patriotiques. (David, 2015). Bush revendique son ancrage texan comme une clé essentielle à la compréhension de sa personnalité politique : « *People – if they want to understand me – need to understand Midland and the attitude of Midland* » (Bush, 1999 : 136).

Bien qu'il fréquente les mêmes établissements d'élite que son père, ses performances académiques sont médiocres. Plus attiré par les fêtes que par l'étude, il développe une consommation problématique d'alcool qui perdure jusqu'à ses quarante ans. Malgré les opportunités offertes par son nom, il connaît plusieurs échecs professionnels, notamment dans le secteur pétrolier, au point d'être perçu comme un échec par son entourage (Renshon, 2004). Cette faible inclination pour le savoir forge un style présidentiel intuitif, tranché, peu réceptif à la contradiction, davantage influencé par sa culture texane et sa foi évangélique que par une formation intellectuelle structurée (David, 2015). À cet égard, Stephen Mansfield, dans sa psychobiographie de G.W. Bush, témoigne de son style tranché :

He [G.W. Bush] eschews the theoretical and prefers the simple expressions that lead to action rather than the complex theories that he thinks will lead to perpetual debate. In this case, he preferred to call Saddam an "evildoer." This, for him, is the case for war. Saddam is evil. He A New Day of Infamy threatens good people. Evildoers have no legitimacy. Removing Saddam is a moral act. Case closed.

Mansfield (2003 : 144–145)

Attitude peu réfléchie, langage simpliste et croyances manichéennes, George W. Bush témoigne d'un style présidentiel particulièrement instinctif, tranché et impatient. Ainsi, sa prise de décision

repose davantage sur ses croyances religieuses et son intuition que sur une analyse rationnelle (David, 2015). De surcroît, dans son autobiographie *Decision Points* (2010), Bush se dit admiratif de Harry Truman pour sa fermeté et sa capacité à décider sans se soucier des critiques, qualité qu'il revendique lui-même. Cette posture décisionnelle s'inscrit dans le cadre du biais cognitif de la « pensée magique », qui se traduit par une faible considération pour les avis divergents. C'est tout particulièrement le cas en Irak : George W. Bush refuse de prendre en compte les circonstances du terrain et des conséquences humaines tragiques (David, 2011). Le Président demeure convaincu de sa décision, indépendamment de la dimension éthique de l'invasion (Estrosi, 2013).

3.1.3. Son système de croyances

À l'âge de 40 ans, George W. Bush entame une reconversion religieuse profonde. Jusqu'en 1986, sa vie est marquée par une errance identitaire, une consommation excessive d'alcool et une succession d'échecs professionnels qui le maintiennent dans l'ombre de son père. C'est une rencontre décisive avec le pasteur évangélique Billy Graham, qui amorce sa renaissance spirituelle. G.W. Bush se détourne alors de l'alcool et embrasse l'évangélisme (Bush, 1999). « *Jesus Christ is George W. Bush's favorite political philosopher - or so he said in a Republican primary debate leading up to his nomination* » (Shweder, 2004 : 26). Se proclamant *born again Christian* (Shweder, 2004 : 26), il place désormais la foi évangélique au centre de son système de valeurs, ce qui influence profondément sa vision du monde et sa conception de la mission présidentielle (Mansfield, 2004).

Lorsqu'il se lance sérieusement en politique en 1994 et devient le premier gouverneur républicain du Texas, Bush commence à parsemer son discours de références chrétiennes. Soutenu par les évangéliques, séduits par son agenda conservateur, il intègre progressivement cette dimension dans ses allocutions et sa ligne politique. Les évangéliques, représentant près d'un cinquième de l'électorat américain, constituent alors un pivot électoral décisif : lors des présidentielles de 2000 et 2004, la droite chrétienne lui apporte environ la moitié de ses voix (Ben Barka, 2008).

L'impact de cette conversion sur sa politique étrangère est manifeste. Dans le cas de l'Irak, George W. Bush associe explicitement une dimension morale et biblique à son argumentaire, comme dans son discours sur l'état de l'Union du 28 janvier 2002, le Président énonce les prémisses de l'invasion de l'Irak, où il évoque une volonté de combattre le « Mal », incarné par Saddam Hussein et son régime, perçu comme ennemi de la liberté et aux valeurs américaines :

Evil is real, and it must be opposed. Beyond all differences of race or creed, we are one country, mourning together and facing danger together. Deep in the American character, there is honor, and it is stronger than cynicism. And many have discovered again that even in tragedy—especially in tragedy—God is near.

Extrait de l'allocution sur l'état de l'Union (G.W. Bush, 28 janvier 2002)

Sa foi lui confère une assurance inébranlable dans ses décisions, tout en alimentant une posture messianique où les États-Unis apparaissent comme les agents du Bien sur la scène internationale. La chrétienté devient dès lors un moteur idéologique de l'action présidentielle, légitimant un engagement unilatéral fondé davantage sur des certitudes morales que sur des analyses empiriques. Dans ce même discours, Bush qualifie cette mission à la fois de responsabilité et de privilège divin : « *History has **called** America and our allies to action, and it is both our responsibility and our privilege to fight freedom's fight* ». En 2003, il réitère cette vision :

This threat is new; America's duty is familiar. Throughout the 20th century, small groups of men seized control of great nations, built armies and arsenals, and set out to dominate the weak and intimidate the world. In each case, their ambitions of cruelty and murder had no limit. In each case, the ambitions of Hitlerism, militarism, and communism were defeated by the will of free peoples, by the strength of great alliances, and by the might of the United States of America. Now, in this century, the ideology of power and domination has appeared again, and seeks to gain the ultimate weapons of terror. Once again, this nation and all our friends are all that stand between a world at peace, and a world of chaos and constant alarm. Once again, we are called to defend the safety of our people, and the hopes of all mankind. And we accept this responsibility.

Extrait l'allocution sur l'état de l'Union (G.W. Bush, 28 janvier 2003)

Ces formulations, empreintes de religiosité, évoquent la doctrine de la destinée manifeste, qui présente les États-Unis comme investis d'une mission divine et civilisatrice. L'emploi répété du verbe *call* renforce l'idée d'un appel divin à diffuser le modèle américain de puissance (Béliveau-Beaulac, 2011). Bush en fait un devoir national : “*This threat is new; America's duty is familiar*”. Enfin, dans ses mémoires, le Président explique avoir donné l'ordre d'attaquer l'Irak en invoquant la bénédiction divine :

Mr. Secretary, for the peace of the world and the benefit of the freedom of the Iraqi people, I hereby give the order to execute Operation Iraqi Freedom. May God bless the troops.

Bush (2010 : 223)

3.1.4. Son style présidentiel

La notion de style présidentiel apparaît comme un outil analytique incontournable de l'approche décisionnelle de la politique étrangère. Développé par le politologue Thomas Preston, dans son ouvrage *The President and His Inner Circle* (2001), cette typologie est fondée sur une double dimension : le besoin de contrôle du Président et sa sensibilité au contexte, soit sa capacité cognitive à intégrer la complexité de l'environnement politique (Preston, 2001).

En combinant ces dimensions, Preston identifie seize types de styles présidentiels possibles (voir Annexe 5). Dans le cas de l'Irak, cette grille permet de relier les traits personnels de George W. Bush à ses pratiques : centralisation du pouvoir, forte implication dans la phase finale de décision, préférence pour des conseillers partageant ses convictions morales et rejet de la complexité. Son profil correspond, selon la typologie de Preston, au style « délégant-sentinelle », qui associe un besoin élevé de contrôle à une faible sensibilité au contexte international.

Le style déléguant se traduit par une prise de décision moins centralisée, plus collégiale, et par une forte délégation aux conseillers pour formuler et mettre en œuvre les politiques. Bush privilégie des structures consultatives informelles, reprenant souvent les positions dominantes de son équipe (Preston, 2001). Charles-Philippe David (2004) note sa faible implication dans la formulation des options, au profit de Richard Cheney, Donald Rumsfeld et Paul Wolfowitz. Peu attentif aux détails techniques, il se tient à distance des délibérations complexes. Le pouvoir exécutif se concentre alors dans un cercle restreint où les options sont filtrées et hiérarchisées par ses conseillers les plus proches avant d'être soumises à son arbitrage. Son manque d'expérience internationale et son style fondé sur des certitudes morales, l'amènent à s'appuyer sur un entourage majoritairement néoconservateur (David, 2015).

Sur le plan cognitif, Bush correspond au profil de sentinelle : vigilant et attentif à son environnement politique immédiat, mais dont les processus cognitifs restent encadrés par une faible ouverture à des perspectives alternatives. Bush manifeste un faible intérêt pour les informations contradictoires et préfère s'appuyer sur des cadres interprétatifs prédéfinis, basés sur ses convictions ou expériences. Dès son arrivée au pouvoir, il affiche une grande confiance en ses jugements moraux et religieux, renforcée après le 11 septembre 2001, adoptant une vision manichéenne opposant bien et mal, amis et ennemis (David, 2015).

Charles-Philippe David souligne que Bush retient surtout les avis confirmant ses intuitions initiales, illustrant la logique cognitive de la sentinelle, qui écarte les informations pouvant perturber son cadre d'analyse. Cette posture explique sa réticence à considérer les objections des agences de renseignement sur les armes de destruction massive en Irak (David, 2004). En ne diversifiant pas ses sources et en négligeant un large éventail d'experts, il renforce le biais de la pensée magique dans ses décisions (David, 2015). Ainsi, même avec un rôle décisionnel indirect, Bush présente une orientation idéologique forte et constante au cours de sa présidence.

3.1.5. Son équipe décisionnelle

Si le Président occupe constitutionnellement la première place dans la hiérarchie décisionnelle, son inexpérience en matière de relations internationales et sa forte dépendance à son entourage rapproché confèrent à ses conseillers une influence déterminante. Cette section s'intéresse ainsi à ceux qui forment le noyau dur de l'équipe présidentielle, souvent désignés comme le « cabinet de guerre » (David, 2015 : 818). En effet, les conseillers sont des acteurs clés du processus décisionnel qui ne se limitent pas seulement à émettre des avis : ils participent à la conception, à l'évaluation et à la coordination des programmes, tout en apportant leur expertise auprès des décideurs (David, 2015). G.W. Bush déclare à leur sujet, lors d'un entretien avec le journaliste Bob Woodward : « Si je n'ai jamais eu quelque génie, ou quelque habileté, c'est de reconnaître les talents, savoir les employer et travailler en équipe » (cité dans David, 2015 : 812).

L'équipe décisionnelle de George W. Bush est surnommée les « Vulcains », composée de six membres principaux (voir Figure 1). C'est d'ailleurs la conseillère à la Sécurité nationale, Condoleezza Rice, qui propose ce nom, en référence au dieu romain du feu et de la métallurgie. Selon le journaliste James Mann (2004), ce choix reflète parfaitement le positionnement idéologique de cette équipe : puissance, sécurité militaire et exceptionnalisme.

Figure 1 : Six Vulcains⁴

Membres	Fonction sous l'Administration G.W. Bush
Richard Cheney	Vice-président (2001 – 2009)
Donald Rumsfeld	Secrétaire à la Défense (2001 – 2006)
Colin Powell	Secrétaire d'État (2001 – 2005)
Condoleezza Rice	Conseillère à la Sécurité nationale (2001 – 2005) Secrétaire d'État (2005 – 2009)
Paul Wolfowitz	Adjoint au Secrétaire à la Défense (2001 – 2005)
Richard Armitage	Adjoint au Secrétaire d'État (2001 – 2005)

Chacune des figures de l'équipe des Vulcains, avec ses idées et ses influences, contribue à façonner une politique étrangère nouvelle. En théorie, la structure décisionnelle autour de G.W. Bush semble collégiale : les différents dispositifs décisionnels tels que le NSC, les départements ministériels et les agences de renseignement supposent des échanges ouverts et délibératifs (David & Toureille, 2022). En pratique, une centralisation forte s'opère autour du Président et de son « cabinet de guerre » (David, 2015).

Concrètement, G.W. Bush privilégie un cercle restreint et homogène, constitué de conseillers loyaux. Selon Dina Badie (2010), les décisions sont prises dans un climat de **pensée groupale** (*groupthink*), un biais cognitif qui émerge quand le groupe est trop homogène et privilégie le consensus à l'analyse rationnelle. Conceptualisée par Irving Janis (1971), la pensée groupale se produit lorsque le désir d'unanimité l'emporte sur l'examen réaliste des alternatives. Elle favorise la pression à la conformité, l'illusion d'unanimité et la marginalisation des avis divergents (Struye de Swielande, 2021).

La guerre d'Irak résulte ainsi d'une prise de décision irrationnelle, largement affectée par ce type de biais cognitifs et perceptuels (David, 2011). David (2015 : 812) affirme : « Bush a gouverné avec une équipe réduite, fidèle, au sein de laquelle les débats étaient peu nombreux, sinon absents,

⁴ Daalder, I. H., & Lindsay, J. M. (2003). *America Unbound: The Bush Revolution in Foreign Policy*. Brookings Institution Press. David, C. (2015). *Au sein de la Maison-Blanche : De Truman à Obama : la formulation (imprévisible) de la politique étrangère des États-Unis*. Presses de Sciences Po.

et où l'homogénéité idéologique primait sur le pluralisme ». C'est une série de raccourcis intellectuels qui se manifestent : le régime de Saddam Hussein est assimilé sans preuve à une menace terroriste, les informations sur les armes de destruction massive sont surinterprétées ou manipulées et les conséquences de l'invasion sont largement sous-estimées (Badie, 2010). Ainsi, considérer la politique étrangère américaine en Irak selon une logique purement rationnelle répondant simplement à des enjeux de sécurité nationale omet l'influence majeure des biais cognitifs affectant le groupe décisionnel :

George W. Bush, dont l'administration a été entraînée, du fait des implications de la crise du 11 septembre 2001, sur le chemin d'une prise de décision soumise à la pensée groupale et au conformisme idéologique, produisant la folle aventure en Irak.

David (2022 : 258)

3.2. De l'idéologie, le néoconservatisme

L'orientation de l'Administration G.W. Bush ne se comprend pleinement qu'à travers l'étude des idéologies qui coexistent au sein de son équipe décisionnelle. Brian Schmidt et Michael Williams (2008) identifient deux principaux courants idéologiques au sein de cette Administration : les néoconservateurs et les réalistes. Les inflexions idéologiques de cette Administration forment une mosaïque de convictions qui influencent l'élaboration de la doctrine Bush. Les auteurs insistent sur le déséquilibre interne au sein des « Vulcains », où les tenants néoconservateurs d'un usage affirmé de la puissance américaine prennent progressivement l'ascendant sur les figures plus prudentes de tradition réaliste (Daalder & Lindsay, 2003 ; Schmidt & Williams, 2008). Concrètement, la doctrine Bush, telle qu'elle s'exprime après le 11 septembre 2001, illustre clairement la prééminence des principes néoconservateurs sur les postulats réalistes. Là où les réalistes privilégient la stabilité et l'endiguement, l'Administration G.W. Bush poursuit un projet de remodelage du Moyen-Orient (Schmidt & Williams, 2008).

3.2.1. La genèse de l'idéologie

Le néoconservatisme trouve ses racines intellectuelles dans les années 1930 – 1940 au sein de la gauche traditionnelle – *The Old Left* –, particulièrement influencée par la version trotskiste du marxisme (Vaïsse, 2008). Le trotskisme, fondé par Léon Trotski, s'oppose à la bureaucratie stalinienne et prône l'expansion internationale de la révolution prolétaire et la démocratie ouvrière (Souvarine, 1984). Ces intellectuels de gauche soutiennent le *New Deal* – un vaste programme de réformes sociales et économiques lancé dans les années 1930 par Franklin D. Roosevelt pour répondre à la crise du capitalisme – ainsi que la lutte antifasciste et l'action syndicale (Vaïsse, 2008). Au cours des années 1960, une rupture idéologique avec la gauche traditionnelle s'opère, donnant naissance au mouvement néoconservateur. Il lui est reproché de délaisser la cause des ouvriers au profit des minorités ethniques, sexuelles et culturelles (Cypel,

2020). Selon le journaliste, cette frustration conduit ces intellectuels à se tourner vers un patriotisme républicain et une hostilité au multilatéralisme. Durant les années 1980, les néoconservateurs trouvent un appui décisif auprès de l'Administration Reagan, dont l'anticommunisme et le patriotisme résonnent avec leurs convictions. Plusieurs figures du mouvement, dont Jeane Kirkpatrick (Ambassadrice à l'ONU de 1981 à 1985) et Richard Perle (Assistant du secrétaire à la Défense de 1981 à 1987), obtiennent des postes clés (Lord, 2006).

La définition de l'idéologie conservatrice, culmine durant les années 1990, par une institutionnalisation du mouvement. En 1992, la rédaction du *Defense Planning Guidance* (DPG) par Paul Wolfowitz, alors sous-secrétaire à la Défense, en collaboration avec Richard Cheney, à cette date Secrétaire à la Défense, marque une étape décisive. Le document confidentiel pose les fondements doctrinaux d'une politique étrangère néoconservatrice, en rupture avec la tradition réaliste et multilatérale de George H. W. Bush (Gueldry, 2005). Wolfowitz y affirme que la fin de la guerre froide offre une opportunité historique aux États-Unis pour préserver leur statut de seule superpuissance, promouvoir la démocratie américaine et empêcher l'émergence de tout concurrent stratégique (Cypel, 2020). Francis Fukuyama, quant à lui, dans son célèbre article *The End of History ?*, puis dans l'ouvrage éponyme, défend l'idée que le modèle de démocratie libérale américain est inégalable :

What we may be witnessing is not just the end of the Cold War, or the passing of a particular period of postwar history, but the end of history as such : that is, the end point of mankind's ideological evolution and the universalization of Western liberal democracy as the final form of human government.

Fukuyama (1989 : 4)

Fukuyama s'oppose toutefois à l'usage de la force militaire pour imposer ce modèle et se montre critique à l'égard de l'interventionnisme militaire (Cypel, 2020). Wolfowitz, en revanche, conçoit la force militaire comme vecteur de transformation du monde, proposant une stratégie qu'il qualifie de préemptive, fondée sur l'usage anticipé de la force, y compris contre des États soupçonnés de développer des armes de destruction massive (Record, 2008).

Le DPG encourage pleinement une posture hégémonique : les États-Unis ne doivent pas seulement équilibrer les puissances, mais façonner un ordre mondial conforme à leurs valeurs et intérêts, y compris par des actions unilatérales, sans dépendre de l'OTAN ou de l'ONU. Cependant, face aux polémiques provoquées par des fuites en mars 1992, le Président George H. W. Bush demande à Cheney d'en abroger les éléments les plus radicaux. Une version publique, *Defense Strategy for the 1990s : The Regional Defense Strategy*, est alors publiée en 1993 (Gueldry, 2005).

Les figures néoconservatrices se replient alors temporairement dans les sphères intellectuelles et médiatiques, consolidant leur réseau. Ce processus aboutit, quelques années plus tard, à la création d'un *think tank* décisif : le *Project for the New American Century* (PNAC), directement destiné à influencer la politique étrangère des États-Unis (Ahmad, 2014). Le 3 juin 1997 à Washington, le PNAC est fondé par William Kristol – directeur du *Weekly Standard* et fils d'Irving Kristol, considéré comme le père du néoconservatisme – en collaboration avec Robert Kagan, historien de formation et conseiller en politique étrangère (Cypel, 2020). Parmi les signataires de l'acte fondateur figurent de nombreux futurs membres de l'Administration G.W. Bush (voir Figure 2).

Figure 2 : Signataires de l'acte fondateur du PNAC devenus influents sous l'Administration G.W. Bush⁵.

Signataires de l'acte fondateur	Fonction sous l'Administration G.W. Bush
Donald Rumsfeld	Secrétaire à la Défense (2001 – 2006)
Paul Wolfowitz	Adjoint au Secrétaire à la Défense (2001 – 2005)
Richard Perle	Président du <i>Defense Policy Board</i> (2001 – 2003)
John Bolton	Adjoint au Secrétaire d'État au contrôle des armements (2001 – 2005)
Elliott Abrams	Directeur pour le Moyen-Orient au NSC (2002 – 2005)
Zalmay Khalilzad	Ambassadeur en Irak (2005 – 2007)
I. Lewis Libby	Chef de Cabinet du Vice-président (2001 – 2005)
Richard Armitage	Adjoint au Secrétaire d'État (2001 – 2005)
Robert Zoellick	Représentant au Commerce (2001 – 2005)

À partir de 1998, le PNAC devient particulièrement actif. Le 26 janvier, ses membres adressent une lettre ouverte au Président Bill Clinton demandant le renversement de Saddam Hussein, y compris de manière unilatérale. Une seconde lettre, envoyée le 29 mai aux leaders républicains du Congrès, appelle à une présence militaire permanente dans le Golfe et à une stratégie durable de changement de régime. Ces pressions portent leurs fruits : le 31 octobre 1998, le Congrès adopte l'*Iraq Liberation Act*, une loi qui établit que la politique officielle des États-Unis doit consister à renverser le régime de Saddam Hussein et à le remplacer par un gouvernement démocratique en Irak. La loi prévoit un soutien à la transition démocratique en Irak, sans toutefois autoriser le recours à la force militaire (Ahmad, 2014).

Enfin, le PNAC publie en 2000 un rapport intitulé *Rebuilding America's Defenses*, une synthèse de la vision néoconservatrice, à un moment charnière, quelques mois avant l'élection de George W. Bush. Le rapport désigne l'Irak comme menace stratégique persistante et préconise une politique active de changement de régime, une présence militaire renforcée dans le Golfe et une

⁵Ahmad, M. I. (2014). *The road to Iraq: The making of a neoconservative war*. Edinburgh University Press. Grondin, D. (2005). Mistaking Hegemony for Empire: Neoconservatives, the Bush Doctrine, and the Democratic Empire. *International Journal*, 61(1), 227–241. Gueldry, M. (2005). Qu'est-ce que le néoconservatisme ? *Outre-Terre*, 13(4), 57-76.

transformation rapide des forces armées, qu'il admet difficile sans un événement catalyseur, à l'image de l'attaque du Pearl Harbour (Ahmad, 2014).

3.2.2. L'hégémonie bienveillante

Parmi les notions clés de la pensée néoconservatrice, celle de l'hégémonie bienveillante constitue un socle théorique majeur. Développé en 1996 dans un article coécrit par William Kristol et Robert Kagan, intitulé *Toward a Neo-Reaganite Foreign Policy*, le concept préconise un exercice affirmé de la puissance américaine, y compris de manière unilatérale si nécessaire. Selon ces deux auteurs, la sécurité nationale des États-Unis dépend directement de leur puissance. En ce sens, seul le rôle d'hégémonie bienveillante peut assurer l'intérêt national américain.

Kristol et Kagan appellent à un retour à la politique étrangère offensive de Ronald Reagan, critiquant le multilatéralisme wilsonien de l'Administration Clinton. Pour eux, la fin de la guerre froide place Washington dans une position de prédominance stratégique et idéologique inédite, qu'il faut assumer pleinement. Cette hégémonie n'est, affirment-ils, ni impérialiste ni oppressive, mais fondée sur une mission civilisatrice attribuée aux États-Unis et visant à garantir la sécurité mondiale. Un retrait américain favoriserait, selon eux, l'instabilité et les ambitions de puissances hostiles. Dans la continuité de la politique de Reagan, il s'agit de maintenir l'ordre mondial libéral par la force si nécessaire et de promouvoir l'expansion de la démocratie (Kristol & Kagan, 1996). Dans *The Benevolent Empire* (1998), Robert Kagan critique la multipolarité, qu'il juge source d'instabilité. Michel Gueldry (2005) souligne que, pour les néoconservateurs, l'hégémonie américaine garantit la sécurité mondiale car, selon la théorie de la paix démocratique de Michael Doyle, les démocraties ne se font pas la guerre. Dans cette perspective, une action militaire est légitime car « [...] seule l'Amérique dispose de la vertu morale nécessaire pour mener une croisade émancipatrice et diriger le monde au profit de tous. » (Cypel, 2020 : 82).

Cette conception suppose une puissance militaire à la hauteur des ambitions géopolitiques américaines. Le maintien de la suprématie militaire devient donc une priorité stratégique. Dans leur manifeste de 1996, Kristol et Kagan appellent à une « politique étrangère néo-reaganienne » fondée sur la supériorité militaire (Kristol & Kagan, 1996 : 23). Cette ligne est reprise dans le rapport *Rebuilding America's Defenses* (PNAC, 2000), qui insiste sur la modernisation et l'expansion des capacités militaires pour préserver le statut de première puissance mondiale. Il y est précisé que le pays doit être en mesure de mener plusieurs guerres majeures simultanément, tout en assurant la transformation technologique de ses forces armées (Donnelly, Kagan & Schmitt, 2000). Le renforcement de l'appareil militaire s'accompagne également d'une méfiance à l'égard du multilatéralisme, préférant les coalitions ponctuelles selon les circonstances, ce que Michel Gueldry (2005 : 70) qualifie d'ailleurs de « *cherry picking* ». Ce positionnement se dirige en particulier envers les « États voyous » (*rogue states*), des régimes autoritaires, agressifs, et

soupçonnés de soutenir le terrorisme ou de développer des armes de destruction massive. Leur simple existence est perçue comme une menace directe à la sécurité américaine (Ahmad, 2014).

3.2.3. Le Grand Moyen-Orient

Depuis la chute du communisme, les néoconservateurs redéfinissent leur mission dans un nouvel ordre unipolaire. Perçu comme une région instable, hostile aux valeurs libérales et menaçant l'ordre international, le Moyen-Orient émerge comme un défi naturel pour les architectes de l'hégémonie bienveillante (Cypel, 2020). Sylvain Cypel identifie quatre facteurs justifiant ce choix : la dépendance stratégique des États-Unis aux ressources pétrolières de la région, les tensions avec l'Iran depuis 1979, l'inachèvement de la guerre du Golfe qui laisse Saddam Hussein au pouvoir, et la volonté de renforcer la position d'Israël, perçu comme la seule démocratie stable et fiable dans un environnement hostile. Cette posture s'affirme concrètement après les attentats du 11 septembre 2001. L'Administration G.W. Bush, influencée par les *think tanks* néoconservateurs comme le PNAC ou le *Washington Institute for Near East Policy*, réinterprète la lutte contre le terrorisme comme une croisade démocratique, visant à restructurer l'ordre politique dans la région, en œuvrant pour un « Grand Moyen-Orient » (Cypel, 2020 : 84). Cette initiative ne vise pas seulement à sécuriser la région, mais à la remodeler selon les normes américaines, indépendamment des dynamiques locales. S'inscrivant dans une dynamique messianique, l'objectif du projet est de créer un effet domino, par lequel le renversement d'un régime autoritaire comme celui de Saddam Hussein déclencherait une dynamique régionale de transition démocratique (Dusanic & Penev, 2009).

Dans leur effort pour justifier une politique d'intervention armée au nom de la démocratie, les néoconservateurs s'approprient de manière sélective les travaux de deux figures majeures de la pensée stratégique post-guerre froide : Francis Fukuyama et Samuel Huntington. Or, cette instrumentalisation trahit fondamentalement les intentions initiales de ces auteurs (Cypel, 2020). Francis Fukuyama, d'une part, affirme que l'histoire idéologique de l'humanité converge vers le modèle libéral-démocratique. Toutefois, il insiste sur le fait que cette victoire repose sur la diffusion des idées et non sur l'usage de la force militaire. L'acceptation du modèle démocratique est, selon lui, le résultat d'un processus évolutif fondé sur la reconnaissance et non sur la contrainte. Les néoconservateurs, en revanche, instrumentalisent cette « fin de l'histoire » afin d'accélérer artificiellement cette transition par l'intervention armée (Dusanic & Penev, 2009). Quant à Samuel Huntington, son analyse du *Choc des civilisations* (1996) repose sur la thèse selon laquelle les conflits futurs ne seront plus idéologiques, mais civilisationnels, ancrés dans des différences culturelles. Huntington ne plaide non pas pour une confrontation directe, mais pour une gestion prudente des différences civilisationnelles. Pourtant, les néoconservateurs retiennent de son analyse une justification implicite à l'ingérence, voyant dans la résistance culturelle du monde islamique un obstacle à neutraliser plutôt qu'un fait à comprendre (Dusanic

& Penev, 2009). Dans cette logique, les néoconservateurs élaborent une représentation stratégique du Grand Moyen-Orient, vaste construction géopolitique de vingt-sept pays, allant de la Mauritanie au Pakistan, qu'ils considèrent comme le foyer de régimes despotiques et résistants à l'ordre libéral. Il ne s'agit plus seulement d'intervenir ponctuellement, mais de refaçonner structurellement l'environnement régional. Vingt-sept pays, de la Mauritanie au Pakistan, sont concernés par cette stratégie de remodelage de la région du Moyen-Orient (Cypel, 2020).

3.2.4. La doctrine Bush, une victoire néoconservatrice

Robert Jervis, professeur à l'Université Columbia, publie en 2003 un article fondateur intitulé *Understanding the Bush Doctrine*. Dans ce texte, l'auteur identifie quatre fondements majeurs de l'orientation stratégique de l'Administration G.W. Bush : l'importance accordée à la nature des régimes politiques internes, la nécessité de recourir à la guerre préventive, la volonté d'agir unilatéralement et l'affirmation claire de la primauté américaine, considérée comme garante de la stabilité mondiale (Jervis, 2003). Trois ans plus tard, Joseph S. Nye Jr., professeur à l'Université Harvard et théoricien du concept de *soft power*, confirme cette analyse dans l'article *Transformational Leadership and U.S. Grand Strategy* (2006), en mettant l'accent sur les trois premiers éléments. Ces deux contributions, rédigées à des moments distincts mais complémentaires, constituent une base analytique solide pour appréhender les inflexions idéologiques de la doctrine Bush. Elles permettent de mettre en exergue quatre piliers structurants : l'unilatéralisme, l'élargissement de la préemption, la promotion de la démocratie au Moyen-Orient et l'hégémonie américaine.

L'unilatéralisme désigne, dans la politique étrangère américaine, la volonté de privilégier une action indépendante à l'action multilatérale. Profondément enraciné dans l'histoire politique des États-Unis, l'unilatéralisme constitue « la plus vieille doctrine de la politique étrangère américaine », comme le rappelle Arthur Schlesinger (Mélandri, 2007 : 196). En reposant sur l'idée que les États-Unis représentent un modèle unique porteur de valeurs universelles, les Américains considèrent posséder une liberté de décision unilatérale. Par conséquent, le multilatéralisme est envisagé uniquement lorsqu'il permet de légitimer une décision ou de réduire le coût d'une intervention (Mélandri, 2007). Le *Defense Planning Guidance* de 1992, avait déjà défendu l'idée que la suprématie américaine devait s'exercer sans contrainte, même en l'absence de consensus international. Sous l'Administration Bush, cet unilatéralisme prend une dimension affirmée. Le Président G. W. Bush déclare le 6 mars 2003 : « Quand il s'agit de notre sécurité, nous n'avons besoin de la permission de personne. » (Mélandri, 2007 : 210). Cette conception d'action unilatérale prend appui sur deux piliers de l'identité nationale américaine : l'exceptionnalisme et la destinée manifeste. Portés par la conviction d'être une nation exceptionnelle, la « cité brillante sur la colline », les États-Unis s'attachent à la liberté d'action totale (Mélandri, 2007). Nye (2006) confirme ce diagnostic, en décrivant l'unilatéralisme comme

un choix stratégique reposant sur l'idée que la supériorité militaire et technologique des États-Unis leur permet de mener des opérations sans dépendre d'alliances contraignantes.

Après l'adoption de la résolution 1441 du Conseil de sécurité (8 novembre 2002), qui exige un désarmement complet de l'Irak, l'Administration G.W. Bush échoue à obtenir une seconde résolution autorisant explicitement l'usage de la force (Gompert, Binnendijk & Lin, 2014). Refusant de se plier au cadre onusien, Washington décide d'agir sans mandat explicite, à la différence de l'Afghanistan, où les États-Unis bénéficient de la résolution 1368 de l'ONU (12 septembre 2001), reconnaissant le droit de légitime défense individuelle et collective en réponse aux attentats du 11 septembre, et de l'appui politique de l'OTAN en vertu de l'article 5 de sa Charte. Quant à l'Irak, la coalition de volontaires mise en place s'est composée en dehors des structures institutionnelles telles que l'OTAN et l'ONU (Daalder & Lindsay, 2003). L'unilatéralisme effectif de l'Administration Bush s'illustre dans les extraits suivants des discours de la Maison-Blanche :

*While the US will constantly strive to enlist the support of the international community, **we will not hesitate to act alone** if necessary to exercise our right of self-defense by acting preemptively against such terrorists, to prevent them from doing harm against our people and our country.*

Extrait de la Stratégie nationale de sécurité (The White House, 2002 : 6)

*[...] I'm confident the American people understand that when it comes to our security, if we need to act, we will act, and we really don't need United Nations approval to do so. [...] **when it comes to our security, we really don't need anybody's permission.***

Extrait d'échanges avec la presse sur l'Irak (G.W. Bush, le 6 mars 2003)

Le second pilier de la doctrine Bush, selon Jervis et Nye, correspond à la **préemption** contre toute menace potentielle avant qu'elle ne se matérialise. Or, dans le sens classique, la préemption désigne l'action offensive en cas d'attaque militaire imminente et clairement identifiée, ce qui la rend licite au regard du droit international et légitime selon la théorie de la guerre juste⁶. Le professeur John Lewis Gaddis indique toutefois que l'Administration Bush tente, en mobilisant cette terminologie, de justifier une doctrine préventive, qui quant à elle, signifie l'offensive militaire contre un État présentant une menace potentielle dans un futur proche. Selon l'essayiste, la menace terroriste incertaine post-11 septembre exige d'anticiper des attaques imprévisibles. Cette conception, présente dès les années 1990 dans les cercles néoconservateurs, repose sur l'idée que la supériorité militaire américaine doit permettre de neutraliser tout danger avant qu'il

⁶ La théorie de la guerre juste est un projet d'articulation entre guerre et éthique, issu de la philosophie politique, visant à déterminer les conditions dans lesquelles le recours à la guerre est moralement et juridiquement acceptable (*jus ad bellum*) ainsi que les règles qui doivent l'encadrer (*jus in bello*). La notion est développée par le philosophe américain Michael Walzer (2006) dans son essai *Guerres justes et injustes*.

ne se matérialise, y compris en l'absence de preuve d'une attaque imminente (Gaddis, 2005). En réalité, l'Administration Bush emploie ce terme de façon stratégique pour désigner ce qui relève de la guerre préventive : attaquer un État qui pourrait un jour acquérir des armes de destruction massive et devenir une menace. La redéfinition de cette notion permet de présenter comme défensif un usage de la force qui, en droit international, est considéré illégal (Walt, 2005).

Cette rhétorique dans le cadre de l'invasion de l'Irak, invoque le risque de développement d'armement de destruction massive par l'Administration Bush. Ainsi, la préemption, réinterprétée comme une stratégie préventive, devient le second pilier d'une doctrine justifiant une intervention militaire en Irak, sans attendre la confirmation d'une menace imminente ni l'obtention d'un mandat explicite du Conseil de sécurité de l'ONU. Les extraits suivants témoignent d'une volonté de légitimer une invasion préventive par un discours préemptif :

I will not wait on events while dangers gather. I will not stand by as peril draws closer and closer. The United States of America will not permit the world's most dangerous regimes to threaten us with the world's most destructive weapons.

Extrait de l'allocution sur l'état de l'Union (G.W. Bush, 28 janvier 2002)

The United States has long maintained the option of preemptive actions to counter a sufficient threat to our national security. The greater the threat, the greater is the risk of inaction— and the more compelling the case for taking anticipatory action to defend ourselves, even if uncertainty remains as to the time and place of the enemy's attack. To forestall or prevent such hostile acts by our adversaries, the United States will, if necessary, act preemptively.

Extrait de la Stratégie nationale de sécurité (The White House, 2002 : 15)

La promotion de la démocratie au Moyen-Orient, troisième pilier central de la doctrine Bush, vise non seulement à transformer le régime irakien, mais également à remodeler l'environnement régional. Inspirée par la théorie de la paix démocratique, cette orientation postule que les démocraties sont structurellement moins enclines à entrer en guerre les unes contre les autres et entretiennent des relations plus pacifiques. Dans cette logique, le changement de régime apparaît comme une condition nécessaire à la paix et à la sécurité internationales (Gaddis, 2005). En effet, pour Jervis, cette posture repose sur l'idée que le régime politique interne d'un État détermine largement sa politique étrangère. Ainsi, la Maison-Blanche affirme que la diffusion de la démocratie, des libertés individuelles et de l'économie de marché constitue non seulement un objectif moral, mais aussi un instrument de sécurité internationale (Jervis, 2003). Cet objectif correspond à un élément central de l'agenda néoconservateur, qui, appliqué au Moyen-Orient, suppose qu'une transformation politique du régime irakien réduirait la menace terroriste et favoriserait la stabilité régionale. Le projet du Grand Moyen-Orient, tel qu'il est formulé par les cercles néoconservateurs, semble avoir inspiré la formulation de la doctrine Bush, en proposant une reconfiguration politique et économique globale de la région afin d'y diffuser les valeurs libérales (Cypel, 2020).

Selon Mearsheimer, cette politique illustre un « wilsonisme avec des dents » (2005 : 1), caractéristique du néoconservatisme qui combine un idéalisme wilsonien à la suprématie militaire. En effet, à l'aune de l'hypothèse néoconservatrice qui considère la démocratie comme modèle à promouvoir, même par la force si nécessaire, une invasion de l'Irak constituerait la première étape d'un processus de démocratisation régionale. Similairement au modèle de l'Europe de l'Est après 1989, où la démocratie s'est rapidement installée après la chute successive des dictateurs à la suite de l'effondrement de l'URSS, l'Administration G.W. Bush défend l'idée qu'en renversant Saddam Hussein, un régime démocratique émergerait naturellement en Irak. Après des décennies de soutien à des régimes autoritaires ou monarchiques, la Maison-Blanche en est venue à considérer que la démocratie constituait le remède à l'ensemble des problèmes régionaux, en particulier à la montée du terrorisme (Schmidt & Williams, 2008). Dans son discours du 6 novembre 2003 au *National Endowment for Democracy*, le Président Bush expose clairement le lien qu'il établit entre absence de liberté au Moyen-Orient et instabilité régionale :

As long as the Middle East remains a place where freedom does not flourish, it will remain a place of stagnation, resentment, and violence ready for export.

Therefore, the United States has adopted a new policy, a forward strategy of freedom in the Middle East. [...] As in Europe, as in Asia, as in every region of the world, the advance of freedom leads to peace.

Extrait de l'allocution sur la démocratie (G.W. Bush, 6 novembre 2003)

Le quatrième pilier de la doctrine Bush, le maintien de la primauté américaine, constitue à la fois la cause et la synthèse des trois autres dimensions de la doctrine. Par primauté, Jervis (2003) entend la volonté de maintenir la position des États-Unis comme puissance dominante dans le système international, en empêchant l'émergence de tout rival stratégique. Cette primauté, considérée comme une condition nécessaire à la paix et à la stabilité internationales, s'accompagne d'un comportement hégémonique. L'hégémonie, elle, désigne une forme particulière de domination, qui évoque une capacité à orienter les règles du jeu international en fonction de ses intérêts et valeurs. Pour Schmidt et Williams (2008), la stratégie américaine vise à maintenir un monde unipolaire sans concurrent, notamment par la diffusion coercitive de la démocratie au Moyen-Orient. Après 1991, la disparition de l'URSS ouvre la voie pour l'exercice d'une primauté globale (Badie, 2019). Serge Sur (2002) souligne que cette suprématie repose sur des dimensions politique, économique et technologique, qui font des États-Unis une puissance universelle qu'aucun concurrent ne peut contester au tournant du XXI^e siècle. Cette primauté se traduit par la volonté de maintenir une supériorité militaire et technologique sur tout concurrent potentiel, afin d'occuper durablement le sommet de la hiérarchie mondiale (Klare, 2019). Ce pilier reflète directement l'empreinte idéologique du néoconservatisme. Imposer la démocratie et remodeler le Moyen-Orient relèvent d'un devoir civilisationnel visant à pérenniser l'ordre libéral international sous influence américaine (Kristol & Kagan, 1996).

En définitive, le néoconservatisme s'impose comme une véritable idéologie au sein de l'Administration G.W. Bush, notamment parmi les rangs de Paul Wolfowitz, Richard Perle, et Douglas Feith. En intégrant les sphères du pouvoir, ses partisans redéfinissent les menaces, les priorités et les modalités de l'action extérieure américaine. Ainsi, l'idéologie néoconservatrice structure une vision du monde fondée sur la primauté morale des États-Unis, l'hégémonie bienveillante et le recours à la force pour remodeler l'ordre international. L'Irak, par sa position stratégique, son régime autoritaire et son histoire avec Washington, s'impose très tôt comme le laboratoire de cette vision néoconservatrice. Buhler (2003) souligne, par ailleurs, que la doctrine Bush est l'héritière directe des réflexions initiées dès les années 1990 par Paul Wolfowitz et d'autres figures néoconservatrices. Toutefois, cette victoire idéologique n'est pas absolue : le néoconservatisme constitue davantage un cadre intellectuel d'inspiration qu'un moteur unique de l'engagement militaire américain en Irak (Dusanic & Penev, 2008). De même, Robert Kagan (2008) insiste sur le fait que le néoconservatisme n'est pas une école de pensée *stricto sensu*, mais une tradition intellectuelle en tension avec d'autres courants du conservatisme américain, et dont l'influence dépend des conjonctures.

Selon Morgan T. Rees (2021), cette victoire idéologique s'explique par le basculement subséquent aux attentats de 2001. Le choc, la violence des images, et la symbolique liée à la destruction du Pentagone et des tours jumelles transforment radicalement la politique étrangère états-unienne. L'Administration abandonne alors la posture isolationniste initialement adoptée au profit d'une orientation plus assertive, morale, et résolument interventionniste (Elkaïm, 2023). Ce changement relève d'une transformation cognitive plus profonde. Le phénomène est théorisé par Rees (2021), chercheur en relations internationales, qui introduit le concept de « déplacement normatif ». En effet, dans son ouvrage *Ideas and the Use of Force in American Foreign Policy*, Rees (2021) désigne par cette expression un moment spécifique où les cadres de référence habituels, fondés sur des idées cognitives et rationnelles cèdent la place à des idées normatives fondées sur des convictions morales et identitaires.

De fait, les idées dites cognitives, fondées sur l'expérience, la rationalité stratégique et les préférences institutionnelles, laissent place à des idées *principled*, fondées sur des jugements moraux, identitaires et émotionnels. En s'inspirant des recherches antérieures de Andrew A. G. Ross (2006) et Ted Hopf (2010), Rees défend l'idée que le déplacement normatif intervient dans des situations d'incertitude élevée, de crises ou de moments de traumatisme collectif. C'est une relecture de la réalité qui s'opère, poussant les décideurs, confrontés à un choc émotionnel majeur, à « ressentir avant de réfléchir » (Hopf, 2010 : 539). C'est une réinterprétation des intérêts nationaux qui s'opère, selon une logique morale et non plus rationnelle. À ce titre, l'après-11 septembre constitue, selon Rees, un exemple pratique de ce basculement durable, dans lequel les idées *principled* réorientent politique étrangère américaine sous G.W. Bush.

Avant les attaques, la menace terroriste est bel et bien identifiée par les agences de renseignement du pays. Sous l'Administration Clinton, la question est régulièrement évoquée. La figure d'Oussama ben Laden et la montée en puissance d'Al-Qaïda sont connues et surveillées, notamment par la *Central Intelligence Agency* (CIA). Lorsque George W. Bush entre en fonction en janvier 2001, le directeur de la CIA, George Tenet, tente de l'alerter sur l'imminence d'une menace terroriste majeure. Tenet prévient explicitement l'équipe Bush qu'Al-Qaïda constitue l'ennemi numéro un de l'Amérique (Nojeim, & Kilroy, 2011). Pourtant, l'Administration Bush choisit de reléguer la menace terroriste au second plan, en la considérant comme une problématique de moindre importance par rapport à d'autres priorités stratégiques : la montée en puissance de la Chine, les relations avec la Russie et la défense antimissile (Rielly, 2009). Rees souligne que cette sous-estimation s'inscrit dans une continuité cognitive : les cadres décisionnels hérités de l'après-guerre froide, marqués par une vision étatique de la menace, ne permettent pas de penser un acteur non-étatique comme une menace existentielle. Le décalage entre l'alerte des agences et la perception politique dominante explique en partie l'impact stratégique de la surprise du 11 septembre. Certes, l'attaque du 11 septembre n'est pas imprévisible, mais elle est impensée dans les sphères politiques. L'événement produit donc un effet de sidération qui rend possible, voire inévitable, le basculement interprétatif théorisé par Rees.

3.3. De la culture, la guerre aux États-Unis

Quelques éléments de définition

Le concept de culture de guerre, théorisé initialement par Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau (2000), puis appliqué à des conflits contemporains par Aycha Fleury (2011), Thomas Rabino (2013) et Kelly Denton-Borhaug (2017), désigne l'ensemble des représentations, discours et pratiques symboliques qui rendent la guerre pensable, acceptable, voire désirable dans certaines sociétés. Dans cette perspective, la culture guerrière s'inscrit pleinement dans le cadre théorique constructiviste, qui postule que les intérêts nationaux sont socialement construits à partir d'idées et d'identités subjectives (Picard, 2004). Les discours produits par les élites, les institutions, les médias ou encore les industries culturelles participent à la construction d'un imaginaire de la guerre qui légitime l'usage de la violence. En ce sens, la culture de guerre infiltre les institutions civiles, l'éducation, les représentations religieuses et la société (Denton-Borhaug, 2017). La culture guerrière forge un environnement cognitif qui rend possible l'adhésion à des politiques de guerre, même lorsqu'elles prennent des formes préventives, unilatérales ou illégitimes au regard du droit international. La culture de guerre, en tant que corpus de représentations sociales, influence non seulement la manière dont un conflit est vécu, mais aussi la façon dont il est justifié par les sphères politique et sociale. Aycha Fleury résume ainsi l'intérêt de l'étude de la culture de guerre :

[...] la culture de guerre permet de comprendre « la façon dont chacun a [...] perçu, intériorisé, réfracté les nouveautés exceptionnelles de la guerre ». Les idées ne sont plus seulement des croyances mentales, mais surtout des faits sociaux, des « idées soutenues collectivement », issus de repères mentaux comme « le savoir, les symboles, le langage et les règles ». Bref, les pratiques de la violence guerrière ne sont pas seulement le fait de soldats, mais aussi « des sociétés entières, avec leurs possibilités techniques, démographiques, économiques ».

Fleury (2011 : 2)

La théorisation de la culture de guerre débute à la fin du XX^e siècle, dans le cadre des commémorations de la Première Guerre mondiale. Les chercheurs tentent de mettre en lumière ses dimensions culturelles et sociales. Parmi les précurseurs de cette réflexion figurent Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker (2000) qui, dans leur ouvrage *14-18, retrouver la guerre*, proposent une analyse pionnière de la notion de culture de guerre. Cette dernière est définie par « la manière dont les contemporains se sont représentés et ont représenté le conflit » (Picard, 2004 : 669). Les deux historiens examinent les dynamiques de violence, de deuil et de religion, trois axes essentiels à la compréhension de l'impact culturel et social de la guerre. Ces dimensions révèlent le principe de co-constitution entourant la culture de guerre. Tandis que les violences perpétrées renforcent la culture guerrière, elles en sont elles-mêmes un produit :

[...] si les Etats-Unis ont fait la guerre depuis leurs origines, c'est avant tout la guerre elle-même qui a fait les Etats-Unis. Soyons plus précis : les guerres américaines font les Etats-Unis d'aujourd'hui, et feront les Etats-Unis de demain.

Rabino (2013 : 9)

Les travaux de ces auteurs s'inscrivent dans une perspective constructiviste des relations internationales en insistant sur le rôle des idées collectives dans la construction et la perpétuation de la guerre. Fleury (2011 : 2) démontre que les idées ne sont pas de simples croyances individuelles, mais bien des « faits sociaux » propagés par des moyens discursifs, symboliques et normatifs au sein de la société. La culture de guerre, dans ce cadre, reflète les représentations sociales qui façonnent la perception des conflits et conditionnent les pratiques individuelles et étatiques. Le prisme constructiviste permet d'explorer la manière dont les structures idéelles apprivoisent la conflictualité, tout en étant elles-mêmes façonnées par cette dernière. De fait, les représentations sociales influencent non seulement la perception de la guerre par les individus mais elles agissent aussi comme des catalyseurs idéels, guidant la politique extérieure. En citant Annette Becker, Fleury démontre la construction sociale de la culture de guerre :

[...] les combattants de la Grande Guerre se sont battus « pas parce qu'ils étaient contraints par la force, mais davantage convaincus par leur éducation, leur patriotisme, l'amour des leurs, la haine de l'autre [...] ». L'identité est donc construite socialement, ce qui explique que les soldats en guerre conçoivent, perçoivent et comprennent les choses « selon leur époque, leur origine et leur culture ». La guerre est donc « l'expression d'une culture », toujours génératrice « de nouvelles formes de cultures » et ce, « jusqu'à même devenir [...] l'incarnation de la culture elle-même ».

Fleury (2011 : 2)

Ces fondamentaux de la culture de guerre américaine sont intemporels. Afin d'en saisir les nuances, cette section explore les trois dimensions de la culture de guerre théorisées par Audouin-Rouzeau et Becker (2000). Premièrement, la dimension de la violence pose la question de la normalisation de la violence durant l'invasion de l'Irak. Deuxièmement, le consentement à la guerre est ponctué par une représentation de l'intervention américaine comme une guerre juste et légitime. Enfin, l'analyse de la mission civilisatrice met en exergue l'instrumentalisation de discours exceptionnalistes et religieux dans la légitimation de l'invasion de l'Irak.

3.3.1. La violence

La culture de guerre s'enracine dans une conception où la violence ne se réduit pas à un simple outil militaire, mais devient un fait social total, structurant les représentations collectives et les pratiques politiques (Audouin-Rouzeau & Becker, 1994). De ce fait, la violence ne se réduit pas à une succession d'offensives militaires, mais devient une norme collective intériorisée. Elle est acceptée, voire valorisée, car elle représente une condition nécessaire à la survie de la communauté politique dans l'imaginaire collectif (Audouin-Rouzeau & Becker, 2000). En ce sens, la guerre transforme radicalement les normes sociales, dans lesquelles des comportements jusque-là jugés inacceptables – tuer, mutiler, humilier – se trouvent légitimés et investis de symbolique (Picard, 2004).

Au cœur de cette normalisation de la violence, réside la déshumanisation de l'ennemi, un processus qui rend la violence non seulement possible mais légitime. Thomas Rabino (2013) affirme que les sociétés en guerre recourent à des mécanismes discursifs pour représenter l'ennemi comme un être radicalement différent, retranché de l'humanité commune et indigne de protection (Rabino, 2013). Cette construction symbolique fabrique un ennemi total, qui n'est plus perçu comme un adversaire politique mais comme une menace existentielle. Edward Saïd (2003) inscrit ce phénomène dans une perspective plus large, celle de l'orientalisme teinté d'impérialisme. Selon l'auteur, les États-Unis reposent sur une logique de hiérarchisation civilisationnelle opposant l'Occident civilisé à l'Orient barbare. La violence est ainsi justifiée, présentée comme le seul langage que peuvent comprendre des peuples considérés inférieurs (Saïd, 2003).

Dans la lignée de la réflexion d'Hannah Arendt sur la banalité du mal, conceptualisée dans son ouvrage *Eichmann à Jérusalem : Rapport sur la banalité du mal* (1963), Andruétan et Duzan (2010) démontrent que les institutions militaires ont tendance à banaliser la violence et à la transformer en comportement tout à fait ordinaire. Ce mécanisme découle directement de la socialisation des soldats et de la reproduction de routines organisationnelles, qui font du recours à la brutalité un geste normalisé (Andruétan & Duzan, 2010). Ainsi, la violence n'apparaît plus

comme une transgression, mais comme une pratique légitime, parfois nécessaire, au sein d'un système culturel qui l'encadre et la justifie.

La redéfinition des menaces au lendemain du 11 septembre installe un état d'exception où les mesures les plus extrêmes recueillent un consentement populaire (Rabino, 2013). C'est dans ce contexte qu'est adopté, en octobre 2001, le USA Patriot Act, acronyme de *Uniting and Strengthening America by Providing Appropriate Tools Required to Intercept and Obstruct Terrorism Act of 2001*. Présentée comme une réponse immédiate aux attentats, cette loi élargit considérablement les pouvoirs de surveillance et de détention de l'exécutif. Elle autorise les écoutes sans mandat, le gel des avoirs financiers et la détention de ressortissants étrangers soupçonnés de terrorisme, souvent sans inculpation ni procès (Rees, 2021). Le Patriot Act consacre ainsi la mise en place d'un état d'exception juridicisé, où la suspension temporaire des droits individuels est par l'impératif de lutte contre l'ennemi terroriste insaisissable et intrinsèquement barbare.

Le camp de détention de Guantánamo, ouvert en janvier 2002 sur la base navale américaine située à Cuba, est destiné à accueillir les prisonniers capturés lors de la guerre en Afghanistan puis en Irak. Le choix de l'implantation à Cuba découle d'une volonté de placer les détenus dans un « non-lieu juridique », en dehors du droit américain comme du droit international (Masson, 2007 : 38). Les détenus y sont qualifiés de combattants ennemis illégaux⁷, une catégorie créée par l'Administration G.W. Bush pour priver ces prisonniers des protections garanties par les Conventions de Genève (David, 2015). Les prisonniers sont maintenus dans des cages grillagées, privés de repères spatio-temporels et soumis à une surveillance constante (Masson, 2007). Les méthodes d'interrogatoire incluent la noyade, la privation de sommeil, l'exposition au froid, les postures douloureuses, et les humiliations sexuelles (Bourdon, 2008).

La prison d'Abu Ghraib est, quant à elle, reprise par l'armée américaine en 2003 afin d'y interner les Irakiens soupçonnés d'insurrection ou de terrorisme. C'est dans ce lieu que naît l'un des scandales les plus emblématiques de la guerre d'Irak. En avril 2004, la chaîne de télévision CBS diffuse des photographies montrant des prisonniers humiliés, torturés et instrumentalisés dans des mises en scène de domination. Des détenus nus, empilés en pyramide, tenus en laisse par des soldats, menacés par des chiens, ou contraints à des positions douloureuses y sont présentés. Ces pratiques, loin de relever de dérives individuelles, s'inscrivent dans une logique importée directement de Guantánamo. Le général Geoffrey Miller, alors commandant du camp cubain, est

⁷ La catégorie de combattant ennemi illégal (*unlawful enemy combatant*) est introduite par un *Military Order* signé par le Président George W. Bush le 13 novembre 2001, sous l'impulsion de Richard Cheney, qui établit un statut de non-droit pour les détenus soupçonnés de terrorisme et met en place des commissions militaires pour les juger (David, 2015).

envoyé en Irak en 2003 avec pour mission de transformer les interrogatoires. Il y exporte les méthodes coercitives déjà utilisées à Cuba : privation de sommeil, nudité forcée, humiliations sexuelles ou religieuses (Girard, 2005). Comme le souligne Rabino (2013), ce transfert illustre la continuité d'une culture de guerre qui, en temps d'exception, banalise la violence et transforme la déshumanisation de l'ennemi en pratique routinière.

3.3.2. Le consentement à la guerre

Dans une société démocratique, une intervention militaire ne peut se déployer durablement sans l'adhésion, explicite ou implicite, de l'opinion publique. Depuis la défaite américaine au Viêt Nam, le véritable centre de gravité stratégique d'un conflit mené par la puissance américaine réside moins dans la supériorité militaire que dans la capacité à maintenir le soutien des citoyens (Seagren & Henderson, 2018). Le soutien populaire ne naît pas spontanément, il se construit et s'entretient par des dispositifs de propagande et de cadrage idéologique. La propagande, entendue comme la manipulation délibérée de l'opinion par la sélection ou la distorsion de l'information, devient un instrument essentiel de légitimation de l'action militaire (Seagren & Henderson, 2018 : 7). Dans cette logique, les politiques tentent de transformer une guerre en apparence contingente en une guerre perçue comme nécessaire, voire inévitable (Picard, 2004).

La notion de guerre juste constitue un cadre normatif essentiel à la légitimation de l'usage de la force au sein d'une société démocratique. Héritée de la philosophie antique, la guerre juste repose sur l'idée qu'il est possible de distinguer des guerres légitimes de guerres illégitimes et d'en définir les limites morales (Canto-Sperber, 2010). Cette théorie repose sur deux piliers : justifier les raisons d'entrer en guerre (*jus ad bellum*) et encadrer la manière de la conduire (*jus in bello*). En reconnaissant que la guerre est un mal, mais parfois un mal nécessaire, cette doctrine permet de transformer une décision militaire en entreprise moralement acceptable. Dans le cas américain, cette dialectique joue un rôle central dans la construction du consentement populaire. La Présidence G.W. Bush s'approprie en effet ce vocabulaire pour justifier l'invasion de l'Irak. La menace terroriste est présentée comme une juste cause, la guerre préventive est légitimée comme un dernier recours, et l'intention affichée est celle de défendre la liberté et la démocratie universelles (Fiala, 2007). Ce recours à la tradition de la guerre juste, combiné à un discours messianique et religieux, participe ainsi à convaincre l'opinion publique que l'usage de la force, bien que coûteux, est moralement légitime (Shweder, 2004).

Le 17 mars 2003, Bush déclare à la nation :

The danger is clear: using chemical, biological or, one day, nuclear weapons, obtained with the help of Iraq, the terrorists could fulfill their stated ambitions and kill thousands or hundreds of thousands of innocent people in our country, or any other.

The United States and other nations did nothing to deserve or invite this threat. But we will do everything to defeat it. Instead of drifting along toward tragedy, we will set a course toward safety. Before the day of horror can come, before it is too late to act, this danger will be removed.

The United States of America has the sovereign authority to use force in assuring its own national security. That duty falls to me, as Commander-in-Chief, by the oath I have sworn, by the oath I will keep.

Extrait de l'allocution à la nation sur l'Irak (G.W. Bush, 17 mars 2003)

En présentant la guerre comme un dernier recours face à une menace existentielle, le Président inscrit l'intervention dans le registre du *jus ad bellum* : il présente l'intervention comme une juste cause en affirmant que l'Irak représente une menace existentielle en raison de son prétendu arsenal chimique, biologique et nucléaire. Enfin, en soulignant son rôle de « Commander-in-Chief » et le serment qu'il a prêté, Bush s'appuie sur le critère de l'autorité légitime : seul le chef élu de la nation peut engager l'usage de la force au nom de la sécurité collective. Quant au *jus in bello*, il est justifié implicitement par l'idée que la guerre vise à éliminer le danger avant qu'il ne frappe. En définissant l'ennemi comme détenteur d'ADM, Bush présente l'usage de la force américaine comme proportionné et nécessaire pour protéger des innocents, et donc conforme aux principes moraux de l'usage de la force.

3.3.3. La mission civilisatrice

La mission civilisatrice, au cœur de la culture de guerre américaine, émane d'une dimension eschatologique où la guerre prend la forme d'un combat pour la défense de la civilisation. Dans ce contexte, l'eschatologie traduit l'idée que la guerre est investie d'une signification transcendante, devant terrain affrontement entre le bien et le mal, entre la civilisation et la barbarie. Cette dimension présente la guerre comme croisade morale, justifiée non seulement par la sécurité nationale mais par la conviction d'être responsable de la défense de l'humanité. Ainsi, le recours à la force s'accompagne d'une prétention morale et universelle, légitimant l'usage de la violence au nom du progrès. L'idée de mission civilisatrice consiste à présenter l'intervention militaire comme un instrument de diffusion de valeurs supposées universelles – la démocratie, la liberté, l'État de droit – qui confèrent à la guerre une signification supérieure (Picard, 2004). Selon Edward Saïd (2003), cette logique s'inscrit dans une matrice impérialiste et orientaliste : elle repose sur une hiérarchisation civilisationnelle opposant un Occident civilisé à un Orient perçu comme barbare, et donc destiné à être transformé.

Au lendemain du 11 septembre, cette mission civilisatrice est réactivée et articulée à la rhétorique de la guerre contre le terrorisme. L'ennemi est dépeint non seulement comme une menace sécuritaire, mais aussi comme un obstacle à la civilisation et à la liberté, en témoignent ces extraits de discours :

This is not, however, just America's fight. And what is at stake is not just America's freedom. This is the world's fight. This is civilization's fight. This is the fight of all who believe in progress and pluralism, tolerance and freedom.

Extrait de l'allocution au Congrès (G.W. Bush, 20 septembre 2001)

The enemies you confront will come to know your skill and bravery. The people you liberate will witness the honorable and decent spirit of the American military. In this conflict, America faces an enemy who has no regard for conventions of war or rules of morality. Saddam Hussein has placed Iraqi troops and equipment in civilian areas, attempting to use innocent men, women and children as shields for his own military -- a final atrocity against his people.

Extrait de l'allocution à la nation sur l'Irak (G.W. Bush, 19 mars 2003)

Par ce cadrage, l'intervention militaire se voit investie d'une dimension messianique, imprégnée d'exceptionnalisme, d'impérialisme, de patriotisme et de fondement religieux, où l'Amérique se pense dépositaire d'une mission universelle. Le vocabulaire employé dépasse la simple logique militaire : libérer un peuple et défendre la civilisation (Huntington, 2004). En ce sens, la mission civilisatrice constitue un pilier de la culture de guerre américaine au même titre que la violence et le consentement. Elle permet de transformer une intervention militaire controversée en une entreprise moralement valorisée, présentée comme nécessaire non seulement à la sécurité des États-Unis, mais aussi au progrès de l'humanité.

Conclusion

Étudier la guerre d'Irak au prisme du constructivisme, c'est accepter d'entrer dans un terrain où les structures matérielles comptent moins que les significations qu'on leur donne. Ce mémoire montre que la décision de l'Administration G.W. Bush ne peut être réduite à une réaction face à des menaces objectives, ni à un pur calcul stratégique. Elle s'inscrit dans un ensemble de représentations, d'idées et de récits qui, loin d'être accessoires, structurent en profondeur la conduite de la politique étrangère.

Le premier chapitre de ce mémoire pose le cadre historique des relations entre l'Irak et les États-Unis. L'histoire américaine est indissociable de la guerre, de la conquête de l'Ouest à la guerre froide, en passant par le 11 septembre. La guerre y est non seulement considérée comme un instrument de mise en œuvre de son hégémonie, mais également un élément fondateur de l'identité nationale. L'invasion de l'Irak y apparaît ainsi, comme un moment charnière qui concentre héritages historiques, choix stratégiques et récits idéels.

Le second chapitre développe le cadre conceptuel. L'analyse de la politique étrangère est abordée sous l'angle constructiviste, qui insiste sur le rôle des idées et identités dans la définition de l'intérêt national. Trois types de structures y sont étudiés : cognitives, idéologiques et culturelles. L'identité nationale américaine, façonnée par l'exceptionnalisme, la religion, le patriotisme et l'impérialisme, sert de matrice à la compréhension de ces structures.

Le troisième chapitre applique, quant à lui, le cadre théorique au cas irakien. Ce dernier chapitre examine le rôle des figures clés de l'Administration G.W. Bush, l'influence des néoconservateurs, la mise en œuvre de la culture de guerre américaine en Irak. L'entrecroisement de ces trois structures prouve l'influence concrète des idées sur l'entrée en guerre. Ces trois structures façonnent la perception des menaces, donnent une cohérence morale à l'action, et inscrivent la guerre dans une culture nationale. En ce sens, l'Irak n'a pas été seulement une guerre pour le pétrole, ni une guerre contre un dictateur, mais bien une guerre des idées, qui ont rendu possible son déclenchement.

Les structures cognitives éclairent la manière dont les dirigeants américains ont perçu et construit la menace irakienne. Après le 11 septembre, l'Irak est présenté non plus comme un État régional affaibli, mais comme un danger existentiel, capable de transmettre armes chimiques, biologiques ou nucléaires à des groupes terroristes. Cette lecture, conforme à l'hypothèse de Martha Finnemore sur le rôle des normes et croyances, montre que l'intérêt national n'est pas une donnée fixe mais une construction sociale. Le *National Security Strategy* de 2002 en est l'illustration parfaite : en posant la guerre préventive comme doctrine, il transforme une option politique en nécessité vitale.

Les structures idéologiques ont joué un rôle tout aussi décisif. Le néoconservatisme, matrice idéale de la Présidence G.W. Bush, a donné une cohérence à la guerre en la présentant comme une croisade démocratique. En s'appropriant une dialectique de guerre juste, la doctrine Bush légitime un conflit préventif, tant au regard du droit international, que de l'opinion publique. Le vocabulaire de la liberté et de la démocratie universelle, combiné au messianisme religieux, a transformé une guerre contestée en entreprise présentée comme moralement légitime.

Les structures culturelles complètent ce tableau en montrant que la guerre d'Irak est aussi le produit d'une culture de guerre américaine. Celle-ci repose sur trois piliers. La violence, d'abord, normalisée et banalisée, trouve une traduction concrète dans Guantánamo et Abu Ghraib : lieux d'exception où l'ennemi déshumanisé cesse d'être un sujet de droit pour devenir un objet d'expérimentation coercitive. Le consentement à la guerre, ensuite, s'est construit par un usage systématique de la propagande et des métaphores, transformant une guerre contingente en guerre nécessaire. Enfin, la mission civilisatrice a inscrit l'intervention dans une continuité historique : celle d'une Amérique qui se pense investie d'un rôle unique, chargé de guider le monde et de libérer les peuples (Saïd, 2000 ; Huntington, 2004).

En définitive, ce mémoire confirme la pertinence du regard constructiviste : les guerres ne naissent pas seulement de rapports de force, elles naissent aussi des récits justifiant la violence. L'invasion de l'Irak en 2003 illustre ce pouvoir des idées : elles ont permis de transformer un choix politique en nécessité, une opération militaire en mission morale, une intervention contestée en entreprise civilisatrice. Et c'est peut-être là la leçon la plus durable : si les bombes détruisent, ce sont bien les idées qui font la guerre.

Bibliographie

1. Monographies et ouvrages corédigés

- Ahmad, M. I. (2014). *The road to Iraq: The making of a neoconservative war*. Edinburgh University Press.
- Audoin-Rouzeau, S., & Becker, A. (2000). *14-18, retrouver la guerre*. Gallimard.
- Auzanneau, M. (2015). *Or noir : La grande histoire du pétrole*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.auzan.2015.01>.
- Bacevich, A. J. (2016). *America's war for the greater Middle East. A military history*. New York : Random House.
- Balta, P. (1988). *Iran-Irak : Une guerre de 5 000 ans*. Paris : Anthropos-Economica.
- Baranets, É. (2017). *Comment perdre une guerre. Une théorie du contournement démocratique*. CNRS Éditions.
- Bardenwerper, W. (2018). *The Prisoner in His Palace: Saddam Hussein, His American Guards, and What History Leaves Unsaid*. Scribner Book Company.
- Battistella, D., Cornut, J. et Baranets, É. (2019). *Théories des relations internationales*. (6^{ème} éd.). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.batti.2019.01>
- Baylis, J., & Smith, S. (2014). *The globalization of world politics : an introduction to international relations* (6ème éd.). Oxford University Press.
- Bazin, M. (2021). *Tigre et Euphrate : Au carrefour des convoitises*. CNRS Éditions.
- Benraad, M. (2021). *Terrorisme : les affres de la vengeance Aux sources liminaires de la violence*. <https://doi.org/10.3917/lcb.benra.2021.01>
- Benraad, M. (2023). *L'Irak par-delà toutes les guerres : Idées reçues sur un État en transition*. Le Cavalier Bleu.
- Berche, P. (2009). *L'histoire secrète des guerres biologiques : Mensonges et crimes d'État*. Robert Laffont. <https://doi.org/10.3917/rola.berch.2009.01>
- Blight, J. G., et al. (2012). *U.S.–Iran Relations and the Iran-Iraq War*. Rowman & Littlefield.

- Boutz, G.M. & Williams, K.H. (2015). *U.S. Relations with Iraq: from the Mandate to Operation Iraqi Freedom*. Air Force History and Museum Program.
- Buresi, P., Bourmaud, P., Ghouirgate, M., Hitzel, F., Lefèvre, C., Madinier, R. et Oualdi, M.-h. (2018). *Histoire des pays d'Islam : De 1453 à nos jours*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.hitze.2018.01>
- Bush, G. W. (1999). *A charge to keep: My journey to the White House*. William Morrow.
- Bush, G.W. (2010). *Decision Points*. New York: Crown Publishing.
- Canto-Sperber, M. (2010). *L'idée de guerre juste*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.canto.2010.01>
- Carrère d'Encausse, H. (1975). *La politique soviétique au Moyen-Orient : 1955-1975*. Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.carre.1975.01>
- Charillon, F. (2002). Introduction. Dans : Frédéric Charillon (Dir.). *Politique étrangère. Nouveaux regards*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Chautard, S. (2005). *Conflits au Proche et au Moyen-Orient*. Éditions de la Seine.
- Cheney, D. with Cheney, L. (2011) *In My Time: A Personal and Political Memoir*. New York : Threshold Editions.
- Daalder, I. H., & Lindsay, J. M. (2003). *America Unbound: The Bush Revolution in Foreign Policy*. Brookings Institution Press.
- David, C. (2015). *Au sein de la Maison-Blanche : De Truman à Obama : la formulation (imprévisible) de la politique étrangère des États-Unis*. Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.david.2015.01>
- Denton-Borhaug, K. (2017). *U.S. war culture: Sacrifice and salvation*. Routledge.
- Dodge, T. (2003). *Inventing Iraq: The failure of nation-building and a history denied*. Columbia University Press.
- Durandin, C. (2023). *La Guerre froide*. Presses Universitaires de France.
- Durpaire, F. (2025). *Histoire des États-Unis*. (7^{ème} éd.). Presses Universitaires de France.

- Duroselle, J.-B. et Kaspi, A. (2017). *Histoire des relations internationales : De 1945 à nos jours*. (16^{ème} éd.). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.kaspi.2017.01>
- Fauquert, É. (2019). *Civilisation américaine*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.fauqu.2019.01>
- Fukuyama, F. (1992). *The End of History and the Last Man*. New York: Free Press.
- Haghighat, C. (1991). *Histoire de la crise du Golfe*. Éditions Complexe. <https://doi.org/10.3917/comp.haghi.1991.01>
- Hahn, P. L. (2012). *Missions accomplished ? The United States and Iraq since World War I*. New York : Oxford University Press.
- Huntington, S. P. (1996). *The clash of civilizations and the remaking of world order*. New York, NY: Simon & Schuster.
- Huntington, S.-P. (2004). *Qui sommes-nous ? : Identité nationale et choc des cultures*. Odile Jacob. <https://doi.org/10.3917/oj.hunti.2004.01>
- Hurst, S. (2009). *The United States and Iraq since 1979: Hegemony, oil and war*. Edinburgh University Press.
- Gilpin, R. (2012). *War and change in world politics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Gompert, D. C., Binnendijk, H., & Lin, B. (2014). *Blinders, Blunders, and Wars: What America and China Can Learn*. RAND Corporation.
- Hassner, P., & Vaïsse, J. (2003). *Washington et le monde : dilemmes d'une superpuissance*. Autrement.
- Hill, C. (2003). *The Changing Politics of Foreign Policy*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Hoffmann, S. (2003). *L'Amérique vraiment impériale*. Paris : Louis Audibert Éditions.
- Hook, S. W., & Scott, J. M. (2020). *U.S. foreign policy: The paradox of world power* (6^{ème} éd.). CQ Press.
- Jeangène Vilmer, J. (2023). *Théories des relations internationales*. (2^{ème} éd.). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.jeang.2023.02>

- Jentleson, B. W. (2014). *American foreign policy : The dynamics of choice in the 21st century* (5^{ème} éd.). W. W. Norton & Company.
- Joxe, A. (2004). *L' empire du chaos : Les Républiques face à la domination américaine dans l'après-guerre froide*. Paris : La Découverte.
- Kandel, M. (2018). *Les États-Unis et le monde : De Georges Washington à Donald Trump*. Perrin. <https://doi.org/10.3917/perri.kande.2018.01>
- Keegan, J. (2020). *La guerre de Sécession*. Perrin. <https://doi.org/10.3917/perri.keega.2020.01>
- Krutz, G. S., & Peake, J. S. (2009). *Treaty Politics and the Rise of Executive Agreements: International Commitments in a System of Shared Powers*. University of Michigan Press. <https://doi.org/10.3998/mpub.363522>
- Lacroix, J.-M. (2013). *Histoire des États-Unis*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.lacro.2013.01>
- Laïdi, A. (2024). *Histoire mondiale de la guerre économique*. Perrin.
- Lefebvre, M. (2022). *La Politique étrangère américaine*. (4^{ème} éd.). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.lefeb.2022.04>
- Leffler, M. P. (1992). *A preponderance of power: National security, the Truman administration, and the Cold War*. Stanford University Press.
- Little, D. (2004). *American Orientalism: The United States and the Middle East since 1945* (2^{ème} éd.). Chapel Hill: University of North Carolina Press.
- Louis, F. (2020). *Atlas historique du Moyen-Orient*. Autrement.
- Luizard, P. (2002). *La question irakienne*. Fayard.
- Malik, A. I. (2015). *US foreign policy and the Gulf Wars : decision-making and international relations*. London : I.B. Tauris.
- Mann, J. (2004). *The rise of the Vulcans: The history of Bush's war cabinet*. Penguin Books.
- Mansfield, S. (2003). *The faith of George W. Bush*. Tarcher/Penguin.
- Martinez, L. (2010). *Violence de la rente pétrolière : Algérie - Libye - Irak*. Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.marti.2010.01>

- McClellan, S. (2008). *What Happened : Inside the Bush White House and Washington's Culture of Deception*. New York : Public Affairs Books.
- Mélandri, P. (2016). *"Le siècle américain", une histoire*. Perrin. <https://doi.org/10.3917/perri.melan.2016.01>
- Mitchell, D. (2005). *Making foreign policy: Presidential management of the decision-making process*. Routledge.
- Montgomery, B. P. (2009). *Richard B. Cheney and the rise of the imperial vice presidency*. Praeger Security International.
- Morin, J. (2013). *La politique étrangère: Théories, méthodes et références*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.morin.2013.01>
- Morin, J.F., & Paquin, J. (2018a). *Foreign policy analysis : a toolbox*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Nojeim, M. J. & Kilroy, D. (2011). *Days of decision: Turning points in U.S. foreign policy*. Potomac Books.
- Preston, T. (2001). *The President and His Inner Circle: Leadership Style and the Advisory Process in Foreign Affairs*. Columbia University Press.
- Rabino, T. (2013). *De la guerre en Amérique*. Perrin. <https://doi.org/10.3917/perri.rabin.2013.01>
- Razoux, P. (2024). *La guerre Iran-Irak* (2^{ème} éd.). Perrin.
- Renshon, S. A. (2004). *In his father's shadow: The transformative influence of George H. W. Bush*. Palgrave Macmillan.
- Saïd, E. W. (2003). *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident* (C. Malamoud, Trad., 2^{ème} éd.). Paris : Seuil.
- Scott, J. M., & Rosati, J. A. (2024). *The politics of United States foreign policy* (8^{ème} éd.). Waveland Press.
- Tripathi, D. (2010). *Overcoming the Bush Legacy in Iraq and Afghanistan*. Washington : Potomac Books.
- Vaïsse, J. (2008). *Histoire du néoconservatisme aux États-Unis*. Odile Jacob. <https://doi.org/10.3917/oj.vaiss.2008.01>

- Vaïsse, J. (2015). *Zbigniew Brzezinski : Stratège de l'empire*. Odile Jacob.
<https://doi.org/10.3917/oj.vaiss.2015.01>
- Valantin, J.-M. (2020). 1. Guerre de l'opium, guerre des mondes. *L'Aigle, le Dragon et la Crise planétaire* (p. 21-46). Le Seuil. <https://doi.org/10.3917/lv.valan.2020.01>
- Walt, S. M. (1987). *The origins of alliances*. Ithaca: Cornell University Press.
- Waltz, K. N. (1979). *Theory of international politics*. Reading, Mass: Addison-Wesley Pub. Co.
- Walzer, M. (2006). *Guerres justes et injustes : argumentation morale avec exemples historiques*. Folio Gallimard.
- Westad, O. A. (2007). *La Guerre froide globale : le tiers monde, les États-Unis et l'URSS (1945–1991)*. Payot.
- Westad, O. A. (2017). *Histoire mondiale de la guerre froide : 1890-1991*. Paris : Payot.
- Yetiv, S. A. (2008). *The United States in the Persian Gulf, 1972–2005*. New York: Palgrave Macmillan.

2. Ouvrages collectifs

- Ait-Chaalal, A. & Daelman, C. (2021). Les principaux protagonistes de la politique étrangère américaine. Dans : Tanguy Struye de Swielande, Tanguy de Wilde d'Estmael, Valérie Rosoux, *La Politique étrangère* (pp. 379-394). Bruxelles : Peter Lang Verlag.
- André, J. (2019). 21. Saddam Hussein, le voyou de Bagdad. Dans : Olivier Guez éd., *Le Siècle des dictateurs* (pp. 383-400). Paris: Perrin. <https://doi.org/10.3917/perri.guez.2019.01.0383>
- Balthazar, L. (2022) . Chapitre 3. Le cadre culturel. Dans David, C. et Tourreille, J. (dir.), *La politique étrangère des États-Unis Fondements, acteurs, formulation*. (4e éd., pp. 99-131). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.david.2022.01.0099>
- Bell, D. (1991). The "Hegelian secret": civil society and American exceptionalism. Dans : Byron E Shafer (Dir.), *Is America Different? A New Look at American Exceptionalism* (pp.46-70). Oxford : Oxford University Press.
- Bourdon, W. (2008). 5. Les camps de détention illégaux : le cas Guantánamo. Dans D. Bigo, L. Bonelli et T. Deltombe *Au nom du 11 septembre... : Les démocraties à l'épreuve de*

- Charillon, F. (2018). Les études décisionnelles de la politique étrangère. Dans : Christian Lequesne & Hugo Meijer (Dir.), *La politique étrangère : Approches disciplinaires* (pp. 69-92). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.2307/j.ctv69t8qc.6>
- Cohen, S. (1998). Chapitre 3. Décision, pouvoir et rationalité dans l'analyse de la politique étrangère. Dans : Marie-Claude Smouts éd., *Les nouvelles relations internationale s: Pratiques et théories* (pp. 75-101). Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.smout.1998.01.0075>
- Corten, O. (1991). Les origines du contentieux entre l'Irak et le Koweït. Dans : Centre du droit international ULB éd., *Entre les lignes : le droit international et la guerre du Golfe* (pp. 23-41). Créadif.
- Cypel, S. (2020). Le néoconservatisme américain : la déconfiture d'une idéologie. Dans B. Badie et D. Vidal *Le Moyen-Orient et le monde : L'état du monde 2021*, (p. 80-87). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.badie.2020.01.0080>
- David, C.-P. (2022). Chapitre 6. Une présidence toujours prédominante. Dans C. David et J. Tourreille, *La politique étrangère des États-Unis : Fondements, acteurs, formulation* (4^{ème} éd., pp. 215-262). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.david.2022.01.0215>
- David, C.-P. et Tourreille, J. (2022). Chapitre 7. Les acteurs du jeu bureaucratique. Dans C. David et J. Tourreille, *La politique étrangère des États-Unis : Fondements, acteurs, formulation* (4^{ème} éd., pp. 263-303). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.david.2022.01.0263>
- Davis, E. (2004). Domino democracy : the challenges to United States foreign policy in a post-Saddam Iraq. Dans : L. Curtis éd., *New Directions in Post-9/11 United States Foreign Policy*. Lanham : Rowman and Littlefield.
- Dodge, T. (2012). 12. US foreign policy in the Middle East. Dans : Michael Cox & Doug Stokes, *US Foreign Policy*. Oxford : Oxford University Press, (pp. 197-218).
- Dupont, A.-L. (2023). Chapitre 5. La première Guerre Mondiale Et l'avènement Du Moyen-Orient Post-Ottoman (1914-1924). Dans : Dupont, A.-L., Mayeur-Jaouen, C. et Verdeil,

- C. *Histoire du Moyen-Orient - 2e éd. Du XIXe siècle à nos jours* (p. 167-207). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.dupon.2023.01>
- Elkaïm, D. (2023). La guerre d'Iraq de 2003 et les évolutions de la politique étrangère américaine. D'un wilsonisme à un autre. Dans : Holeindre J. et Fernandez, J., *Annuaire français de relations internationales : 2023* (pp. 149-163). Éditions Panthéon-Assas. <https://doi.org/10.3917/epas.ferna.2023.01.0149>
- Flockhart, T. (2016). 4. Constructivism and foreign policy. Dans : Steve Smith, Amelia Hadfield et Tim Dunne (Dir), *Foreign Policy: Theories, Actors, Cases*. Oxford : Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/hepl/9780198708902.003.0004>
- Foley, M. (2012). 7. The foreign policy process : executive, Congress, intelligence. Dans : Michael Cox & Doug Stokes, *US Foreign Policy*. Oxford : Oxford University Press, (pp. 197-218).
- Gresh, A. (2020). Le Moyen-Orient dans la Guerre froide. Dans B. Badie et D. Vidal, *Le Moyen-Orient et le monde : L'état du monde 2021* (p. 39-46). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.badie.2020.01.0039>
- Hudson, V.M. (2002). Foreign Policy Decision-Making. Dans : *Foreign Policy Decision-Making (Revisited)*. Palgrave Macmillan, New York. https://doi.org/10.1057/9780230107526_1
- Hudson, V.M. (2016). 1. The history and evolution of foreign policy analysis. Dans : Steve Smith, Amelia Hadfield, and Tim Dunne (Dir), *Foreign Policy: Theories, Actors, Cases*. Oxford : Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/hepl/9780198708902.003.0001>
- LaFeber, W. (2012). 3. The US rise to world power, 1776-1945. Dans : Michael Cox & Doug Stokes, *US Foreign Policy*. Oxford: Oxford University Press, (pp. 43-58).
- Lafleur, G.-A., & Grenier, F. (2013). La présidence. Dans : Michel Fortmann & Pierre Martin (Dir.), *Le système politique américain (5e édition): Cinquième édition revue et augmentée* (pp. 123–150). Presses de l'Université de Montréal. <http://www.jstor.org/stable/j.ctv69tdwk.7>
- Lebow, R. (2016). 2. Classical Realism. In : T. Dunne, M. Kurki & S. Smith (eds.), *International Relations Theories: Discipline and Diversity*. Oxford: Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/hepl/9780198707561.003.0003>

- Leu, S. (2025). 2. Géopolitique de la guerre froide (1947-1991) Dans G. Delamotte et C. Tellenne, *Géopolitique et géoéconomie du monde contemporain : Puissance et conflits* (p. 69-89). La Découverte.
- Malley, R. (2006). L'Administration Bush et le processus de paix au Moyen-Orient. *Annuaire français de relations internationales, Volume VII, 2006* (pp. 609-622). Éditions Panthéon-Assas.
- Mearsheimer, J. (2016). 3. Structural Realism. In : T. Dunne, M. Kurki & S. Smith (eds.), *International Relations Theories: Discipline and Diversity*. Oxford: Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/hepl/9780198707561.003.0004>
- Mélandri, P. (2019). Naissance de l'hégémonie américaine. Dans B. Badie et D. Vidal *Fin du leadership américain ? : L'état du monde 2020* (pp. 25-32). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.badie.2019.01.0025>
- Morin, J.F., & Paquin, J. (2018b). L'analyse de la politique étrangère et les théories des relations internationales. Dans : Christian Lequesne & Hugo Meijer (Dir.), *La politique étrangère: Approches disciplinaires* (pp. 21–40). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.2307/j.ctv69t8qc.4>
- Patry, J. (2003). « Iraqi Freedom » : premières observations sur une campagne historique. Dans : François Heisbourg éd., *Annuaire stratégique et militaire 2003* (pp. 61-90). Paris: Odile Jacob. <https://doi.org/10.3917/oj.fprs.2003.01.0061>
- Pfiffner, J. (2004). Chapter 9. George W. Bush: Policy, Politics, and Personality. Dans : George C. Edwards III et Philip John Davies (Dir.). *New Challenges for the American Presidency*, (pp. 161-181). New York: Pearson/Longman.
- Picard, E. (2004). A propos d'une notion récente : la culture de guerre. Dans : Frédéric Rousseau. *Guerres, paix et sociétés, 1911-1946*, (pp. 667-674). Atlande.
- Potts, D.T. (2022). The American Mission at Urmia (1833–1848). In: Potts, D. (eds) *Agreeable News from Persia : Iran in the Colonial and Early Republican American Press, 1712-1848*. Studies in Universal and Cultural History. Springer VS, Wiesbaden. https://doi.org/10.1007/978-3-658-36032-0_14
- Raynaud, P. (2023). Iraq 2003 : le moment gibelin de la politique américaine. Dans : Jean-Vincent Holeindre éd., *Annuaire français de relations internationales : 2023* (pp. 137-148). Éditions Panthéon-Assas. <https://doi.org/10.3917/epas.ferna.2023.01.0137>

- Rowley, C. & Weldes, J. (2012). 11. Identity and U.S. foreign policy. Dans : Michael Cox & Doug Stokes, *US Foreign Policy*. Oxford : Oxford University Press, (pp. 178-192).
- Saull, R. (2012). 4. American foreign policy during the Cold War. Dans : Michael Cox & Doug Stokes, *US Foreign Policy*. Oxford: Oxford University Press, (pp. 59-80).
- Schmidt, B. C. (2012). Theories of US foreign policy. Dans : Michael Cox & Doug Stokes, *US Foreign Policy*. Oxford: Oxford University Press, (pp. 5-20).
- Smith, S., Hadfield, A., Dunne, T. (2016). Introduction. Dans : Steve Smith, Amelia Hadfield, and Tim Dunne (Dir), *Foreign Policy: Theories, Actors, Cases*. Oxford : Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/hepl/9780198708902.003.0030>
- Sur, S. (2003). Le Conseil de sécurité à la lumière de la crise irakienne. Dans : François Heisbourg éd., *Annuaire stratégique et militaire 2003* (pp. 97-112). Paris: Odile Jacob. <https://doi.org/10.3917/oj.fprs.2003.01.0097>
- Taillat, S. (2015). Les acteurs du processus stratégique. Dans S. Taillat, J. Henrotin et O. Schmitt *Guerre et stratégie : Approches, concepts* (p. 59-79). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.henro.2015.01.0059>.
- Tessler, M. (2006). L'occupation américaine en Iraq. Perspectives américaines et irakiennes. Dans : *Annuaire français de relations internationales, Volume VII, 2006* (pp. 623-632). Éditions Panthéon-Assas.
- Tripp, C. (2007). *A history of Iraq* (3^{ème} éd.). Cambridge University Press.
- Vallet, É. (2022). Chapitre 2. Le cadre constitutionnel Le déséquilibre du pouvoir. Dans C. David et J. Turreille, *La politique étrangère des États-Unis : Fondements, acteurs, formulation* (4^{ème} éd., p. 61-98). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.david.2022.01.0061>
- Wohlforth, W.C. (2009). 1. Realism and security studies. In : M. Dunn Cavelty and V. Mauer (eds.), *The Routledge Handbook of Security Studies*. Abingdon: Routledge.
- Yakoubi, M. (2015). La périodisation de l'Empire britannique au Moyen-Orient (1914-1956) : au-delà des indépendances formelles. In J.-F. Dunyach & A. Mairey (eds.), *Les âges de Britannia* (1–). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.92934>

3. Articles de revues spécialisées

- Amarilyo, E. (2015) History, Memory and Commemoration: The Iraqi Revolution of 1920 and the Process of Nation Building in Iraq. *Middle Eastern Studies*, 51:1, 72-92. <https://doi.org/10.1080/00263206.2014.934816>
- Andruétan, Y. et Duzan, A. (2010). Le cœur des ténèbres. Les comportements déviants en milieu militaire à partir de l'exemple d'Abu Graïb. *Perspectives Psy*, . 49(1), 48-52. <https://shs.cairn.info/revue-perspectives-psy-2010-1-page-48?lang=fr>
- Bader, V. (2001). Culture and identity : Contesting constructivism. *Ethnicities*, 1(2), 251–273. <http://www.jstor.org/stable/23890610>
- Badie, D. (2010). Groupthink, Iraq, and the War on Terror: Explaining US Policy Shift toward Iraq. *Foreign Policy Analysis*, 6(4), 277–296. <http://www.jstor.org/stable/24909824>
- Balanche, F. (2024). Définir le Moyen-Orient. *Conflits*, 53. <https://www.fabricebalanche.com/moyen-orient/quest-ce-que-le-moyen-orient/>
- Bayat, A. (2009). La « rue arabe » au-delà de l'imaginaire occidental. *Alternatives Sud*, 18(1), 25–39. *Centre tricontinental (CETRI)*.
- Bechrouri, I. (2018). La « guerre globale contre la terreur » : un discours contre-productif pour la lutte antiterroriste. *Les Champs de Mars*, 30(1), 479-489. <https://doi.org/10.3917/lcdm.030.0479>
- Ben Barka, M. (2008). La place et le rôle de la droite chrétienne dans l'Amérique de George W. Bush. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 97, 39-51. <https://doi.org/10.3917/ving.097.0039>
- Bratberg, Ø. (2011). Ideas, tradition and norm entrepreneurs: retracing guiding principles of foreign policy in Blair and Chirac's speeches on Iraq. *Review of International Studies*, 37(1), 327–348. <http://www.jstor.org/stable/23024596>
- Buhler, P. (2003). La guerre d'Irak : paysage après la bataille. *Critique internationale*, n° 19(2), 6-16. <https://doi.org/10.3917/cii.019.0006>
- Brunstetter, D. (2012). Yes, we can ? La théorie de la guerre juste dans les campagnes présidentielles américaines (2000-2008) *Raisons politiques*, n° 45(1), 59-80. <https://doi.org/10.3917/rai.045.0059>

- Brunstetter, D. et Holeindre, J. (2012). La guerre juste au prisme de la théorie politique. *Raisons politiques*, n° 45(1), 5-18. <https://doi.org/10.3917/rai.045.0005>
- Burke, R., & Matissek, J. (2020). The Illogical Logic of American Entanglement in the Middle East. *Journal of Strategic Security*, 13(1), 1–25. <https://www.jstor.org/stable/26907410>
- Castiglioni, C. (2016). The Relations between Iran and Saudi Arabia in the 1970s. *Confluences Méditerranée*, 97(2), 143-153. <https://doi.org/10.3917/come.097.0143>
- Chardell, D. (2023). The origins of the Iraqi invasion of Kuwait reconsidered. *Texas National Security Review*, 6(3), 52–78.
- Chernus, I. (2008). The War in Iraq and the Academic Study of Religion. *Journal of the American Academy of Religion*, 76(4), 844–873. <http://www.jstor.org/stable/25484068>
- Coppolani, A. (2011). Introduction. *Politique étrangère*, Automne(3), 490-493. <https://doi.org/10.3917/pe.113.0490>
- Corten, A. (2005). « Le mal existe ». Religion et néoconservatisme dans le discours de George W. Bush ». *Mots. Les langages du politique*. <https://doi.org/10.4000/mots.1282>
- David, C. (2004). La politique étrangère de Bush : formulation et décision. *Politique étrangère*, 4, 833-847. <https://doi.org/10.3406/polit.2004.1116>
- David, C. (2011). De Bush à Obama : l'effet 11 septembre sur la prise de décision à la Maison-Blanche. *Politique étrangère*, 521-533. <https://doi.org/10.3917/pe.113.0521>
- Decaux, E. (1988). La Résolution 598 (1987) du Conseil de Sécurité et les efforts de paix entre l'Iran et l'Irak. *Annuaire français de droit international*, 34, 63–90. <https://doi.org/10.3406/afdi.1988.2828>
- De Rose, F. (2002). La politique de Donald Rumsfeld. *Commentaire*, Numéro 98(2), 311-313. <https://doi.org/10.3917/comm.098.0311>
- Dunn, D. H. (2003). Myths, Motivations and “Misunderestimations”: The Bush Administration and Iraq. *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)*, 79(2), 279–297. <http://www.jstor.org/stable/3095821>
- Dusanic, A., & Penev, P. P. (2009). The Influence of the Neoconservative Movement on U.S. Foreign Policy. *Connections*, 8(2), 91–99. <http://www.jstor.org/stable/26326171>

- Domhoff, G. W. (2014). The Council on Foreign Relations and the Grand Area: Case Studies on the Origins of the IMF and the Vietnam War. *Class, Race and Corporate Power*, 2, 1. <https://doi.org/10.25148/CRCP.2.1.16092111>
- Dyson, S. B. (2009). "Stuff Happens": Donald Rumsfeld and the Iraq War. *Foreign Policy Analysis*, 5(4), 327–347. <http://www.jstor.org/stable/24909882>
- Estrosi, C. (2013). Les ruses de la « pensée magique », ou les promesses à l'épreuve des réalités. *Géoéconomie*, 65, 57-66. <https://doi.org/10.3917/geoec.065.0057>
- Etourneau, M. (2021). La nationalisation du secteur pétrolier irakien et la Compagnie française des pétroles : illustration de la stratégie française de non-alignement en Irak. *Confluences Méditerranée*, 116(1), 167-176. <https://doi.org/10.3917/come.116.0169>
- Eyadat, Z., & Mahafza, M. (2010). Culture and foreign policy: American foreign policy post 9/11. *Il Politico*, 75(2 (224)), 163–177. <http://www.jstor.org/stable/24006514>
- Fiala, A. (2007). The Bush Doctrine, Democratization, and Humanitarian Intervention: A Just War Critique. *Theoria: A Journal of Social and Political Theory*, 114, 28–47. <http://www.jstor.org/stable/41802381>
- Flanik, W. (2011). "Bringing FPA back home:" Cognition, constructivism, and conceptual metaphor. *Foreign Policy Analysis*, 7(4), 423-446. <https://doi.org/10.1111/j.1743-8594.2011.00148.x>
- Fleury, A. (2011). La guerre en Afghanistan : portée, forces et faiblesses du concept de culture de guerre appliqué aux guerres modernes. *Amnis*, 10 <https://doi.org/10.4000/amnis.1363>
- Gaddis, J. L. (2005). Grand Strategy in the Second Term. *Foreign Affairs*, 84(1), 2–15. <https://doi.org/10.2307/20034202>
- Girard, B. (2005). Tortures en Irak : l'inquiétante candeur américaine. *Les Temps Modernes*, 630-631(2), 247-272. <https://doi.org/10.3917/ltn.630.0247>
- Gueldry, M. (2005). Qu'est-ce que le néoconservatisme ? *Outre-Terre*, 13(4), 57-76. <https://doi.org/10.3917/oute.013.0057>
- Guerlain, P. (2007). Le retour du discours impérialiste aux États-Unis. *Revue française d'études américaines*, 113(3), 5-25. <https://doi.org/10.3917/rfea.113.0005>

- Guétin, N. (2004). USA : généalogie du religieux dans le discours politique. *Les Temps Modernes*, 626(1), 99-117. <https://doi.org/10.3917/ltn.626.0099>
- Grondin, D. (2005). Mistaking Hegemony for Empire: Neoconservatives, the Bush Doctrine, and the Democratic Empire. *International Journal*, 61(1), 227-241. <https://doi.org/10.2307/40204140>
- Hafez, Z. (2004). La résurgence du nationalisme arabe. *Confluences Méditerranée*, 49(2), 59-72. <https://doi.org/10.3917/come.049.0059>
- Hopf, T. (1998). The Promise of Constructivism in International Relations Theory. *International Security*, 23(1), 171-200. <https://doi.org/10.2307/2539267>
- Hopf, T. (2013). Common-sense Constructivism and Hegemony in World Politics. *International Organization*, 67(2), 317-354. <http://www.jstor.org/stable/43283304>
- Howorth, J. (2017). L'Irak a-t-il jamais pu exister ? *Politique étrangère, Hiver* (4), 15-27. <https://doi.org/10.3917/pe.174.0015>
- Huddy, L., & Khatib, N. (2007). American Patriotism, National Identity, and Political Involvement. *American Journal of Political Science*, 51(1), 63-77. <http://www.jstor.org/stable/4122906>
- Javan Shahraki, M. (2013). U.S. Foreign Policy and the Iran-Iraq War (1980-1988). *Iranian Review of Foreign Affairs*, 3(4), 57-74.
- Jervis, R. (2003). Understanding the Bush Doctrine. *Political Science Quarterly*, 118(3), 365-388. <https://doi.org/10.1002/j.1538-165X.2003.tb00398.x>
- Kagan, R. (1998). The Benevolent Empire. *Foreign Policy*, 111, 24-35. <https://doi.org/10.2307/1149376>
- Kagan, R. (2008). Neocon nation: Neoconservatism, c. 1776. *World Affairs*, 170(4), 13-35. <http://www.jstor.org/stable/20672819>
- Kodmani-Darwish, B. (1990). Que faire de l'Irak ? *Politique Étrangère*, 55(4), 775-792. <http://www.jstor.org/stable/42675334>
- Kristol, W., & Kagan, R. (1996). Toward a Neo-Reaganite Foreign Policy. *Foreign Affairs*, 75(4), 18-32. <https://doi.org/10.2307/20047656>

- Kull, S., Ramsay, C., & Lewis, E. (2003). Misperceptions, the Media, and the Iraq War. *Political Science Quarterly*, 118(4), 569–598. <http://www.jstor.org/stable/30035697>
- Labévière, R. (2017). Le grand Moyen-Orient, une guerre de Trente ans.... *Sécurité globale*, 11, 9-26. <https://doi.org/10.3917/secug.173.0009>
- Leffler, M. P. (2013). The Foreign Policies of the George W. Bush Administration: Memoirs, History, Legacy. *Diplomatic History*, 37(2), 190–216. <https://www.jstor.org/stable/26376444>
- Le Guelte, G. (2003). Le monde de George W. Bush et l'Europe. *Le Débat*, 125, 17-27. <https://doi.org/10.3917/deba.125.0017>
- Lord, C. (2006). Requiem pour le néoconservatisme ? Politique américaine, 5(2), 89-102. <https://doi.org/10.3917/polam.005.0089>
- Luizard, P. (2003). Irak : du premier au second mandat L'effondrement d'un système postcolonial. *Le Débat*, n° 126(4), 62-75. <https://doi.org/10.3917/deba.126.0062>
- Harrar Masmoudi, W. (2009). États-Unis : mythes fondateurs et politique étrangère. *Inflexions*, 12(3), 157-167. <https://doi.org/10.3917/infle.012.0157>
- Masson, N. (2007). Raconter Guantánamo. *Esprit*, Octobre(10), 23-40. <https://doi.org/10.3917/espri.0710.0023>
- Mazarr, M. J. (2007). The Iraq War and Agenda Setting. *Foreign Policy Analysis*, 3(1), 1–23. <http://www.jstor.org/stable/24907218>
- Mearsheimer, J. J. (2005). Hans Morgenthau and the Iraq War: Realism versus neoconservatism. *openDemocracy*. https://www.opendemocracy.net/en/article_2601jsp/
- Mélandri, P. (2008). L'Amérique de George W. Bush ou la fin de la « révolution conservatrice » ? *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 97, 187-203. <https://doi.org/10.3917/ving.097.0187>
- Moyse, V. et Dumoulin, A. (2011). Le processus décisionnel belge en matière d'opérations civilo-militaires. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2086-2087(1), 5-64. <https://doi.org/10.3917/cris.2086.0005>

- Newnham, R. (2008). "Coalition of the Bribe and Bullied?" U.S. Economic Linkage and the Iraq War Coalition. *International Studies Perspectives*, 9(2), 183–200. <http://www.jstor.org/stable/44218541>
- Nye, J. S. (2006). Transformational Leadership and U.S. Grand Strategy. *Foreign Affairs*, 85(4), 139–148. <https://doi.org/10.2307/20032047>
- O'Hanlon, M. (2003). Clinton's Strong Defense Legacy. *Foreign Affairs*, 82(6), 126–134. <https://doi.org/10.2307/20033762>
- Owens, P. (2007). Beyond Strauss, Lies, and the War in Iraq: Hannah Arendt's Critique of Neoconservatism. *Review of International Studies*, 33(2), 265–283. <http://www.jstor.org/stable/40072165>
- Parent, J. M., & Rosato, S. (2015). Balancing in Neorealism. *International Security*, 40(2), 51–86. <http://www.jstor.org/stable/43828295>
- Parker, K., & Labonski, P. M. (1991). *Human rights as rhetoric: The Persian Gulf War and United States policy toward Iraq*. Harvard Human Rights Journal, 4, 152–162.
- Patman, R. G. (2006). Globalisation, the New US Exceptionalism and the War on Terror. *Third World Quarterly*, 27(6), 963–986. <http://www.jstor.org/stable/4017735>
- Pfiffner, J. (2006). Les décisions de guerre de George W. Bush : l'Afghanistan et l'Irak. *Politique américaine*, 5, 35-52. <https://doi.org/10.3917/polam.005.0035>
- Record, J., Texte traduit de l'anglais (États-Unis) par David, D. (2005). Munich, le Vietnam et l'Irak Du bon (ou du mauvais) usage de l'histoire. *Politique étrangère, Automne* (3), 599-611. <https://doi.org/10.3917/pe.053.0599>
- Record, J. (2008). Why the Bush Administration Invaded Iraq: Making Strategy after 9/11. *Strategic Studies Quarterly*, 2(2), 63–92. <http://www.jstor.org/stable/26267474>
- Renshon, S. A. (2005). Presidential Address : George W. Bush's Cowboy Politics : An Inquiry. *Political Psychology*, 26(4), 585–614. <http://www.jstor.org/stable/3792577>
- Rey, M. (2017). « Domestiquer » la guerre froide au Moyen-Orient (1945-1961) : dynamiques externes et trajectoires irakienne et syrienne. *Relations internationales*, 171(3), 69-84. <https://doi.org/10.3917/ri.171.0069>
- Riedel, B. (2013). *Lessons from America's First War with Iran*. Brookings Institution.

- Rielly, J. (2008). The Bush Administration's Foreign Policy Legacy. *Politique américaine*, 12, 73-86. <https://doi.org/10.3917/polam.012.0073>
- Roy, O. (2019). 1979. La révolution islamique en Iran. *Le Débat*, 207(5), 82-87. <https://doi.org/10.3917/deba.207.0082>
- Ross, A.A.G. (2006) 'Coming in from the Cold: Constructivism and Emotions', *European Journal of International Relations*, 12(2): 199–200.
- Ruiz, J. (2011). Prince éclairé ou apprenti sorcier ? George W. Bush, l'histoire et les historiens. *Revue française d'études américaines*, 127, 86-99. <https://doi.org/10.3917/rfea.127.0086>
- Sader, M. (1981). Le Développement Industriel de L'Irak. *Monde Arabe*, 92(2), 25-41. <https://doi.org/10.3917/machr1.092.0025>
- Saleh, Z. (2020). The Human Cost of U.S. Interventions in Iraq: A History From the 1960s Through the Post-9/11 Wars. *Watson Institute for International and Public Affairs, Brown University*.
- Schillo, F. (2024). Kippour, 1973 : la guerre qui transforma Israël et le Moyen-Orient. *Revue Défense Nationale*, 869(4), 28-33. <https://doi.org/10.3917/rdna.869.0028>
- Schmidt, B. C., & Williams, M. C. (2008). The Bush Doctrine and the Iraq War: Neoconservatives Versus Realists. *Security Studies*, 17(2), 191–220. <https://doi.org/10.1080/09636410802098990>
- Seagren, C. W., & Henderson, D. R. (2018). Why We Fight: A Study of U.S. Government War-Making Propaganda. *The Independent Review*, 23(1), 69–90. <http://www.jstor.org/stable/26591800>
- Shweder, R. A. (2004). George W. Bush & the Missionary Position. *Daedalus*, 133(3), 26–36. <http://www.jstor.org/stable/20027927>
- Sidani, S. (2017). *Rogue states, States of concern, etc.* : de l'élasticité du critère démocratique en politique étrangère. *Revue internationale et stratégique*, 106(2), 121-132. <https://doi.org/10.3917/ris.106.0121>
- Souvarine, B. (1984). Sur Trotski et le trotskisme. *Commentaire*, Numéro 27(3), 596-600. <https://doi.org/10.3917/comm.027.0596>

- Stein, J. (1971). L'analyse de la politique étrangère : à la recherche de groupes de variables dépendantes et indépendantes. *Études internationales*, 2(3), 371–394. <https://doi.org/10.7202/700120ar>
- Struye de Swielande, T. (2021). La relation décideur-conseiller : le cœur de la prise de décision. Dans : Tanguy Struye de Swielande, Tanguy de Wilde d'Estmael, Valérie Rosoux, *La Politique étrangère* (pp. 101-116). Bruxelles : Peter Lang Verlag.
- Tannous, M.-N. (2011). Les chrétiens d'Irak et la guerre de 2003 : douleurs et dilemmes d'une minorité. *Les Champs de Mars*, 21(1), 55-74. <https://doi.org/10.3917/lcdm1.021.0055>
- Tarver, H. (1992). The Creation of American National Identity: 1774-1796. *Berkeley Journal of Sociology*, 37, 55–99. <http://www.jstor.org/stable/41035456>
- Thomas, K. T. (2006). The US, Iraq and oil politics. *Proceedings of the Indian History Congress*, 67, 901–909. <http://www.jstor.org/stable/44148009>
- Turek, L. F. (2014). Religious Rhetoric and the Evolution of George W. Bush's Political Philosophy. *Journal of American Studies*, 48(4), 975–998. <http://www.jstor.org/stable/24485600>
- Walt, S. M. (2005). La guerre préventive : une stratégie illogique. *Annuaire français de relations internationales*, VI, 139-150. <https://www.afri-ct.org/article/la-guerre-preventive-une-strategie/>
- Weldes, J. (1996). Constructing national interests. *European Journal of International Relations*, 2(3), 275-318. <https://doi.org/10.1177/1354066196002003001>
- Wells, S. (2008). Une présidence de temps de guerre : Étude de la centralisation du pouvoir aux États-Unis après le 11 septembre 2001. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 97, 9-24. <https://doi.org/10.3917/ving.097.0009>
- Yakoubi, M. (2021). Le Mandat Britannique En Irak (1920- 1932), Péch  Originel de la Division ? Confluences Méditerran e, 116(1), 13-24. <https://doi.org/10.3917/come.116.0015>

4. Allocutions officielles

- Bush, G. H. W. (1990, 8 août). *Allocution à la nation sur l'Irak*. Public Papers of the Presidents of the United States: George W. Bush (1990, Livre II). Government Publishing Office. <https://www.govinfo.gov/app/details/PPP-1990-book2>

- Bush, G. W. (2001, 11 septembre). *Allocution à la nation sur les attaques terroristes*. Public Papers of the Presidents of the United States: George W. Bush (2001, Livre II). Government Publishing Office. <https://www.govinfo.gov/app/details/PPP-2001-book2>
- Bush, G. W. (2001, 16 septembre). *Échanges avec la presse*. Public Papers of the Presidents of the United States: George W. Bush (2001, Livre II). U.S. Government Publishing Office. <https://www.govinfo.gov/app/details/PPP-2001-book2>
- Bush, G. W. (2001, 20 septembre). *Allocution au Congrès sur les attentats du 11 septembre*. Public Papers of the Presidents of the United States: George W. Bush (2001, Livre II). U.S. Government Publishing Office. <https://www.govinfo.gov/app/details/PPP-2001-book2>
- Bush, G. W. (2002, 29 janvier). *Allocution sur l'état de l'Union*. Public Papers of the Presidents of the United States: George W. Bush (2002, Livre I). Government Publishing Office. <https://www.govinfo.gov/app/details/PPP-2002-book1>
- Bush, G. W. (2003, 28 janvier). *Allocution sur l'état de l'Union*. Public Papers of the Presidents of the United States: George W. Bush (2003, Livre I). Government Publishing Office. <https://www.govinfo.gov/app/details/PPP-2003-book1>
- Bush, G. W. (2003, 6 mars). *Échanges avec la presse sur l'Irak*. Public Papers of the Presidents of the United States: George W. Bush (2003, Livre I). Government Publishing Office. <https://www.govinfo.gov/app/details/PPP-2003-book1>
- Bush, G. W. (2003, 19 mars). *Allocution à la nation sur l'Irak*. Public Papers of the Presidents of the United States: George W. Bush (2003, Livre I). Government Publishing Office. <https://www.govinfo.gov/app/details/PPP-2003-book1>
- Bush, G. W. (2003, 6 novembre). *Allocution du Président George W. Bush à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du National Endowment for Democracy*. Public Papers of the Presidents of the United States: George W. Bush (2003, Livre II). Government Publishing Office. <https://www.govinfo.gov/app/details/PPP-2003-book2>
- Powell, C. L. (2003, 5 février). *Déclaration devant le Conseil de sécurité des Nations unies*. United States Department of State. <https://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2003/17300.htm>
- The White House (2002). *The national security strategy of the United States of America*. <https://georgewbush-whitehouse.archives.gov/nsc/nss/2002/>

Wilson, W. (1918, 8 janvier). *Les Quatorze Points de Woodrow Wilson*. U.S. National Archives. <https://www.archives.gov/milestone-documents/president-woodrow-wilsons-14-points>

5. Rapports, documents et sites officiels

Conseil de sécurité des Nations Unies. (1987, 20 juillet). *Résolution 598 (S/RES/598)*. Nations unies. Bibliothèque numérique. <https://digitallibrary.un.org/record/137345?ln=fr&v=pdf>

Donnelly, T., Kagan, D., & Schmitt, G. (2000). *Rebuilding America's defenses: Strategy, forces and resources for a new century*. Washington, D.C.: Project for the New American Century.

Société des Nations, (1919). *Pacte de la Société des Nations*. <https://mjp.univ-perp.fr/lois/1919sdn.htm>

U.S. Department of State (2025). *Iraq - Countries - Office of the Historian*. <https://history.state.gov/countries/iraq>

6. Mémoires académiques

Béliveau-Beaulac, M.-A. (2011). *Les motifs psychologiques de Georges W. Bush : étude sur les fondements psychopolitiques de sa rhétorique de guerre* (Mémoire, Université Laval). <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/22271>

7. Articles de presse

Chipaux, F. (1990, 19 juillet). Irak : un avertissement à tous les pays du Golfe ? *Le Monde*. Consulté le 15 juillet 2024 sur https://www.lemonde.fr/archives/article/1990/07/20/irak-un-avertissement-a-tous-les-pays-du-golfe-les-accusations-contre-koweit-trahissent-les-ambitions-de-bagdad_3994001_1819218.html

8. Sources audiovisuelles et médiatiques

CNN (2001, 11 septembre). *America under attack: Henry Kissinger discusses terrorist attack on the US* [Entretien télévisé]. CNN.com. Consulté le 2 juillet 2025 sur <https://www.youtube.com/watch?v=5f2wACQATfI&list=PLE6FE7543E9D23F2A&index=22>

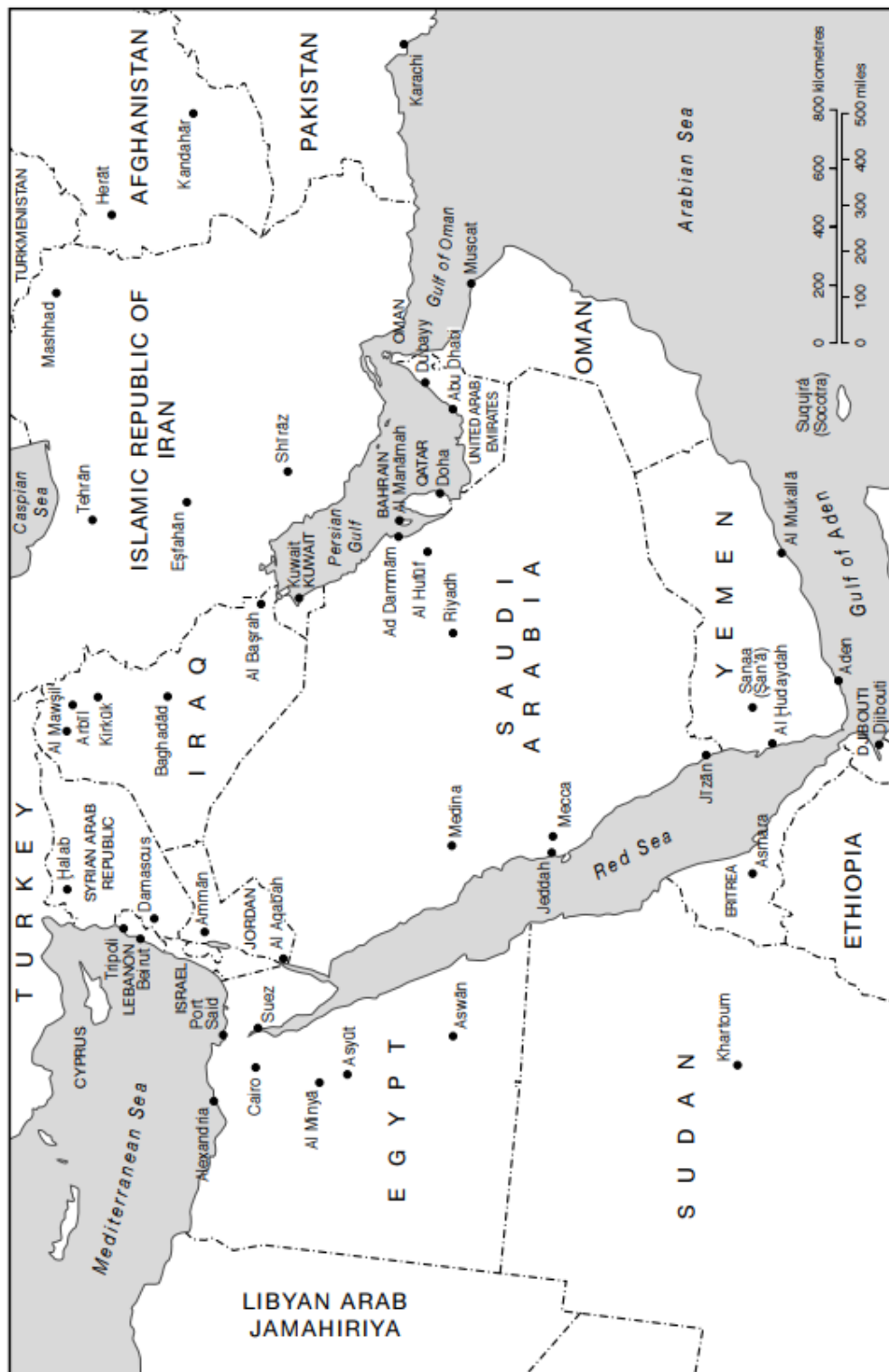
Annexes

1. Annexe 1 : Carte de l'Irak



Source : Hurst, S. (2009). The United States and Iraq since 1979: Hegemony, oil and war. Edinburgh University Press.

2. Annexe 2 : Carte du Moyen-Orient



Source : Hurst, S. (2009). The United States and Iraq since 1979: Hegemony, oil and war. Edinburgh University Press.

3. Annexe 3 : Liste des Présidents des États-Unis

N°	Président	Mandat
1	George WASHINGTON	1789 – 1797
2	John ADAMS	1797 – 1801
3	Thomas JEFFERSON	1801 – 1809
4	James MADISON	1809 – 1817
5	James MONROE	1817 – 1825
6	John Q. ADAMS	1825 – 1829
7	Andrew JACKSON	1829 – 1837
8	Martin VAN BUREN	1837 – 1841
9	William Henry HARRISON	1841 – 1841
10	John TYLER	1841 – 1845
11	James POLK	1845 – 1849
12	Zachary TAYLOR	1849 – 1850
13	Millard FILLMORE	1850 – 1853
14	Franklin PIERCE	1853 – 1857
15	James BUCHANAN	1857 – 1861
16	Abraham LINCOLN	1861 – 1865
17	Andrew JOHNSON	1865 – 1869
18	Ulysses GRANT	1869 – 1877
19	Rutherford B. HAYES	1877 – 1881
20	James A. GARFIELD	1881 – 1881
21	Chester A. ARTHUR	1881 – 1885
22	Grover CLEVELAND	1885 – 1889
23	Benjamin HARRISON	1889 – 1893
24	Grover CLEVELAND	1893 – 1897
25	William MCKINLEY	1897 – 1901
26	Theodore ROOSEVELT	1901 – 1909
27	William TAFT	1909 – 1913
28	Woodrow WILSON	1913 – 1921
29	Warren HARDING	1921 – 1923
30	Calvin COOLIDGE	1923 – 1929
31	Herbert HOOVER	1929 – 1933
32	Franklin D. ROOSEVELT	1933 – 1945
33	Harry S. TRUMAN	1945 – 1953
34	Dwight D. EISENHOWER	1953 – 1961
35	John F. KENNEDY	1961 – 1963
36	Lyndon B. JOHNSON	1963 – 1969
37	Richard NIXON	1969 – 1974
38	Gerald R. FORD	1974 – 1977
39	Jimmy CARTER	1977 – 1981
40	Ronald REAGAN	1981 – 1989
41	George H. W. BUSH	1989 – 1993
42	Bill CLINTON	1993 – 2001
43	George W. BUSH	2001 – 2009
44	Barack OBAMA	2009 – 2017
45	Donald J. TRUMP	2017 – 2021
46	Joseph R. BIDEN	2021 – 2025
47	Donald J. TRUMP	2025 – en fonction

Source : Kaspi, A. & Harter, H. (2022). Les Présidents américains : De Georges Washington à Joe Biden. Tallandier.

4. Annexe 4 : Les Quatorze Points de Wilson

It will be our wish and purpose that the processes of peace, when they are begun, shall be absolutely open and that they shall involve and permit henceforth no secret understandings of any kind. The day of conquest and aggrandizement is gone by; so is also the day of secret covenants entered into in the interest of particular governments and likely at some unlooked-for moment to upset the peace of the world. It is this happy fact, now clear to the view of every public man whose thoughts do not still linger in an age that is dead and gone, which makes it possible for every nation whose purposes are consistent with justice and the peace of the world to avow now or at any other time the objects it has in view.

We entered this war because violations of right had occurred which touched us to the quick and made the life of our own people impossible unless they were corrected and the world secure once for all against their recurrence. What we demand in this war, therefore, is nothing peculiar to ourselves. It is that the world be made fit and safe to live in; and particularly that it be made safe for every peace-loving nation which, like our own, wishes to live its own life, determine its own institutions, be assured of justice and fair dealing by the other peoples of the world as against force and selfish aggression. All the peoples of the world are in effect partners in this interest, and for our own part we see very clearly that unless justice be done to others it will not be done to us. The programme of the world's peace, therefore, is our programme; and that programme, the only possible programme, as we see it, is this:

I. Open covenants of peace openly arrived at, after which there shall be no private international understandings of any kind but diplomacy shall proceed always frankly and in the public view.

II. Absolute freedom of navigation upon the seas, outside territorial waters, alike in peace and in war, except as the seas may be closed in whole or in part by international action for the enforcement of international covenants.

III. The removal, so far as possible, of all economic barriers and the establishment of an equality of trade conditions among all the nations consenting to the peace and associating themselves for its maintenance.

IV. Adequate guarantees given and taken that national armaments will be reduced to the lowest point consistent with domestic safety.

V. A free, open-minded, and absolutely impartial adjustment of all colonial claims, based upon a strict observance of the principle that in determining all such questions of sovereignty the interests of the populations concerned must have equal weight with the equitable claims of the government whose title is to be determined.

VI. The evacuation of all Russian territory and such a settlement of all questions affecting Russia as will secure the best and freest cooperation of the other nations of the world in obtaining for her an unhampered and unembarrassed opportunity for the independent determination of her own political development and national policy and assure her of a sincere welcome into the society of free nations under institutions of her own choosing; and, more than a welcome, assistance also of every kind that she may need and may herself desire. The treatment accorded Russia by her sister nations in the months to come will be the acid test of their good will, of their comprehension of her needs as distinguished from their own interests, and of their intelligent and unselfish sympathy.

VII. Belgium, the whole world will agree, must be evacuated and restored, without any attempt to limit the sovereignty which she enjoys in common with all other free nations. No other single act will serve as this will serve to restore confidence among the nations in the laws which they have themselves set and determined for the government of their relations with one another. Without this healing act the whole structure and validity of international law is forever impaired.

VIII. All French territory should be freed and the invaded portions restored, and the wrong done to France by Prussia in 1871 in the matter of Alsace-Lorraine, which has unsettled the peace of the world for nearly fifty years, should be righted, in order that peace may once more be made secure in the interest of all.

IX. A readjustment of the frontiers of Italy should be effected along clearly recognizable lines of nationality.

X. The peoples of Austria-Hungary, whose place among the nations we wish to see safeguarded and assured, should be accorded the freest opportunity to autonomous development.

XI. Rumania, Serbia, and Montenegro should be evacuated; occupied territories restored; Serbia accorded free and secure access to the sea; and the relations of the several Balkan states to one another determined by friendly counsel

along historically established lines of allegiance and nationality; and international guarantees of the political and economic independence and territorial integrity of the several Balkan states should be entered into.

XII. The Turkish portion of the present Ottoman Empire should be assured a secure sovereignty, but the other nationalities which are now under Turkish rule should be assured an undoubted security of life and an absolutely unmolested opportunity of autonomous development, and the Dardanelles should be permanently opened as a free passage to the ships and commerce of all nations under international guarantees.

XIII. An independent Polish state should be erected which should include the territories inhabited by indisputably Polish populations, which should be assured a free and secure access to the sea, and whose political and economic independence and territorial integrity should be guaranteed by international covenant.

XIV. A general association of nations must be formed under specific covenants for the purpose of affording mutual guarantees of political independence and territorial integrity to great and small states alike.

In regard to these essential rectifications of wrong and assertions of right we feel ourselves to be intimate partners of all the governments and peoples associated together against the Imperialists. We cannot be separated in interest or divided in purpose. We stand together until the end.

For such arrangements and covenants we are willing to fight and to continue to fight until they are achieved; but only because we wish the right to prevail and desire a just and stable peace such as can be secured only by removing the chief provocations to war, which this programme does remove. We have no jealousy of German greatness, and there is nothing in this programme that impairs it. We grudge her no achievement or distinction of learning or of pacific enterprise such as have made her record very bright and very enviable. We do not wish to injure her or to block in any way her legitimate influence or power. We do not wish to fight her either with arms or with hostile arrangements of trade if she is willing to associate herself with us and the other peace-loving nations of the world in covenants of justice and law and fair dealing. We wish her only to accept a place of equality among the peoples of the world, -- the new world in which we now live, -- instead of a place of mastery.

Source : *Wilson, W. (1918, 8 janvier). Les Quatorze Points de Woodrow Wilson-. U.S. National Archives.*

5. Annexe 5 : Le style présidentiel selon Thomas Preston

Tableau 1 : Besoin du Président pour le contrôle

	Expérience élevée	Expérience faible
Contrôle élevé	Directeur • Style présidentiel activiste. • Prise de décision centralisée au sein d'un cercle rapproché. • Contrôle personnel direct sur les décisions finales. • Implication personnelle dans toutes les étapes du processus décisionnel. • Préférence pour des structures hiérarchiques visant à renforcer le contrôle personnel. • Tendance à formuler ses propres opinions, cadrer les enjeux et fixer des lignes directrices politiques. • S'appuie davantage sur ses propres jugements que sur les conseillers. → Règle de décision dans le cercle rapproché : Les préférences du président dominant.	Magistrat • Style présidentiel déléguatif, moins activiste. • Prise de décision centralisée au sein d'un cercle rapproché restreint. • Contrôle personnel direct sur les décisions finales de politique, mais faible besoin d'implication personnelle tout au long du processus. • Préférence pour des structures consultatives hiérarchiques conçues pour renforcer le contrôle personnel. • Tendance à fixer des grandes orientations générales de politique, mais à déléguer la formulation et la mise en œuvre des politiques. • Tendance à s'appuyer davantage sur les avis des conseillers experts. → Règle de décision du cercle rapproché : Les préférences personnelles du dirigeant prédominent, mais reste fortement influencé par les experts. Le dirigeant arbitre entre différentes options politiques concurrentes présentées par ses conseillers.
Contrôle faible	Administrateur • Style présidentiel activiste. • Prise de décision moins centralisée et plus collégiale. Le dirigeant exerce un contrôle personnel moins direct sur le processus décisionnel. • Préférence pour des structures consultatives informelles et moins hiérarchiques, conçues pour favoriser la participation des subordonnés. • Tendance à défendre activement ses propres positions politiques, à définir les enjeux et à fixer des lignes directrices précises. • Tendance du dirigeant à s'appuyer davantage sur ses propres jugements politiques que sur ceux des conseillers experts au sein du groupe. → Règle de décision du cercle rapproché : Les préférences politiques personnelles du dirigeant déterminent la nature générale de l'approche politique, mais il est prêt à faire des compromis sur les détails spécifiques afin d'obtenir un consensus.	Déléguant • Style présidentiel déléguatif. • Prise de décision moins centralisée et plus collégiale. Le dirigeant exerce peu ou pas de contrôle personnel direct ni d'implication dans le processus décisionnel. • Structures consultatives informelles, moins hiérarchisées, conçues pour encourager la participation des subordonnés. • Tendance à déléguer la formulation et la mise en œuvre des politiques aux subordonnés. • Tendance à s'appuyer sur les opinions des conseillers experts lors de la prise de décision. → Règle de décision du cercle rapproché : Les résultats du groupe consultatif reflètent les opinions dominantes exprimées soit par les conseillers experts, soit par la majorité des membres du groupe.

Tableau 2 : Sensibilité du Président au contexte

	Expérience élevée	Expérience faible
Sensibilité élevée	Navigateur • Style présidentiel vigilant et très sensible. • Fort besoin en information et forte expertise dans le domaine politique. • Collecte active d'informations issues de l'environnement politique. • Grande sensibilité aux contraintes extérieures – recherche accrue d'information et de conseils extérieurs. • Forte autosurveillance. → Style de traitement de l'information : Expert inductif	Observateur • Style présidentiel moins sensible, spectateur. • Fort besoin en information et faible expertise dans le domaine politique. • Intérêt pour les spécificités politiques, mais dépend fortement des conseils d'experts pour comprendre la situation et formuler des recommandations. • Rôle personnel limité dans l'analyse des données. • Moindre sensibilité aux contraintes extérieures – recherche réduite d'informations et de conseils extérieurs. • Forte autosurveillance. → Style de traitement de l'information : Novice inductif
Sensibilité faible	Sentinelle • Style présidentiel vigilant et sensible. • Expertise dans le domaine politique et faible besoin en information. • Sensibilité accrue aux contraintes extérieures et recherche d'informations et de conseils pertinents. • Tendance à orienter personnellement la politique en fonction de ses principes, vues ou expériences passées. • Évite la recherche d'informations politiques allant au-delà de ce qui est jugé pertinent selon son expérience ou ses convictions personnelles – évite surtout les données critiques ou contradictoires. • Forte autosurveillance. → Style de traitement de l'information : Expert déductif	Fauc-tireur • Style présidentiel moins sensible et plus indépendant. • Faible besoin en information et faible expertise dans le domaine politique. • Moindre sensibilité aux contraintes extérieures et une conscience réduite de la nécessité de consulter des sources externes. • Évite une large collecte d'informations – favorise les décisions prises selon ses opinions personnelles et idiosyncratiques. • Faible autosurveillance. → Style de traitement de l'information : Novice déductif

Source : Preston, T. (2001). *The President and His Inner Circle: Leadership Style and the Advisory Process in Foreign Affairs*. Columbia University Press.

Ce mémoire explore l'un des épisodes les plus controversés de l'histoire récente des États-Unis : l'invasion américaine de l'Irak en 2003. Loin d'en proposer une lecture purement stratégique ou sécuritaire, il met en lumière la force des idées, des récits et des représentations dans la fabrique de la guerre. Au regard d'un prisme constructiviste, ce mémoire étudie la constitution cognitive de l'univers de G.W. Bush, l'influence de l'idéologie néoconservatrice et la légitimation de l'intervention par la culture de guerre américaine. Identité, cognition, idéologie et culture deviennent autant de clés pour comprendre la manière dont une démocratie peut justifier l'exception et transformer une guerre contestée en entreprise morale.

Mots-clés : Irak, États-Unis, culture de guerre, constructivisme, analyse de la politique étrangère, identité nationale, exceptionnalisme, destinée manifeste, guerre juste.